

Sept candidats en Algérie

Le Conseil constitutionnel algérien a retenu sept candidats pour l'élection du 15 avril qui désignera le successeur du président Liamine Zeroual. p. 5



Mode : humeurs postpunks

Entre noirceurs et visions blanc et ciel, Martine Sitbon, Ann Demeulemeester, Jean-Charles de Castelbajac, Agnès B. et Laroche brouillent l'écran du futur. Et La Villette s'illumine de la magie libérée d'Issey Miyake. p. 30

A la recherche des avoires juifs

Les banques ont chargé des historiens et des juristes d'explorer leurs archives pour retrouver la trace des avoires juifs en déshérence depuis Vichy. p. 8

Vie privée, délation publique

L'association Act-Up Paris menace de révéler publiquement l'homosexualité d'un député anti-PACS. Une première - et inadmissible - application en France de la pratique anglo-saxonne de l'outing. p. 39

Wall Street au plus haut

L'indice Dow Jones a battu par trois fois, en moins d'une semaine, ses records « historiques » et ne se trouve plus qu'à quelques encablures des 10 000 points. p. 17

Paribas refuse l'offre de la BNP

La Bourse de Paris a salué favorablement, jeudi 11 mars, l'offre de la BNP de fusion à trois avec Paribas et la Société générale. Mais le conseil de surveillance de Paribas a désapprouvé, jeudi soir, l'initiative de Michel Pébereau. p. 18

Débats

Cinq points de vue sur l'avenir de l'école et les missions de l'éducation par Ségolène Royal, Blaise Bachofen, Alain Kerlan, Hervé Baro et Jacques Garreau. p. 14 et 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 313 - 7,50 F

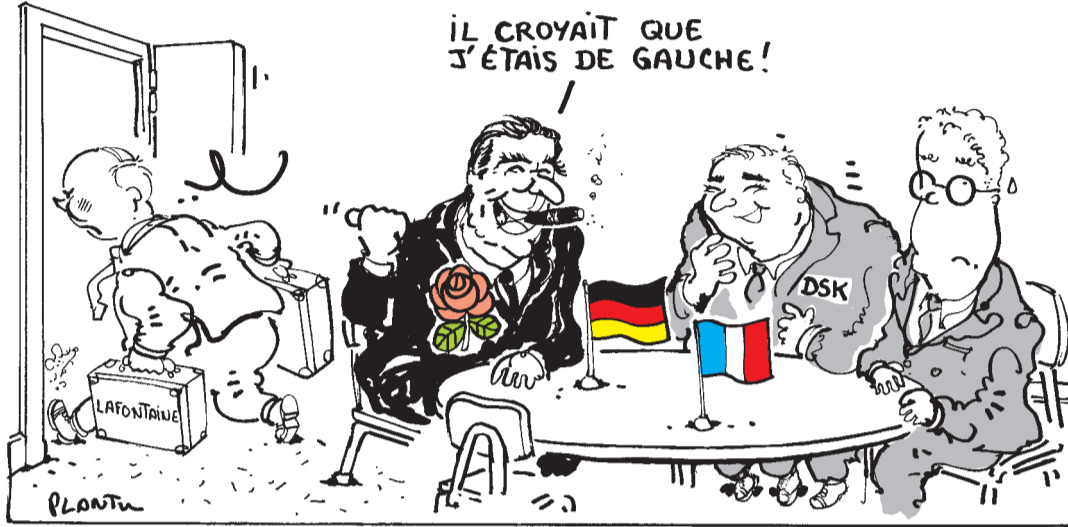


Allemagne : Gerhard Schröder s'installe au centre

- La démission spectaculaire d'Oskar Lafontaine ampute la coalition d'une partie de son aile gauche
- L'ancien ministre des finances a aussi quitté la présidence du SPD
- Les socialistes français privés de leur meilleur allié
- La Bourse de Francfort et l'euro en hausse

OSKAR LAFONTAINE, ministre des finances allemand, a démissionné de ses fonctions, jeudi 11 mars, à la surprise générale et sans donner d'explications. Il a aussi abandonné la présidence du Parti social-démocrate (SPD) qu'il avait conduit à la victoire en septembre 1998, avec Gerhard Schröder. Oskar Lafontaine, qui avait conquis la présidence du parti en 1995, incarnait la gauche du SPD. Partisan de la baisse des taux d'intérêt et de la relance des salaires, il était en désaccord avec le chancelier sur la politique économique. Hans Eichel, ministre-président sortant de Hesse (région de Francfort), battu aux élections régionales de février, pourrait lui succéder comme ministre des finances.

Le comité de direction du SPD s'est réuni vendredi dans la matinée pour trouver un nouveau président. C'est vraisemblablement le chancelier Schröder lui-même qui assumera cette fonction à la tête



d'un parti où il a toujours eu du mal à s'imposer. Le départ d'Oskar Lafontaine augure d'un recentrage de la politique du gouvernement, qui a accumulé les faux pas depuis son arrivée au pouvoir. Sa démission a été saluée par les marchés

financiers et le patronat qui s'opposait vivement à ses réformes.

M. Schröder, qui a du mal à discipliner ses turbulents partenaires Verts, pourrait être tenté, à terme, de s'allier avec les libéraux du FPD. Il est d'ailleurs parvenu, jeu-

di 11 mars, à un accord avec eux pour réformer le code de la nationalité.

Lire pages 2 et 3, le portrait d'Oskar Lafontaine page 12 et notre éditorial page 16

Marianne fondue dans le tricolore, la marque France de Lionel Jospin

SI ÇA MARCHE pour Coca-Cola, Microsoft ou L'Oréal, pourquoi pas pour la France ? Lionel Jospin a décidé de doter le pays d'un logo, comme le font les multinationales à la recherche d'une notoriété immédiate. Il



s'agit d'une Marianne stylisée fondue dans le drapeau bleu-blanc-rouge, qui symbolise le pays depuis 1794. Le premier ministre en a fait part au président de la République et lui a montré l'œuvre conçue par la graphiste Isabelle Bauret, de l'agence de publicité Hémisphère Droit, une filiale du groupe de Jacques Séguéla. Ce dernier, multi-récidiviste de la communication politique, travaille en ce moment sur la stratégie de communication de la liste conduite par François Hollande aux élections européennes.

François Mitterrand avait, en son temps, refusé ce logo : « Ne mettez pas de la publicité à toutes les sauces ! », avait-il dit à Jacques Séguéla. Mais, aujourd'hui, le gouvernement

français, pris en tenaille entre l'efficacité de la communication des collectivités locales et la visibilité croissante du logo bleu étoilé symbole de l'Union européenne, veut que la nation soit mieux identifiée. Il faut « rendre à l'Etat ce qui appartient à l'Etat », affirme Bernard Candiard, directeur du service d'information du gouvernement, qui voit dans ce symbole national une façon de « doter la France d'une bannière modeste qui permet de nous rassembler ». La préoccupation n'est pas strictement française. Le gouvernement de Gerhard Schröder vient de moderniser l'aigle du Bundestag, qui devrait figurer sur le papier à en-tête des ministères. Les Britanniques, pionniers du genre, utilisent abondamment des armoiries qu'ils apposent sur tous les documents émanant du gouvernement.

« Ce n'est pas une idée sortie du chapeau d'un communicant », affirme M. Candiard, qui, lors de son passage à la Cour des comptes, en 1997, fut l'auteur d'un rapport sur les publications de l'administration française. « Je me suis rendu compte qu'il existait un kaléidoscope de symboles différents. Beau-

coup de logos ont fleuri en 1990-1992 dans les ministères et les administrations. »

Pour prévenir un rejet possible du public, des enquêtes ont été organisées dans quatre préfectures afin de dresser la liste des éléments susceptibles de représenter l'Etat. La panoplie était restreinte. Seuls douze mots et images ont été cités : de l'Hexagone à la cocarde, en passant par « RF ». Le coq, trop associé au sport, a été refusé. « Nous avons retenu les éléments les plus cités qui devaient forcément être associés pour recueillir l'unanimité », raconte M. Candiard. Le drapeau marianne repose donc sur un socle typographique constitué de la trilogie Liberté Egalité Fraternité et de la signature République française.

Il figurera - une fois les stocks de fournitures écoulés - sur tous les courriers des ministères, préfectures et même sur les panneaux signalant les travaux d'infrastructures financés par l'Etat. Avant d'être apposé, plus tard, sur les cartes d'identité et sur les passeports.

Florence Amalou

L'éradication programmée du mongolisme

C'EST L'UN des sujets les plus difficiles, l'un des moins évoqués aussi, touchant à l'application généralisée des acquis de la génétique dans le domaine de la pratique médicale. En 1996, 156 000 femmes enceintes (soit 25 %) ont, en France, accepté un test sanguin de dépistage de la trisomie 21. En 1997, elles ont été près de 380 000 (soit 52 %) et, l'an dernier, ce nombre a augmenté de 20 %, le dépistage concernant désormais près de 70 % des femmes enceintes, quel que soit leur âge.

En 1997, ce dépistage a permis l'identification prénatale de 358 cas de trisomie 21, dont 40 chez des femmes âgées de plus de trente-huit ans, cette identification conduisant dans la quasi-totalité des cas à une interruption « thérapeutique » de grossesse. Ce dépistage a aussi conduit au diagnostic prénatal de 87 autres cas de pathologies neurologiques (*spina bifida*) et de 22 autres anomalies chromosomiques importantes (trisomies 13 et 18). Le coût annuel d'un tel dépistage, pris en charge par la collectivité, est estimé, auprès du secrétariat d'Etat à la santé, à 124 millions de francs.

Le prélèvement de sang chez la femme enceinte permet, à partir de la quinzième semaine de grossesse,

d'appréhender le risque de donner naissance à un enfant porteur d'anomalies chromosomiques. En fonction des résultats obtenus, les praticiens proposent - ou non - un prélèvement de liquide amniotique qui permet une analyse directe du patrimoine génétique de l'enfant à naître.

La mise en place d'une telle procédure généralisée de dépistage a été progressive, rythmée par les avancées biologiques réalisées dans ce domaine. Après la découverte à Paris, en 1959, par le professeur Jérôme Lejeune et ses collaborateurs, des bases chromosomiques de la trisomie 21, le diagnostic prénatal de cette anomalie génétique fut mis en place et pris en charge par la collectivité en 1973. Il ne concernait alors que les femmes âgées de plus de quarante ans, la fréquence de l'anomalie augmentant avec l'âge de la future mère. En 1980, ce seuil fut abaissé à trente-huit ans. Par la suite, le nombre des amniocenteses devait massivement augmenter, passant de 2 800 en 1980 à près de 25 000 en 1990. Fallait-il aller plus avant ?

Jean-Yves Nau

Lire la suite page 16

La réforme de la justice

■ Les députés veulent renforcer la présomption d'innocence

■ Limitation de la garde à vue et de la détention provisoire

■ Les abus de biens sociaux seraient prescrits dans les mêmes conditions que les autres délits

Lire page 6

Le Printemps des musées

DIMANCHE 14 MARS, tous les musées de France ouvrent gratuitement leurs portes au public. Chacun d'entre eux mettra en valeur trois objets d'art évoquant le printemps. Les visiteurs désigneront leur œuvre préférée et ce choix fera ensuite l'objet d'une publication par la direction des musées de France. En 1998, près de 15 millions d'entrées ont été enregistrées, au total, dans les 900 musées de France. Mais les établissements régionaux attirent moins le public. Catherine Trautmann a donc décidé de renouer avec la politique de dépôt systématique d'œuvres dans les musées régionaux. Dons et datations faits à l'Etat devraient davantage être réorientés vers la province.

Lire page 33

Rentrée en mêlée



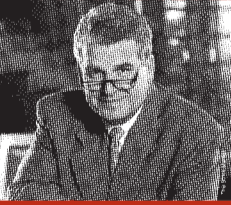
ABDELATIF BENAZZI

LE CHAMPIONNAT de France de rugby entre dans sa phase finale, samedi 13 et dimanche 14 mars, avec le Top 16 qui réunit les meilleures équipes. Ce sera l'occasion pour l'Agenais Abdelatif Benazzi, trente et un ans, ancien capitaine du XV de France, de faire son retour après une blessure et de prétendre à une sélection en vue de la Coupe du monde.

Lire page 29

International.....	2	Carnet.....	28
France.....	6	Aujourd'hui.....	29
Société.....	8	Météorologie, jeux..	32
Régions.....	10	Culture.....	33
Horizons.....	12	Guide culturel.....	35
Entreprises.....	17	Kiosque.....	37
Communication.....	23	Abonnements.....	37
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	38

VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT




M. F. Witz
Directeur de PME

La loi occupe des milliers de pages du *Journal Officiel* et de codes, auxquelles s'ajoutent les décrets, les **arrêts de jurisprudence** et toutes les instructions de l'Administration.

Autant dire que si vous ne disposez pas d'une documentation juridique parfaitement opérationnelle pour **valider vos décisions**, vous courez tout simplement le risque de vous tromper.

Vous n'avez pas le droit.



Vous avez le droit

ALLEMAGNE Oskar Lafontaine, ministre des finances du gouvernement allemand et président du Parti social-démocrate (SPD) a démissionné de ses fonctions, jeudi 11 mars,

sans fournir d'explication. ● LE COMITÉ directeur du SPD devait se réunir dans la matinée de vendredi. Selon les informations circulant à Bonn, c'est le chancelier lui-même

qui devrait briguer le poste de président du SPD. ● LE NOUVEAU MINISTRE des finances devrait être Hans Eichel, cinquante-sept ans, maire de Kassel, et président du

Land de Hesse (Francfort), à la tête d'une coalition avec les Verts. ● LE DÉPART de M. Lafontaine a été salué par les marchés financiers qui tablent sur l'abandon de la politique keyné-

sienne de gauche qu'il menait. La Bourse de Francfort gagnait plus de 4 % vendredi à l'ouverture et l'euro a vivement augmenté face au dollar. (Lire aussi notre éditorial page 16.)

Gerhard Schröder seul maître à bord après la démission d'Oskar Lafontaine

Le ministère des finances devrait être attribué à Hans Eichel. La présidence du Parti social-démocrate pourrait être occupée par M. Schröder lui-même. La Bourse de Francfort et l'euro ont progressé, les milieux financiers tablent sur un recentrage de la politique économique à Bonn

OSKAR LAFONTAINE a démissionné jeudi 11 mars de son poste de ministre des finances et de la présidence du parti social-démocrate allemand (SPD), créant un séisme politique à Bonn. Ce Sarrois de cinquante-cinq ans, qui présidait la parti depuis 1995, incarnait la gauche traditionnelle allemande, proche des syndicats, aux convictions keynésienne. Son départ surprise devait permettre au chancelier Gerhard Schröder, proche des entreprises, d'entamer un virage politique au centre.

Le comité directeur du SPD devait se réunir dans la matinée de vendredi pour trouver un nouveau président, successeur à M. Lafontaine. Selon les informations circulant à Bonn, c'est le chancelier lui-même qui devrait briguer ce poste, achevant sa conquête du pouvoir. M. Schröder avait gagné les élections d'octobre 1998 en tandem avec Oskar Lafon-

taine, qui avait longtemps espéré pouvoir briguer lui-même la chancellerie. Mais le président du SPD avait dû s'effacer devant M. Schröder, chouchou des sondages, qui venait de remporter une victoire écrasante dans son fief de Basse-Saxe (région de Hanovre) en mars 1998.

Aujourd'hui, l'enjeu pour M. Schröder est d'asseoir son pouvoir sur un parti, jusqu'à présent dévoué à Oskar Lafontaine, qui ne l'a jamais aimé en raison de ses convictions économiques pragmatiques jugées trop peu à gauche. Le chancelier se retrouve seul maître à bord, mais aussi seul responsable d'un gouvernement qui a accumulé les maladroites depuis son entrée en fonctions.

La démission de M. Lafontaine est intervenue au lendemain d'un conseil des ministres houleux, au cours duquel le chancelier a sermoné ses ministres. Selon la presse alle-

mande, M. Schröder a expliqué que le gouvernement ne devait plus avoir des exigences qui conduisent à alourdir le fardeau financier des entreprises et de la population. Il s'en serait pris nommément à M. Lafontaine, accusé d'avoir commis « une faute stratégique » en décrétant l'imposition des provisions des groupes énergétiques, avec lesquels le gouvernement tente de négocier en douceur l'abandon du nucléaire civil. La facture s'élevait à 25 milliards de deutschemarks sur dix ans, selon le patronat. M. Lafontaine a commencé par contester le calcul du patronat, jusqu'à ce que le chancelier découvre, furieux, que cette estimation correspondait à celle du ministère des finances.

Le départ de M. Lafontaine a immédiatement relancé les spéculations sur l'avenir de la coalition gouvernementale formée à l'automne 1998 avec les Verts. Pendant toute la campagne électorale, M. Schröder, qui avait connu au début des années 90 une turbulente cohabitation avec les Verts dans son fief de Basse-Saxe notamment avec son ministre actuel de l'environnement Jürgen Trittin, avait envisagé de former une « grande coalition » avec les chrétiens-démocrates (la CDU, parti d'Helmut Kohl). Cette alliance lui aurait permis de marginaliser l'aile gauche du SPD.

« La stabilité de l'œuvre du gouvernement n'est pas remise en cause », a déclaré jeudi dans la soirée le chancelier au cours d'une très sèche déclaration devant la presse, après laquelle, fait extrêmement rare, aucune question n'a pu être posée. Le départ de

M. Lafontaine intervient le jour où le SPD a trouvé avec le petit parti libéral (FDP) un compromis pour réformer le code de la nationalité, projet essentiel qui a fait perdre les élections partielles de Hesse en février et du coup la majorité au Bundesrat.

« UN AVERTISSEMENT »

M. Schröder pourrait former, en cas de nécessité, une nouvelle majorité au Bundestag avec le FDP. Cette hypothèse était jusqu'à présent largement théorique : Oskar Lafontaine ne voulait pas en entendre parler d'une collaboration avec le FDP dont les convictions économiques sont aux antipodes des siennes. En sus, l'alliance avec les Verts était le seul moyen pour le SPD de contrôler le Bundesrat, la chambre représentante des Länder, sans laquelle il est impossible de faire adopter ses réformes. Ces deux obstacles ont sauté : M. Lafontaine est parti, tandis que la gauche ne dispose plus de la majorité absolue au Bundesrat. Même s'il est peu probable que le chancelier change immédiatement de partenaire de coalition, les Verts savent

désormais qu'ils sont facilement remplaçables. Cette crainte devrait aider le chancelier à faire régner un peu plus de discipline au sein de son gouvernement.

M. Lafontaine doit être remplacé au ministère des finances par Hans Eichel. Ministre-président de Hesse depuis 1991, ce personnage discret a été battu aux élections de février 1999. Non pas parce qu'il a enregistré un mauvais score électoral - le SPD a progressé par rapport au scrutin de 1994 - mais parce ses alliés Vert se sont effondrés. Pragmatique, M. Eichel devrait redonner de la sérénité au ministère des finances, traumatisé par l'arrivée dans ses murs de M. Lafontaine et de ses conseillers keynésiens. Selon la presse allemande, la réforme fiscale d'Oskar Lafontaine pourrait être remise sur l'ouvrage.

Le départ de M. Lafontaine, dont les prises de bec avec la Bundesbank puis la banque centrale européenne étaient devenues incessantes, a été salué par les marchés financiers, l'euro s'envolant vivement face au dollar suite à l'annonce de la décision, tandis que la Bourse de Francfort s'en-

voitait vendredi matin. Dieter Hundt, président du patronat (BDA), a jugé bienvenu le départ du ministre des finances, « qui était exclusivement orienté vers la politique de la demande », tandis que Hans Olaf Henkel, président du patronat industriel (BDI) a espéré que « l'aile plus favorable à l'économie au sein de la coalition gouvernementale et les forces réformistes en sortent renforcées ».

L'opposition y a vu la confirmation de ses critiques sur le chaos gouvernemental qui règne à Bonn depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. « La démission d'Oskar Lafontaine est un avertissement fatidique quant au manque de substance du gouvernement », a estimé le président de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) Wolfgang Schäuble. M. Lafontaine « ne veut manifestement pas être tenu pour coupable des dommages engendrés par la coalition rouge-verte dans le pays. La démission de M. Lafontaine est un aveu que le gouvernement Schröder a échoué », a ajouté le chef de file de l'opposition.

Arnaud Leparmentier

Accord avec les libéraux sur le code de la nationalité

Le ministre social-démocrate (SPD) de l'intérieur, Otto Schily, est parvenu jeudi 11 mars à un accord avec le gouvernement régional de Rhénanie-Palatinat - co-dirigé par le SPD et le Parti libéral FDP, dans l'opposition à Bonn - pour amender le projet de réforme du code de la nationalité. Approuvé par les Verts, cet accord va permettre à la gauche allemande, qui a perdu la majorité absolue au Bundesrat, de retrouver une majorité dans cette chambre et de faire passer cette réforme.

Le compromis prévoit l'octroi d'un double passeport aux enfants d'étrangers nés en Allemagne mais jusqu'à 23 ans seulement, après quoi ils devront opter pour l'une des deux nationalités. Le délai de séjour en Allemagne pour demander une naturalisation est ramené de 15 à 8 ans. Mais il faudra toujours renoncer à sa nationalité d'origine pour devenir allemand.

Le virage au centre de l'Allemagne

« NOUS n'allons pas tout faire autrement. Nous allons le faire beaucoup mieux. » C'est ainsi que Gerhard Schröder avait attiré l'électorat du centre. Celui que les

ANALYSE

Les idées de M. Lafontaine ne correspondaient plus aux souhaits des Allemands

syndicats surnommaient le « camarade des patrons » pendant la campagne électorale avait chanté un hymne à la croissance, à l'innovation et aux investissements. Oskar Lafontaine, ministre-président de Sarre et candidat malheureux contre Helmut Kohl en 1990, incarnait une tradition économique de gauche redistributive - néokeynésienne -, devenue ultraminoritaire en Allemagne mais encore puissante au SPD (Parti social-démocrate). Depuis les élections, la seconde des deux tendances l'avait emporté, provoquant un grand malentendu avec la majorité des Allemands. Le départ d'Oskar Lafontaine le lève et inverse sans doute les priorités.

En votant massivement pour Gerhard Schröder, en qui ils avaient vu un centriste, les Allemands avaient cru en effet choisir la continuité. Gerhard Schröder n'était-il pas, selon l'expression du chef des néocomunistes, Gregor Gysi, un « Kohl en plus jeune et plus moderne » ? Le SPD obtiendra 40,9 % des voix, tandis que la CDU (Union chrétienne-démocrate) enregistrera son plus mauvais score depuis 1949 avec 35,1 % des voix. Ce raz de marée, qui semble plus un rejet d'Helmut Kohl qu'un virage à gauche de l'opinion, va néanmoins contraindre Gerhard Schröder (qui doit constituer une coalition au Bundestag) à former une alliance de gauche avec les Verts, alors qu'il avait plutôt misé pendant sa campagne sur une « grande coalition » avec les chrétiens-démocrates.

Oskar Lafontaine, pilier du SPD traditionnel, n'avait pu qu'accepter de mauvaise grâce la victoire de ce rival télégraphique qu'est Gerhard Schröder. Après avoir envisagé de prendre la présidence du groupe parlementaire SPD au Bundestag, lieu de pouvoir considérable dans le régime parlementaire allemand, M. Lafontaine avait finalement pris un super-ministère des finances, augmenté d'une partie de l'économie et de l'Europe. Cet accord conclu avec le chancelier devait assurer à ce dernier la discipline du Sarrois, qui, en échange, espérait pouvoir marquer de son empreinte et de ses

idées la politique financière et économique de Bonn.

Dès le lendemain de la victoire de la gauche, M. Lafontaine a appelé à une baisse des taux d'intérêt de la Bundesbank, en conformité avec sa lecture keynésienne de la situation économique de l'Allemagne. Le pays étant dans une mauvaise phase conjoncturelle, une relance était à ses yeux nécessaire, qui passait par une politique monétaire plus souple. Dans le même temps et dans le même esprit, M. Lafontaine se déclarait en faveur d'une augmentation des salaires, afin de soutenir la consommation. Quelques semaines plus tard, il a présenté, en accord avec les Verts, un projet de réforme fiscale qui augmentait le pouvoir d'achat des familles en taxant plus lourdement les entreprises. Ces mesures ont provoqué l'ire des banquiers de Francfort et des patrons, convaincus que l'Allemagne ne souffre pas d'une crise de la demande mais d'une crise de l'offre, c'est-à-dire de coûts du travail excessifs.

Face à la pression de la Bundesbank, M. Lafontaine reculera provisoirement, mais il repartira à l'attaque de la Banque centrale européenne, née le 1^{er} janvier avec l'euro, provoquant l'inquiétude des marchés financiers. L'euro, que les pronostics disaient fort face au dollar, s'inscrit au contraire sur une pente glissante (la monnaie européenne a d'ailleurs bondi à l'annonce de la démission de M. Lafontaine). Face à la grogne des patrons, c'est M. Schröder lui-même qui devra s'interposer très vite, pour réduire progressivement le poids de la réforme Lafontaine.

CLIMAT SOCIAL ALOURDI

M. Lafontaine va aussi déclencher un découragement au ministère des finances de Bonn par des décapitations politiques et par la gestion de ses priorités. Ses fonctionnaires lui reprochaient de se perdre dans des projets théoriques de réforme du système financier mondial, contre l'avis de tous ses partenaires du G7, et de délaissier l'ingrate préparation de son budget. L'Allemagne, c'est inévit, est dénoncée à Bruxelles comme laxiste. Puis un arrêt explosif de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe vient finir de jeter une pagaille totale dans ledit budget, ordonnant une baisse de la fiscalité des familles, qui coutera 11 milliards d'euros dès l'an 2002. Le réformiste Lafontaine se trouvait paralysé par ce diktat, qui tuait toute velléité de relance et de redistribution de gauche.

Toutes ces décisions du ministre des finances ont irrité le chance-

lier. C'est en particulier le cas pour les salaires. Se sentant encouragés par Oskar Lafontaine, les syndicats ont arraché, sous la menace de la grève, des hausses de salaires proches de 4 % dans la métallurgie, aggravant aux yeux des patrons le handicap allemand pour créer de l'emploi. Ces augmentations ont tellement alourdi le climat social qu'elles ont privé de substance les discussions avec les partenaires sociaux pour parvenir à un « pacte sur l'emploi », pierre angulaire de la politique consensuelle nouvelle que voulait mettre en place le chancelier.

Autre sujet de conflit : le nucléaire. Les producteurs d'électricité allemands ont failli claquer la porte des négociations mardi 9 mars, M. Lafontaine voulant taxer de 10 à 25 milliards de marks leurs provisions pour retraitement de déchets nucléaires. La liste des lobbies - par exemple les compagnies d'assurances, les PME, les agriculteurs, l'industrie lourde - passés à la chancellerie pour faire corriger les projets de M. Lafontaine s'allongeaient de semaine en semaine.

Les élections de Hesse (région de Francfort) ont été perdues début février, parce que la population n'acceptait pas de donner la nationalité allemande à quatre millions d'immigrés. Cette défaite n'est pas à mettre au débit du ministre des finances, mais elle va lui ôter ses dernières marges de manœuvre. La coalition Rouge-Verte ayant perdu après ce dimanche fatal de Hesse la majorité absolue au Bundesrat, la chambre représentante des Länder, le gouvernement doit composer avec l'opposition, en particulier dans les domaines fiscaux.

M. Lafontaine espérait bien trouver une voie de sortie en s'alliant avec les ex-communistes du PDS lors des élections d'automne dans les nouveaux Länder, et retrouver ainsi une majorité de gauche au Bundesrat. Mais M. Schröder, qui s'inquiète des réactions de l'électorat centriste, fait la grimace.

Toutes ces déconvenues, personnelles, idéologiques et politiques, se sont accumulées sur Oskar Lafontaine, espoir du SPD à la fin des années 80. Celui qui était le chancelier *bis* au sortir des urnes à l'automne 1998 avait perdu quasiment toute autonomie face au chancelier, que les sondages persistent à épargner. Sa retraite est celle de ses convictions, sincères mais ne correspondant pas aux souhaits des Allemands, qui préfèrent le *Neue Mitte* (nouveau centre) de Gerhard Schröder.

Ar. Le.

Mensuel. En vente chez votre marchand de journaux.

Mars 1999 Nouvelle formule / Numéro 1 / 24 F

Le Monde des DEBATS

Islamisme, déclin ou mutation? Gilles Kepel / Nilufer Göle

Néandertal et Cro-Magnon, deux humanités face à face Eric Rohde

Bibi jeune Noga Treves

Communisme : l'après «Livre noir» Alexandra Laignel-Lavastine

l'autorité malmenée

Pierre Manent / Alain Renaut, François Dubet, Henri Vacquin
François de Singly, Frédéric Ocqueteau

Contrôler les journalistes?
René Frydman / Ivan Levai / Didier Pourquery

Mars 1999 1 - 24.00 F

Nouvelle formule 24 F

Restez libre, cultivez votre sens critique.



Réaction enthousiaste des marchés financiers

L'ANNONCE, jeudi 11 mars, en fin d'après-midi, de la démission du ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, a reçu un accueil enthousiaste des marchés financiers. Dans les minutes qui ont suivi la nouvelle, l'euro s'est envolé face au dollar, passant de 1,08 dollar à plus de 1,10 dollar. Les taux d'intérêt allemands à dix ans ont pour leur part nettement baissé, revenant de 4,09 % à moins de 4 %. La Bourse de Francfort, enfin, a ouvert en très forte hausse vendredi 12 mars : + 4,6 %.

La démission de M. Lafontaine est un soulagement pour les opérateurs de marché, qui s'inquiétaient de plus en plus des orientations économiques en Allemagne. Habités à l'orthodoxie monétaire et budgétaire outre-Rhin, ils étaient totalement dérouterés par les thèses ultra-keynésiennes développées par M. Lafontaine et son secrétaire d'Etat aux finances, Heiner Flassbeck. Les analystes étaient d'ailleurs nombreux à attribuer à ce tandem la responsabilité des mauvaises performances économiques de l'Allemagne : le PIB allemand a reculé de 0,4 point au dernier trimestre de 1998, alors qu'il a progressé de 0,7 % en France au cours de la même période. Les mesures fiscales prises à Bonn étaient notamment jugées responsables de la baisse du moral des chefs d'entreprise allemands, reflétée par le repli continu de l'indice IFO, mesurant le climat des affaires. Enfin, les propos de M. Lafontaine en faveur d'une relance de la demande n'auraient pas été étrangers aux accords salariaux généreux conclus récemment en Allemagne, accords généralement considérés comme une mauvaise nouvelle pour l'économie allemande compte tenu de son manque de compétitivité. Aux yeux des investisseurs, la démission de M. Lafontaine marque donc un tournant décisif dans la politique économique allemande, mais aussi européenne, dans le sens du libéralisme et de l'abandon définitif du keynésianisme.

Surtout, les opérateurs considèrent que le départ du ministre allemand des finances apaisera les tensions entre pouvoir politique et pouvoir monétaire. Il permettra

d'établir enfin des relations harmonieuses entre les ministres des finances de l'Euroland et la Banque centrale européenne (BCE), avec, à la clé, une meilleure coordination des politiques budgétaire et monétaire et la mise en place d'un *policy mix* mieux équilibré et plus efficace.

De notoriété publique, les relations entre M. Lafontaine et les banquiers centraux européens étaient exécrables. Dès son arrivée au gouvernement, le ministre allemand des finances s'en était

pas utilisé, des mesures budgétaires ne peuvent pas être exclues, car le fait de ne rien faire pourrait se révéler très coûteux. Ces nouvelles attaques et menaces de M. Lafontaine, tout comme son projet d'instaurer des zones cibles entre le dollar, l'euro et le yen, projet jugé « irréaliste » par les dirigeants monétaires européens, avaient fini par provoquer l'exaspération à Francfort.

VICTOIRE DES BANQUIERS CENTRAUX

« A cause de M. Lafontaine, les colombes de la BCE ont de plus en plus de mal à s'imposer face aux faucons », confiait, à la fin du mois de février, un haut dirigeant monétaire européen. Jeudi 4 mars, le président de la BCE, Wim Duisenberg, avait même pris directement pris à partie M. Lafontaine. « Je dois confesser qu'il fait plus de bruit à travers les médias que lorsque je l'ai rencontré », il y a deux semaines. M. Duisenberg faisait allusion à la réunion du conseil de la BCE à laquelle M. Lafontaine, en tant que président en exercice du conseil Eco-fin, avait assisté. « Nous faisons de notre mieux pour renforcer la confiance, dans cette nouvelle monnaie qu'est l'euro. Nous ne pouvons qu'espérer que les responsables politiques nous aident », avait ajouté M. Duisenberg, laissant entendre que les prises de position de M. Lafontaine étaient largement responsables de la faiblesse de l'euro et de la défiance des investisseurs internationaux à l'égard de la monnaie européenne. Dans ces conditions, le départ de M. Lafontaine apparaît sur les marchés comme une victoire des banquiers centraux et, en particulier, du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, son ennemi numéro un.

Les analystes n'excluent d'ailleurs pas que la BCE fête, à sa manière, le départ du ministre allemand des finances en abaissant ses taux directeurs au cours des prochaines semaines. Après l'envolée de l'euro à l'annonce de sa démission, un tel assouplissement monétaire constituerait, pour M. Lafontaine, une ultime humiliation.

Pierre-Antoine Delhommais

La fin d'un « modèle » pour la gauche française

TANDIS que la droite restait silencieuse, la majorité de gauche au pouvoir en France a unanimement regretté, jeudi 11 et vendredi 12 mars, la démission du ministre des finances allemand du gouvernement de Gerhard Schröder et de la présidence du SPD. Si le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn – qui devait s'entretenir vendredi avec Oskar Lafontaine – a jugé déplacé tout commentaire « sur une affaire intérieure allemande » et sur une décision qu'il « regrette » et « respecte », le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a immédiatement pris les devants de ses partenaires « pluriels » pour expliquer jeudi, sur Canal Plus, que le gouvernement de Gerhard Schröder avait « du mal », que la gauche allemande n'était plus un « modèle » pour la gauche française, et que, « en France, cela va quand même plutôt mieux ».

« Ce qui concerne le gouvernement allemand nous concerne », a néanmoins expliqué M. Hollande. « Le différend entre Gerhard Schröder et Oskar Lafontaine va avoir des conséquences sur ce que l'on peut

faire en Europe », a-t-il ajouté : « J'espère que les choses vont se reconstituer, car quand un gouvernement connaît une crise, surtout quand il est de gauche, cela concerne toute l'Europe, la France, et toute la gauche. » Tentant d'analyser la « rupture », le responsable socialiste a avancé que, « depuis leur arrivée au pouvoir il y a six mois, les responsables allemands ont eu du mal avec le dossier fiscal, avec le dossier nucléaire et avec les Verts », avant d'évoquer « peut-être une contradiction entre deux pratiques, Lafontaine étant plus à gauche que Schröder ».

« APPRENTISSAGE DU POUVOIR »

Partenaires de la coalition au pouvoir, écologistes et communistes ont aussi tenu à réagir à l'événement. Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts français aux élections européennes, qui s'était entretenu au téléphone avec le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, s'est voulu rassurant. « Nous faisons l'apprentissage du pouvoir », a commenté le député européen, jeudi soir, lors d'un meeting dans les Hauts-de-Seine, jugeant que « sortir du nucléaire et réformer le code de la nationalité »

étaient deux objectifs difficiles à atteindre pour le gouvernement allemand. « Il ne faut pas se laisser aller au conflit, mais puiser [dans cette crise] une énergie nouvelle pour surmonter les difficultés », a-t-il estimé. M. Cohn-Bendit s'est dit « profondément persuadé » que cette démission « ne remet pas en cause la coalition SPD-Verts et qu'il n'y a pas d'alternative à la coalition gouvernementale même si l'accord Schröder-Lafontaine n'a pas tenu ».

Moins optimiste, plus offensif, le Parti communiste a vu, au contraire, dans cette démission la confirmation de « la gravité de la crise qui couvait depuis un certain temps ». « Le gouvernement de Gerhard Schröder a trop tardé à répondre aux attentes sociales », écrit le quotidien *L'Humanité* dans un éditorial. « Et, à l'évidence, l'indécision à prendre des mesures sur les plans fiscal et économique pour encourager la consommation a engendré trop de déceptions. » Se gardant de toute comparaison française, le PCF juge que « le départ de l'homme de la Sarre » est « un coup dur pour un chancelier trop attiré par la Lorelei du social-libéralisme ».

Le chancelier va s'efforcer d'étendre son contrôle sur son parti

Le partage du pouvoir au sommet de la social-démocratie est mis en cause

IL N'Y A PAS de diarchie au sommet, disait de Gaulle pour freiner les appétits de son premier ministre Georges Pompidou... Après la démission d'Oskar Lafontaine, il est probable qu'il n'y aura plus de diarchie au sommet de la social-démocratie allemande. Dans l'épreuve de force qui l'a opposé à son ministre des finances et président du SPD, Gerhard Schröder a compris qu'il devait mettre fin à une situation qui, dans les périodes de gouvernement social-démocrate, a toujours conduit à des conflits et finalement à des échecs : la séparation des postes de chancelier et de président du parti.

L'exemple le plus flagrant est celui de Helmut Schmidt. Quand il accède à la chancellerie, en 1974, il laisse à Willy Brandt la présidence du SPD. Le héros de la social-démocratie allemande vient de démissionner après la découverte dans son entourage immédiat d'un agent est-allemand. Il reste très populaire dans le parti, surtout chez les jeunes – parmi eux, Gerhard Schröder et Oskar Lafontaine. Par conviction autant que par tactique politique, Willy Brandt adopte envers le gouvernement Schmidt une posi-

tion critique, sur la politique économique comme sur les questions de défense (installation des Pershing et des missiles de croisière américains), qui fragilise le chancelier et contribue à sa chute, en octobre 1982.

L'EXEMPLE DE WILLY BRANDT

Willy Brandt lui-même avait eu à souffrir d'un tel partage du pouvoir dans les dernières années de sa présence à la chancellerie. Il était certes formellement président du SPD, mais le véritable homme fort de l'appareil était un ancien apparatchik communiste, Herbert Wehner, président du groupe parlementaire SPD, qui le poussa dehors en 1974.

Après le véritable « coup d'Etat » perpétré par Oskar Lafontaine contre Rudolf Scharping au congrès social-démocrate de Mannheim, en 1995, le « Napoléon de la Sarre » pouvait espérer être à la fois le président du parti et le candidat à la chancellerie. A l'inverse, Gerhard Schröder comptait sur sa popularité dans l'opinion allemande pour devenir le challenger de Helmut Kohl, mais il avait peu de chances de s'imposer dans un parti trop à gauche pour la ligne qu'il voulait

défendre dans la campagne électorale.

Au soir du scrutin du 27 septembre 1998, en montant le premier sur le podium, Oskar Lafontaine s'était félicité de « notre » victoire, partageant ainsi les lauriers avec Gerhard Schröder. Ce partage aura duré à peine six mois. Dans un premier temps, le chancelier avait préféré voir son rival dans le gouvernement plutôt qu'à la tête du groupe parlementaire SPD au Bundestag. C'était dans l'espoir de mieux le contrôler, mais la tentative a échoué. Gerhard Schröder s'est senti assez fort, jeudi 11 mars, pour jouer son va-tout. Il lui reste maintenant à se faire obéir d'un parti qui ne l'a jamais vraiment aimé. Il peut essayer de le prendre directement en charge, la solution la moins risquée eu égard aux querelles internes, mais la plus consommatrice d'énergie. Il peut en confier la direction à un hommelige qui contrôlera la machine sans se poser en rival. L'expérience lui enseigne, en tout cas, de ne pas laisser la place à une personnalité qui s'intéresse déjà à sa succession.

Daniel Vernet

PROFIL

UN GESTIONNAIRE PRAGMATIQUE

HANS EICHEL, cinquante-sept ans, pressenti par Gerhard Schröder pour prendre la tête du ministère allemand des finances, est un gestionnaire efficace, qui a réussi sans bruit à s'affirmer peu à peu, en dépit d'un manque de charisme, comme un des barons du Parti social-démocrate. Maire de Kassel, il dirigeait jusqu'ici le Land de Hesse, celui où se trouve Francfort, à la tête d'une coalition avec les Verts. Victime du début de la crise politique qui vient de provoquer le retrait d'Oskar Lafontaine, il a été, à la surprise générale, battu en février lors des élections régionales qui devaient être pour lui une formalité.

Ces élections, qui ont coûté à la coalition du chancelier Schröder sa majorité au Bundesrat, la deuxième chambre du Parlement allemand, ont sanctionné la nouvelle politique initiée par les sociaux-démocrates et les Verts pour changer le code de la nationalité allemande. La gestion de M. Eichel, qui devait quitter ses fonctions le mois prochain, n'a pas été mise en cause.

En huit ans, en collaboration avec un parti vert plutôt coopératif au niveau régional – Joschka Fischer, l'actuel ministre des affaires étrangères, y a été lui-même ministre –, il a su faire de sa région l'une des plus florissantes d'Allemagne et d'Europe. Il a notamment soutenu Francfort, qui abrite le siège de la Banque centrale européenne, dans ses ambitions à devenir la capitale financière de la zone euro.

Son pragmatisme discret tranchera, s'il est nommé à la tête du ministère des finances, avec les convictions plus interventionnistes d'Oskar Lafontaine. C'est à lui notamment qu'incombait de reprendre les discussions sur la réforme fiscale allemande. Le projet préparé par M. Lafontaine s'était heurté ces dernières semaines à une vive hostilité des organisations patronales. Il y a deux ans, M. Eichel avait présidé la commission d'arbitrage mise en place par le gouvernement du chancelier Kohl pour essayer de trouver un terrain d'entente entre la majorité et l'opposition de l'époque sur cette réforme fiscale. Le processus avait échoué, mais sa médiation n'avait pas été remise en cause.

Henri de Bresson

La coalition est en danger, selon la presse allemande

« LAFONTAINE AUS ! », s'exclame « une » le quotidien populaire *Bild* à propos de la démission du ministre des finances allemand. Sous la photo d'archive d'un Oskar Lafontaine au regard pensif, cette légende : « Une chute profonde. » Avant de revenir sur « les heures dramatiques » et le « tremblement de terre » en cours à Bonn, le journal se demande : « Comment cela va se poursuivre pour le gouvernement ? »

A l'instar du quotidien le plus lu d'Allemagne, la presse de vendredi 12 mars semble avoir été prise de court par la nouvelle tombée en fin d'après-midi, jeudi. La surprise passée, les commentateurs estiment toutefois que le chancelier Gerhard Schröder se trouve désormais en première ligne. Le journal conservateur *Die Welt* observe que « Schröder s'impose » dans le bras de fer avec son ministre, qu'il « tient responsable du bilan misérable des 100 premiers jours » du gouvernement social-démocrate, mais s'interroge néanmoins sur la capacité du chancelier à « pouvoir faire ce qu'il avait annoncé qu'il ferait pendant la campagne électorale ».

« CRISE GRAVE »

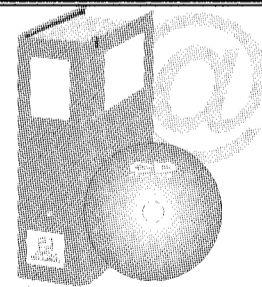
Selon l'autre grand titre conservateur, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, « il reste à attendre de voir si le vainqueur pourra jouir de ce triomphe ». Le quotidien des milieux économiques, *Handelsblatt*, écrit que « la démission de Lafontaine, le ministre le plus important du gouvernement, met aussi à mal le chancelier lui-même. Le chancelier partage une grande part de responsabilité dans le démarrage chaotique de ce gouvernement, avec une série sans fin d'échecs, de mauvaise fortune et d'anicroches ».

De nombreux commentateurs parlent des difficultés à venir de l'actuelle coalition, dont on évoque l'éventuel éclatement. *Handelsblatt* parle d'une « crise grave » traversée par le gouvernement, dont les différents projets

ont creusé le fossé ces derniers mois avec le monde de l'entreprise. Avec ce départ spectaculaire, « le gouvernement rouge-vert est également en question », estime *Die Welt*, car « les rumeurs courent selon lesquelles [M.] Schröder a désormais le champ libre pour un changement de coalition avec le FDP », le petit parti libéral.

Ce sont donc les ministres verts qui « vont trembler maintenant »,

juge la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, en pensant que le chancelier a l'opportunité de se séparer de son partenaire écologiste. « Si [Gerhard] Schröder a une occasion de changer de coalition, c'est bien maintenant », écrit l'éditorialiste du quotidien en première page. « Ce pourrait être une opération avec un risque mortel. Mais la structure du pouvoir de [M.] Schröder s'est peut-être déjà effondrée. »



Les Editions Législatives, plus de 500 juristes spécialisés analysent, synthétisent et commentent l'information juridique dans tous les domaines : social, fiscal, affaires, immobilier, agricole, droits spécialisés...

C'est pourquoi chaque Dictionnaire Permanent et chaque CD-Rom des Editions Législatives vous donnent le droit de décider, d'agir, ou de réagir en sécurité.



Sept candidats s'affronteront à la présidentielle algérienne du 15 avril

Le Conseil constitutionnel a rejeté la candidature de cheikh Mahfoud Nahnah, mais avalisé celle d'Abdallah Djaballah, l'autre candidat islamiste.

Aucune femme ne se présentera devant les électeurs, le Conseil ayant refusé le dossier de Louisa Hanoune

Le conseil constitutionnel algérien a rendu public, jeudi 11 mars, la liste officielle des candidats à l'élection présidentielle du 15 avril. Si plus d'une quarantaine de personnes avaient annoncé leur intention de se

présenter, en définitive, seuls onze dossiers avaient été présentés au conseil. Sur ce total, sept candidats ont été retenus, a annoncé jeudi en fin de journée le président du conseil constitutionnel, Saïd Bouchair. Il

s'agit de MM. Hocine Aït Ahmed, Abdelaziz Bouteflika, Abdallah Djaballah, Youssef El Khatib, Mouloud Hamrouche, Ahmed Taleb Ibrahim et Mokdad Sifi. Les quatre candidats éliminés sont Mahfoud Nahnah, Sid-Ah-

med Ghazali, M^{me} Louisa Hanoune et Nourredine Boukrouh, le premier n'ayant pu produire une attestation de participation à la guerre d'indépendance, les trois autres ayant échoué à rassembler le nombre de si-

gnatures exigé. Un deuxième tour sera sans doute nécessaire pour désigner le successeur du président Liamine Zeroual, qui avait annoncé à l'automne son intention d'abréger son mandat au nom de « l'alternance ».

LA CRÉDIBILITÉ de l'élection présidentielle du 15 avril sort renforcée de son premier test : la publication de la liste officielle des candidats. En retenant 7 noms alors que 11 dossiers de candidature lui avaient été présentés, le conseil constitutionnel a en effet rendu tout son sens à l'élection du 15 avril : la compétition est ouverte et personne ne peut prédire qui succèdera au président (démissionnaire) Zeroual.

La loi électorale imposait à chaque candidat de réunir 600 signatures d'électeurs ou 75 000 signatures d'électeurs, réparties dans les deux cas dans au moins 25 des 48 wilayas (départements). Selon le conseil constitutionnel, seul sept d'entre eux y sont parvenus. C'est bien davantage que prévu.

Les experts pronostiquaient en effet une compétition réduite à quatre ou cinq personnes : Abdelaziz Bouteflika, brillant ministre des affaires étrangères du président Boumediène à une époque où l'Algérie faisait figure de modèle, aujourd'hui candidat du « rassemblement » mais catalogué par certains

comme étant celui du pouvoir ; le docteur Ahmed Taleb Ibrahim, maintes fois ministre de Boumediène et Chadli, défenseur des valeurs « arabo-islamiques » associées à la modernité ; Mouloud Hamrouche, l'ancien premier ministre « réformateur » démissionné par l'armée en 1991 ; le socialiste Hocine Aït Ahmed, indépendantiste de la première heure et rebelle de toujours dont la popularité est restée intacte dans sa Kabylie natale.

« GRANDE GUEULE »

Trois autres noms, inattendus ceux-là, sont venus s'ajouter à cette liste : Abdallah Djaballah, un islamiste de 43 ans fin manœuvrier ; Youssef El Khatib, un héros de la guerre, « grande gueule », longtemps proche du président Zeroual et adversaire résolu de M. Bouteflika ; enfin, Mokdad Sifi, 58 ans, archétype du haut fonctionnaire algérien venu à la politique par le biais de responsabilités ministérielles.

En revanche, un « présidentielle de poids » n'a pas été retenu par le

conseil constitutionnel, le cheikh Mahfoud Nahnah. Cet islamiste « modéré » (« Si le prophète de l'Islam vivait à notre époque, il s'habillerait en costume alpaga », aime-t-il rappeler) était arrivé en deuxième position à la présidentielle de 1995, raflant près du quart des suffrages exprimés. Si son dossier n'a pas été retenu, c'est en vertu d'une disposition légale qui impose aux candidats les plus âgés de produire un document attestant de leur participation à la guerre d'indépendance. Mahfoud Nahnah a échoué à fournir le sésame.

Il reste à savoir en faveur de qui Mahfoud Nahnah - dont le parti a toujours soutenu le gouvernement - appellera à voter : Abdelaziz Bouteflika, Abdallah Djaballah ou Taleb Ibrahim ? Son électoral sera tiraillé.

En revanche, le rejet par le conseil constitutionnel des candidatures de l'ancien premier ministre Sid-Ahmed Ghazali, et celle de Nourredine Boukrouh, responsable d'un groupuscule islamolibéral, le PRA, ne constitue pas une surprise. Les deux hommes ne bé-

néficient que d'une audience marginale.

Ses interventions passionnées à la chambre des députés valent à Louisa Hanoune, porte-parole d'une formation d'extrême gauche, une aura nettement supérieure mais qui, semble-t-il, n'a pas suffi à lui faire recueillir les parrainages demandés. En rejetant son dossier, l'Algérie se prive d'avoir une femme dans la course.

LANGUE DE BOIS

La richesse des candidatures - première dans le monde arabe - est à porter à l'actif du président démissionnaire Liamine Zeroual. En opposition avec des responsables militaires à la retraite mais toujours influents, le chef de l'Etat a promis à plusieurs reprises que les élections seraient « honnêtes et transparentes ». Et, dans une allocution télévisée récente, il a menacé de prendre des « mesures » si le scrutin était perverti. L'armée lui a apporté son appui en rappelant récemment dans un éditorial de son journal officiel, *El Djéich*, que « ce sont les citoyens-électeurs,

et uniquement eux, qui éliront en avril prochain le président de la République ». Le premier « écran » effectué par le conseil constitutionnel confirme que ces mises en garde ont été entendues.

Jusqu'ici, aucun des sept candidats retenus n'a véritablement présenté de programme précis alors que le pays baigne depuis huit ans dans une violence qui a disloqué les liens sociaux et malmené l'économie. Champions de la langue de bois (à l'exception notable du socialiste Aït Ahmed), tous ont soigneusement évité de dévoiler leurs intentions sous prétexte que la campagne ne s'ouvrira officiellement que le 25 mars.

Pourtant, derrière les généralités et les discours convenus, un constat s'impose : les candidats « réconciliateurs » sont largement majoritaires. A la différence du scrutin présidentiel de 1995, tous les présidentiables - à l'exception de l'ancien premier ministre Mokdad Sifi (la position de Youssef El Khatib est moins claire) - se rejoignent pour reconnaître plus ou moins ouvertement que la politique du tout sécuritaire a échoué et

qu'il est temps de trouver une solution politique à la question islamique.

Un deuxième tour sera sans doute nécessaire pour désigner le successeur du président Zeroual. Mais quel que soit le vainqueur, la tournure prise par les événements à un peu plus d'un mois du scrutin laisse prévoir de profonds changements politiques une fois le nouveau président installé.

L'avenir politique de l'islamiste Mahfoud Nahnah est sans doute derrière lui alors que c'est l'inverse pour Abdallah Djaballah. Plus important, le Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, et le Rassemblement national démocratique (RND), un parti créé pour appuyer l'action du président Zeroual, déjà au bord de l'implosion, ne survivront sans doute pas tels quels au scrutin présidentiel. Nombre des candidats indépendants ne font pas mystère qu'ils entendent créer, s'ils sont battus, des partis politiques au soir du premier tour.

Jean-Pierre Tuquoi

Rencontre « importante et prometteuse » entre le pape et le président iranien

ROME

de notre correspondant

La rencontre entre le pape Jean Paul II et le président iranien, Mohamad Khatami, jeudi 11 mars, a été « cordiale et empreinte d'esprit de dialogue entre musulmans et chrétiens », a résumé Joaquín Navarro Valls, porte-parole du Vatican, qui a exprimé le souhait que ces entretiens soient « un modèle d'entente entre peuples et religions ». Jean Paul II a, pour sa part, qualifié cette rencontre de « journée importante et prometteuse ». Pour M. Khatami, elle permet d'espérer en « la victoire finale de l'éthique, de la morale, de la paix et de la réconciliation ».

Manifestement, les deux hommes étaient contents de se voir. Le pape a accueilli son hôte sur la porte de sa bibliothèque par un retentissant « welcome » (bienvenue), auquel M. Khatami a répondu par un « bonjour » appuyé. Les deux hommes ont échangé les traditionnels cadeaux et, soudain, un mollah de la suite présidentielle a demandé à Jean Paul II s'il pouvait « faire quelque chose ».

120 000 chrétiens en Iran

● **Minorités.** Devant le président Khatami, le pape a plaidé pour la liberté des chrétiens iraniens. Ceux-ci ne sont plus que 120 000, soit 0,3 % de la population, contre 95 % de musulmans chiites et 5 % de sunnites. Les chrétiens étaient plus du double en Iran avant la révolution islamique de 1979. Les autres communautés non musulmanes se sont également amenuisées : 20 000 juifs contre 70 000 en 1973, 30 000 zoroastriens et environ 300 000 bahais, durement frappés par le régime.

● **Communautés.** Les chrétiens iraniens se retrouvent dans les communautés arménienne, chaldéenne et assyrienne. Les Arméniens ne sont plus que 100 000 environ, résidant à Téhéran, à Tabriz et à Ispahan. Les Chaldéens sont environ 8 000 (20 000 en 1973), présents autour de la cathédrale Saint-Joseph à Téhéran. Les Assyriens ne sont plus que 7 000, sous la juridiction du patriarche Mar Dinkha, qui comprend aussi des fidèles en Irak et en Inde.

● **Droits.** Les chrétiens en Iran bénéficient de garanties constitutionnelles comme les autres minorités reconnues (sauf les bahais), mais ils ne peuvent pas se réunir, ni célébrer leurs rites en dehors des lieux de culte. Leurs activités sont surveillées. Ils n'ont pas accès à certains grades d'officier dans l'armée ou la police, et leur avancement dans l'administration est limité. Leur accès à l'école et à l'Université est également soumis à certaines restrictions.

« Mais certainement », lui a répondu le pape. Alors le mollah l'a embrassé sur les deux joues. Ce geste inhabituel a mis de l'animation et de la bonne humeur.

PROTESTATIONS D'OPPOSANTS

Mohamad Khatami a demandé à Jean Paul II de prier pour lui, de la même manière qu'il prierait lui-même pour « la réussite et la santé » du pape. Le président iranien a ensuite conversé avec le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat au Vatican, des droits de l'homme, de la situation au Proche-Orient et du dialogue entre l'islam et la chrétienté.

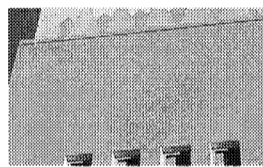
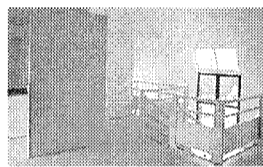
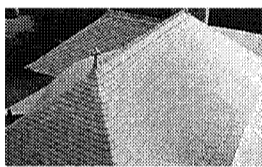
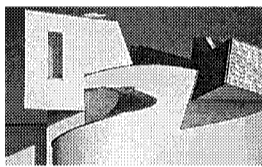
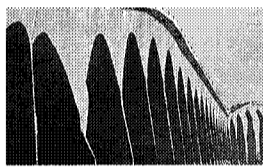
Les trois journées de la première visite officielle d'un président de la République islamique en Occident ont constamment été émaillées de protestations d'opposants iraniens. En dépit de conditions de sécurité extrêmes, des œufs et de la peinture ont pu être jetés sur la voiture blindée de M. Khatami. Les forces de l'ordre, particulièrement nerveuses, ont procédé à quelques interpellations et à de nombreux contrôles d'identité, mais il n'y a pas eu d'incidents majeurs.

Lamberto Dini, ministre des affaires extérieures, a fait part de sa satisfaction, estimant que cette « visite représente une étape importante pour les relations entre les deux pays, mais aussi entre l'Iran et l'Europe et, plus généralement, la communauté internationale ». Téhéran a cependant peu apprécié que l'écrivain Salman Rushdie, condamné à mort en 1989 pour « blasphème » envers l'islam par une fatwa de l'imam Khomeiny, reçoive au même moment le titre de docteur *honoris causa* de l'université de Turin.

Dans un entretien accordé à *La Repubblica*, M. Khatami a fait remarquer qu'il était « profondément déplaisant de voir qu'une personne qui a offensé le credo religieux de plus d'un milliard de musulmans soit encouragée de cette manière. Le gouvernement iranien, a-t-il rappelé, a déclaré explicitement qu'aucune action ne sera entreprise pour faire appliquer la fatwa. » Dans cet entretien, le président Khatami a, par ailleurs, précisé qu'« avec le peuple américain le dialogue est déjà commencé, mais, dans les rapports entre les gouvernements, nous ne céderons pas à la force. Nous parlerons seulement sur une base paritaire et de respect réciproque. »

Tout au long de ces trois journées, le chef de l'Etat iranien a distillé un message de respect réciproque, de modération et d'ouverture. « Les efforts pour créer une paix véritable doivent aller main dans la main avec la bataille pour réinstaurer la justice », a-t-il fait valoir, précisant : « Nous sommes certains que le peuple [iranien] continuera sur ce chemin dans le respect de la démocratie. »

Michel Bôle-Richard



Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge occupe des positions de premier plan dans chacune de ses Branches : Ciment, Granulats & Bétons, Toiture, Plâtre et Matériaux de Spécialités.

Avec 65 500 collaborateurs réalisant un chiffre d'affaires de 9,8 milliards d'euros (64,3 milliards de francs) dans 65 pays, Lafarge fait progresser les matériaux de construction en apportant ainsi toujours plus de sécurité, de confort et de beauté au cadre de vie quotidien.

	1998		1997	%
	en M.F.	en M. €	en M.F.	
Marge brute d'autofinancement	8 862	1 351	6 126	+ 45 %
Résultat d'exploitation courant	9 164	1 397	5 630	+ 63 %
Résultat net part du Groupe	3 059	466	2 432	+ 26 %
	en F.	en €	en F.	
Bénéfice net par action	32,3	4,93	27,2	+ 19 %
Dividende net par action	12,0	1,83	11,0	+ 9 %

Le Conseil d'Administration de LAFARGE, réuni mardi 9 mars sous la présidence de Bertrand COLLOMB, a arrêté les comptes de l'exercice 1998.

environ 12,2 milliards de francs (1,9 milliard d'euros) d'investissements sur l'ensemble de l'exercice.

Le chiffre d'affaires 1998 a augmenté de 53%, à 64,3 milliards de francs (9 802 millions d'euros), notamment en raison de l'intégration des activités de Redland.

Ainsi, dans chacune de ses Branches d'activité, LAFARGE a renforcé ses positions :

Ciment : acquisitions au Honduras, en Afrique du Sud et aux Philippines, prises de participation en Italie, aux Etats-Unis et en Jordanie, acquisition de plusieurs actifs industriels en Allemagne.

Granulats & Bétons : acquisitions en Amérique du Nord et en Afrique du Sud, joint-venture en Chine.

Toiture : rachat de minoritaires au Brésil, en Afrique du Sud et en Malaisie.

Plâtre : acquisitions en Corée du Sud, où LAFARGE devient leader sur le marché de la plaque de plâtre.

Matériaux de Spécialités : aux Etats-Unis, développements dans la chaux et dans le secteur du marquage routier.

Le résultat d'exploitation courant a atteint 9 164 millions de francs, soit 1 397 millions d'euros (+ 63%). Cette progression, qui a concerné toutes les activités du Groupe, reflète principalement :

la hausse de l'activité en Europe Occidentale (hors Allemagne) et en Amérique Latine
l'excellente conjoncture en Amérique du Nord
un contexte de prix favorable

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 mai prochain de porter le dividende de 11 à 12 francs (1,83 euros) par action, auquel s'ajoutera l'avois fiscal. Les actionnaires pourront percevoir leur dividende en espèces ou en actions. Pour la première fois, les actionnaires qui auront conservé leurs actions sous la forme nominative pendant deux ans auront droit à un dividende majoré de 10 %.

Outre ces bons résultats, l'exercice 1998 a aussi été marqué par le succès de l'intégration de Redland (20 milliards de francs de chiffre d'affaires, soit 3 milliards d'euros ; plus de 18 000 salariés). En 6 mois, le Groupe a défini les stratégies, les programmes d'action et mis en place les organisations et les politiques LAFARGE. D'ores et déjà, l'acquisition de Redland a eu, comme prévu, un impact très positif sur les résultats du Groupe.

Chiffre d'affaires

Résultat d'exploitation courant

Résultat net - Part du Groupe

Internet : <http://www.lafarge.com>

Minitel : 3616 CLIFF

Service actionnaires :
Numéro Vert 0 800 25 67 33

Au delà de Redland, LAFARGE a poursuivi en 1998 le renforcement de ses positions dans le monde. Profitant notamment de la crise asiatique, le Groupe a pu saisir de nouvelles opportunités de développements, réalisant

LAFARGE

Les matériaux pour construire le monde

JUSTICE Le projet de loi sur la présomption d'innocence – un des principaux chapitres de la réforme de la justice voulue conjointement par Jacques Chirac et par Lionel Jospin –

met aux prises le gouvernement avec des députés, de gauche et de droite, qui veulent renforcer, notamment, les mesures restrictives à l'encontre de la presse. Celle-ci serait

sanctionnée si elle présentait une personne, avant jugement, comme « *pouvant être* » coupable. ● LES RADICAUX DE GAUCHE ont déposé, aussi, en commission des lois, un

amendement visant à restreindre les possibilités d'enquête à partir de l'abus de biens sociaux, dont le délai de prescription serait aligné sur celui des autres délits. ● JACQUES CHIRAC

rechigne à inscrire la réforme du Conseil supérieur de la magistrature à l'ordre du jour du Congrès qu'il doit convoquer prochainement pour entériner la parité hommes-femmes.

Les députés veulent limiter la publicité des enquêtes judiciaires

Lionel Jospin et Elisabeth Guigou, qui refusent toute mesure restrictive de la liberté de la presse, doivent faire face à une offensive, venue des rangs socialistes et soutenue à droite, visant à obliger les médias à respecter davantage la présomption d'innocence

ELISABETH GUIGOU a indiqué, lors de son audition devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, le 9 mars, qu'elle serait « hostile à tout amendement qui porterait atteinte à la liberté d'expression ». Il y a deux mois, dans *Le Monde* du 7 janvier, Lionel Jospin avait prévenu, qu'aucun amendement qui, « sous prétexte du respect de la présomption d'innocence, serait fait, en réalité, pour interdire à la presse de parler de certaines affaires », ne serait accepté par le gouvernement. La ministre de la justice risque d'avoir du pain sur la planche.

Lors de l'examen du projet de loi sur la présomption d'innocence, jeudi 11 mars, la commission a aggravé, en effet, la portée des dispositions du texte relatives aux médias, en élargissant la définition des atteintes au principe de la présomption d'innocence. Afin de mieux prévenir ou punir les atteintes à la réputation des personnes, le projet de loi crée quatre nouvelles infractions dans le droit de la presse. Seraient punis de 100 000 francs d'amende le fait de publier ou diffuser des images de personnes menottées ou entravées ; le fait de réaliser ou de diffuser des sondages sur la culpabilité de personnes ; le fait de divulguer l'identité d'un mineur victime et de diffuser des photos de « circonstances de crime ou délit lorsque cette reproduction porte atteinte à la dignité de la victime ».

A l'initiative du PS, la commission des lois a porté à



200 000 francs le montant de l'amende pour les deux premières de ces quatre infractions. Elle a repoussé, en revanche, un amendement de Nicole Catala (RPR, Paris) qui prévoyait de punir de la même amende « le fait de publier ou diffuser, par quelque moyen de communication que ce soit, des actes, procès-verbaux ou documents couverts par le secret de l'enquête et de l'instruction ». Elle a supprimé, en outre, la possibilité offerte au procureur de la République, dans le projet gouvernemental, d'aider la personne mise en cause à exercer son droit de réponse.

Cependant, la commission des lois a adopté un amendement défendu au nom du groupe socialiste par Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime), qui élargit considérablement la notion d'atteinte au principe de la présomption d'innocence. Alors que l'article 9-1 du code civil permet aux personnes mise en cause dans le cadre d'une enquête de faire valoir leur droit à la présomption d'innocence quand elles ont été présentées « publiquement comme étant coupable de faits faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire », l'amendement propose d'étendre le

bénéfice de cette disposition aux personnes présentées comme « *pouvant être* » coupables de ces faits. Cette nuance interdirait nombre d'articles faisant état de procédures judiciaires. La chancellerie, qui n'avait pas repris les dispositions les plus radicales de la commission Truche, comme l'interdiction de publier les noms des personnes mises en cause, redoutait ce genre de fronde parlementaire.

L'équilibre des autres volets ne devrait pas être mis en cause en séance publique, à partir du 23 mars. La plupart des autres amendements adoptés à l'initiative du rapporteur, Christine Lazerges (PS), et qui ont souvent rejoint les préoccupations de l'opposition, visent à renforcer les droits de la défense et à limiter la détention provisoire, sans bouleverser l'architecture du projet gouvernemental : la commission a décidé de limiter la garde à vue à toute personne « à l'encontre de laquelle il existe des indices faisant présumer qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction », ce qui exclut les simples témoins ; la personne gardée à vue sera immédiatement informée de la nature de l'affaire ayant motivé cette décision et de son droit de garder le silence ; elle pourra s'entretenir avec son avocat à la première heure de garde à vue, puis au terme de la vingtième heure et, en cas de prolongation, de la trente-sixième heure.

Pour ce qui est de la détention provisoire, au sujet de laquelle les députés veulent instituer « une

commission de suivi », la commission a tenu à inscrire dans le code de procédure pénale son caractère « *exceptionnel* ». Elle a exclu la notion d'ordre public des motifs pouvant être invoqués pour une prolongation de la détention en matière correctionnelle et fixé des durées maximales plus strictes que celles proposées par le projet de loi. Lors de réunions internes, le groupe socialiste avait repoussé

Goasguen (DL, Paris), défendre des propositions nettement plus libérales que celles envisagées par la chancellerie. M. Devedjian a proposé ainsi, en vain, que l'avocat soit présent « *à tout moment* » de la garde à vue. Dans un communiqué, les députés socialistes Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire) et Christophe Caresche (Paris) ont demandé un « *revirement* » et demandé : « *S'agit-il d'une conversion sou-*

La Cour de cassation et les journalistes

La divulgation d'informations par des enquêteurs agissant sous le contrôle de la justice constitue une « faute lourde », selon la Cour de cassation. Un producteur de foies gras avait été accusé de fraude après que les services de la répression des fraudes de Corrèze eurent communiqué des informations à l'Agence France-Presse. L'administration ayant, finalement, reconnu son erreur, le producteur avait obtenu, en 1990, 80 000 francs en réparation de l'Etat, celui-ci ayant « déclenché, par ses informations erronées, une campagne de presse calomnieuse ». Il avait été débouté, ensuite, en appel, arrêt que la Cour de cassation a infirmé, le 9 mars, jugeant que les agents de l'administration, qui avaient donné « des informations permettant d'identifier les personnes mises en cause à l'occasion d'une enquête », avaient commis une « faute lourde ».

plusieurs propositions plus libérales : une augmentation des seuils de peines encourues en-deça desquels la détention provisoire est interdite, le principe d'un enregistrement audiovisuel des gardes à vue, ainsi que la motivation des mises en examen.

Du coup, le débat, en commission, a vu les représentants de la droite, dont Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) et Claude

daïne et sincère à des orientations que l'opposition qualifiait hier de laxistes ? » Ils estiment que les propositions de la droite « *constituent de véritables entraves au travail de la police et au déroulement normal de l'instruction* ». La gauche deviendrait-elle « *sécuritaire* » et la droite, « *laxiste* » ?

Jean-Baptiste de Montvalon et Cécile Prieur

La prescription de l'abus de biens sociaux

« **IL EST INCONCEVABLE** de permettre, de fait, et au-delà de la prescription criminelle, la disparition de la prescription par la jurisprudence relative au différé du point de départ jusqu'au jour de la connaissance des faits. » L'exposé des motifs de l'un des amendements au projet de loi sur la présomption d'innocence déposés par Alain Tourret (RCV), amendement repoussé, jeudi 11 mars, par la commission des lois de l'Assemblée nationale, n'est pas des plus explicites. Il est vrai que l'histoire parlementaire récente enseigne que la discrétion est de rigueur lorsqu'on veut modifier les règles de prescription particulières aux abus de biens sociaux. Or tel est bien l'objet de cet amendement du député radical de gauche du Calvados...

Contrairement à la quasi-totalité des délits, pour lesquels le délai de prescription de trois ans débute le jour où l'infraction a été commise, le délai de prescription des abus de biens sociaux commence le jour où les faits ont été constatés. Cette jurisprudence de la Cour de cassation est fondée sur l'idée que ces délits sont très difficiles à découvrir. Fin 1995, la multiplication des mises en examen de chefs d'entreprise pour abus de biens sociaux avait incité la majorité de droite à intervenir. Pierre Mazeaud (RPR), alors président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, avait déposé une proposition de loi introduisant un délai de prescription de six ans à partir de l'exécution de l'infraction. Cette initiative avait provoqué un tollé. Alors porte-parole du PS, François Hollande avait estimé que la réforme envisagée par

M. Mazeaud était « *inopportune et maladroite* » et qu'elle rappelait « *à bien des égards l'amnistie* » décidée, en leur temps, par les socialistes. Le gouvernement d'Alain Juppé avait finalement fait machine arrière, en « lâchant » M. Mazeaud.

PAS D'INITIATIVE GOUVERNEMENTALE

En proposant d'inscrire dans le code de procédure pénale qu'en matière de délit « *la prescription est toujours acquise au terme de six années révolues à compter du jour où les faits ont été commis* », M. Tourret propose donc, aujourd'hui, ce à quoi la droite avait renoncé hier. Le 9 mars, lors de l'audition de la ministre de la Justice, Elisabeth Guigou, le président du groupe RCV, Michel Crépeau, également membre du PRG, avait déjà « *déploré* », selon le compte rendu de la commission des lois, que « *les magistrats prennent l'initiative de définir de nouvelles infractions ou de nouvelles sanctions* ».

Le maire de La Rochelle avait cité comme exemple les abus de biens sociaux. Michel Hunault (RPR, Loire-Atlantique) avait annoncé son intention de défendre un amendement à ce sujet. Répondant à ces interventions, M^{me} Guigou s'était contentée de déclarer que « *le gouvernement ne prendrait aucune initiative en matière d'abus de bien social* ». Cette formule elliptique n'interdit pas aux députés de faire preuve d'imagination en la matière...

J.-B. de M.

Extension du statut de témoin assisté

BIEN qu'elle ne suscite guère de controverse, une disposition du projet de loi sur la présomption d'innocence pourrait profondément modifier le statut actuel de la mise en examen. Le texte d'Elisabeth Guigou prévoit, en effet, d'étendre le statut de témoin assisté – qui permet aux personnes entendues dans le cadre d'une instruction de bénéficier de l'aide d'un avocat – à toute personne mise en cause dans une procédure. Cette réforme a pour objectif de limiter les mises en examen et l'opprobre qui s'y attache.

Jusqu'en 1993, le juge d'instruction chargé d'une enquête n'avait d'autre choix, quand il se trouvait en présence d'un suspect, que de l'entendre comme simple témoin ou de le mettre en examen. Le témoin ne dispose guère de droits, puisqu'il ne peut pas être assisté d'un avocat. La mise en examen, qui intervient lorsqu'il existe, au sujet d'une personne, des indices « *laissant supposer qu'elle a participé [aux faits] comme auteur ou complice* », donne le droit d'être

assisté d'un avocat, d'avoir accès au dossier et de demander des actes au juge d'instruction. Dans l'opinion, toutefois, elle apparaît comme une précondamnation.

RISQUES D'EFFET PERVERS

Le juge avait tendance à prononcer rapidement la mise en examen, ne serait-ce que par prudence, car le code de procédure pénale déclare nulle une mise en examen intervenue tardivement alors qu'existaient déjà des indices graves et concordants de culpabilité. Une loi de 1993 a créé un nouveau statut, celui de témoin assisté, qui permet à la personne d'être entendue par le juge en présence de son avocat et d'avoir accès au dossier. La réforme de 1993 limitait cette possibilité aux personnes visées nommément dans une plainte avec constitution de partie civile ou dans un réquisitoire du parquet.

M^{me} Guigou propose d'aller plus loin, en étendant le statut de témoin assisté aux personnes mises en cause par des témoins ou par

une victime qui ne s'est pas constituée partie civile. En outre, le témoin assisté n'aurait plus à prêter serment, c'est-à-dire qu'il pourrait, comme le mis en examen, se taire ou mentir. La seule différence avec le mis en examen serait que le témoin assisté ne pourrait pas faire l'objet de mesures de contrainte (détention provisoire ou contrôle judiciaire) ni être renvoyé devant un tribunal correctionnel ou une cour d'assises.

Cette réforme, qui vise à éviter que les magistrats ne prononcent trop de mises en examen, pourrait se révéler contre-productive. Rien ne garantit, d'abord, que la presse ne ferait pas état des faits imputés à un témoin assisté. La mise en examen, devenue plus rare, serait grevée d'une charge implicite d'autant plus lourde. D'ailleurs, si le juge voulait, finalement, renvoyer un témoin assisté devant un tribunal, il devrait le mettre en examen, ce qui serait ressenti comme une précondamnation.

C. P.

Un avocat dès le début de la garde à vue

Le projet de loi sur la présomption d'innocence est un des principaux volets de la réforme de la justice, avec les textes sur le Conseil supérieur de la magistrature et sur les relations entre le parquet et la chancellerie.

● **Renforcement des droits de la défense.** Outre l'intervention de l'avocat dès la première heure de garde à vue – et non plus seulement à la vingtième –, le texte tend à renforcer les droits des parties au cours de l'instruction. Les personnes mises en examen et les parties civiles pourraient demander au juge d'instruction « *tout acte qu'elles estiment nécessaire à la manifestation de la vérité* ». Cette disposition devrait permettre de renforcer le rôle d'arbitre du juge d'instruction, entre le parquet et la défense. Outre l'extension du statut de « *témoin assisté* », le texte permettrait aux parties, en vertu du respect du « *décalai raisonnable* », d'interroger le juge

d'instruction sur la durée prévisionnelle de son enquête. ● **Détention provisoire.** Afin de limiter les « *détentions-pressions* », le projet vise à créer un « *juge de la détention provisoire* », distinct du juge d'instruction et chargé des placements en détention provisoire, de leurs prolongations, ainsi que des demandes de remise en liberté. Il serait saisi sur demande du juge d'instruction, qui ne pourrait plus décider seul de la détention provisoire. En revanche, les demandes de mise en liberté seraient d'abord adressées au juge d'instruction, qui pourrait y faire droit. Les audiences devant le juge de la détention provisoire seraient publiques si le mis en examen en fait la demande. Le projet prévoit également de limiter les conditions de placement en détention provisoire, ainsi que la durée de celle-ci en matière correctionnelle et criminelle.

LA RÉFORME de la justice est, depuis juillet 1997, un des principaux terrains où Lionel Jospin et Jacques Chirac sont en situation de coopération et de concurrence. Au centre du conflit discret, mais réel, qui les oppose aujourd'hui se trouve la révision constitutionnelle relative au Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Voté en termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat, ce texte attend son adoption définitive par les parlementaires réunis en Congrès, à Versailles.

Le premier ministre suggère donc au président de la République, unique maître en la matière, d'inscrire ce projet à l'ordre du jour du très prochain Congrès, qui se réunira pour entériner la réforme constitutionnelle introduisant la parité hommes-femmes. M. Jospin a rapidement parlé à M. Chirac, mercredi 10 mars, lors de leur traditionnel tête-à-tête d'avant le conseil des ministres ; ils sont convenus d'en parler plus

complètement le 17 mars. La demande de M. Jospin irrite le chef de l'Etat, qui juge – et son entourage le rapporte volontiers – que mêler les deux choses n'est ni souhaitable ni élégant. M. Jospin le sait, mais il passe outre.

Ainsi, ses ministres, d'ordinaire plus prudents vis-à-vis des prérogatives présidentielles, n'hésitent pas à mettre les pieds dans le plat. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, explique, le 10 mars, à l'Assemblée nationale, qu'« *il n'y a pas de raison de tarder quand une réforme est prête* ». Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, déclare, le lendemain, sur LCI, qu'il serait « *de bon aloi* » que le texte sur la justice voisine avec la parité lors du futur Congrès.

En choisissant d'accentuer la pression sur le président de la République, le premier ministre cherche à prendre l'avantage. Le 12 décembre 1996, M. Chirac avait annoncé que la modernisation de la justice serait « *un des grands*

chantiers » de son septennat. Une commission, présidée par Pierre Truche, alors premier président de la Cour de cassation, avait été chargée de faire des propositions, que le gouvernement Juppé devait mettre en musique. La dissolution de l'Assemblée nationale a transféré cette charge au gouvernement de M. Jospin.

Suivant assez habilement les principes définis par M. Chirac, qui rappelle souvent que l'article 64 de la Constitution fait de lui le « *garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire* », plusieurs textes sont venus concrétiser cette volonté de modernisation. Un premier, sur l'« *accès au droit* », visant à renforcer la justice de proximité, a été définitivement adopté par le Parlement, le 18 décembre 1998. Un deuxième, simplifiant la procédure pénale, adopté par le Sénat, sera débattu le 23 mars par l'Assemblée nationale. La présomption d'innocence sera examinée en même temps par les députés, qui débat-

tront des rapports entre la chancellerie et le parquet fin juin.

« *Le gouvernement a tenu ses engagements en terme de calendrier* », a souligné M^e Guigou sur la foi de ce résultat, le 9 mars, devant la commission des lois. Reste donc le projet de loi sur le CSM, adopté « *conforme* » par le Sénat, le 18 novembre 1998. M. Chirac avait alors refusé de convoquer le Congrès, prétextant des retards pris sur l'ensemble du chantier. L'argument, apparemment pertinent à l'hiver, semble tomber un peu de lui-même au printemps. On en convient à l'Élysée. En fait, le président sait que ses amis, notamment les députés RPR, rechignent à voter la réforme du CSM. M. Jospin le sait aussi. D'où sa stratégie de harcèlement, qui lui permet, en outre, de disputer au président les bénéfices de cette « *modernisation* ».

Jean-Michel Apathie et Pascale Robert-Diard

La démission de Michel Deschamps ouvre une période d'incertitude pour la Fédération syndicale unitaire

Le secrétaire général de la FSU a anticipé son départ pour se présenter aux Européennes

Candidat en onzième position sur la liste du Parti communiste français aux élections européennes, Michel Deschamps, secrétaire général

de la Fédération syndicale unitaire (FSU), organisation majoritaire parmi les personnels de l'éducation nationale, a présenté sa démission, jeudi

11 mars. Garant de l'unité de la FSU depuis avril 1993, M. Deschamps a refusé de préparer sa succession, qui sera décidée les 22 et 23 mars.

ANTICIPANT son départ de quelques semaines – il aura soixante ans en mai –, Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU) a déclenché le processus inopiné de sa succession à la tête de la principale organisation des personnels de l'éducation. Aussitôt connu son choix de figurer en onzième position sur la liste du Parti communiste français pour les élections européennes – sur le contingent « d'ouverture », a-t-il pris soin de préciser –, M. Deschamps a démissionné, jeudi 11 mars, du poste qu'il occupe depuis avril 1993. « Je souhaite qu'il n'y ait aucune confusion entre le mandat syndical et la responsabilité politique (...) conformément aux règles de stricte indépendance que la FSU s'est données », a-t-il indiqué dans un communiqué.

Malgré la sérénité affichée par le bureau national de la FSU le soir même, cette annonce « surprise » a quelque peu désorienté les autres dirigeants. Prise de cours, la tendance minoritaire de l'Ecole émancipée (trotskiste) a marqué son désaccord en affirmant que ce choix politique, « qui appartient à Michel Deschamps, n'est pas celui de la FSU. » Une appréciation partagée par Monique Vuaillet, secrétaire gé-

nérale du SNES, qui a réaffirmé « la longue tradition d'une séparation stricte entre les engagements politiques et syndicaux ».

Ce départ intervient dans des circonstances particulières, à la veille d'une semaine de grèves et de manifestations, engagées, certes pour des motifs différents, contre la politique éducative de Claude Allègre. Cette unité d'action retrouvée contre le ministre de l'éducation cache, en réalité, de profondes divergences internes entre les deux principales organisations : le SNUipp, dirigé par Daniel Le Bret et le SNES de Monique Vuaillet.

Jusqu'à présent garant de l'unité

de la FSU, Michel Deschamps s'est bien gardé de trancher en refusant de préparer lui-même les conditions de sa succession. Totalement inconnu lorsqu'il fut désigné à la tête de la nouvelle fédération née de l'explosion de la FEN en 1993, cet ancien ouvrier devenu professeur de français dans l'enseignement agricole, s'est, en quelques années, imposé pour fédérer une mosaïque d'organisations et lui assurer une position majoritaire dans l'éducation nationale.

Réélu triomphalement au congrès de Toulouse de décembre 1997, M. Deschamps avait indiqué qu'il n'irait pas au bout de son mandat.

Quelques mois plus tard, dans un entretien au Monde du 10 septembre 1998, il avait avoué sa préférence « pour un fonctionnement plus collégial », qui « marque cette relève de génération dont le syndicalisme a besoin ».

Dans l'immédiat, rien n'est réglé. « Tous les scénarios sont possibles et aucun candidat n'est dans les starting-blocks », s'est empressé de préciser la tendance Ecole émancipée. Pour sa part, le Snetaa (enseignement professionnel) a regretté que ce débat sur la succession « n'ait pas été ouvert avec la sérénité et le temps nécessaires à une campagne pluri-

partite ». Un comité fédéral élargi, prévu les 22 et 23 mars, soit une semaine avant le congrès du SNES, devrait se prononcer sur l'organisation de la future direction (lire ci-contre). Alors que Daniel Le Bret, secrétaire du SNUipp, a démenti l'annonce « prématurée » de sa candidature, Monique Vuaillet préconise « une direction collégiale de quatre ou cinq secrétaires nationaux », tout en reconnaissant que cette formule laisse en suspens le choix d'un « porte-parole ».

Michel Delberghe

19 syndicats et 190 000 adhérents

Lundi 15 mars, la FSU réunira son bureau fédéral afin d'arrêter les modalités de la succession de Michel Deschamps. Tout se jouera les 22 et 23 mars au cours d'un comité fédéral élargi aux secrétaires départementaux. Cette succession se déroule à quelques jours du congrès de l'un de ses syndicats, le SNES, qui, du 29 mars au 2 avril à Lille, débatera des orientations de ce syndicat majoritaire dans le second degré. En juin, le SNES sera appelé à renouveler son équipe dirigeante. Créée en 1993, la FSU regroupe 19 syndicats et environ 190 000 adhérents. Lors des dernières élections professionnelles, en décembre 1996, elle a remporté 229 600 voix représentant près de 47 % des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (42,4 % dans le second degré avec le SNES et près de 40 % dans le premier degré avec le SNUipp).

Les familles de « perturbateurs » privées d'aides municipales à Béziers

MONTPELLIER

de notre correspondant

La mairie de Béziers a annoncé qu'elle vérifierait désormais, avant d'attribuer certaines aides d'urgence municipales, que les familles ne sont pas « perturbatrices dans les logements sociaux (HLM) » et qu'elles n'ont pas « été impliquées dans une infraction d'une législation quelle qu'elle soit, et en particulier n'aient pas agressé des travailleurs des services sociaux ». Pour identifier les indésirables, le maire a autorisé le Centre communal d'action sociale (CCAS) à « vérifier » que les familles n'abritaient pas des délinquants.

En plus des prestations sociales classiques, le CCAS accorde des aides « facultatives » aux personnes les plus démunies, essentiellement sous forme de bons alimentaires ou de règlements d'impayés d'eau, d'électricité ou de loyers. Ces interventions, qui se sont montées à 1,8 million de francs en 1998, étaient jusqu'ici soumises à

de seuls critères de nécessité. L'agression d'une assistante sociale, en janvier, a convaincu le maire (DL), Raymond Couderc, que l'aide sociale pouvait être une mesure de rétorsion.

RÉPROBATION DES ASSISTANTES SOCIALES

Pour ce conseiller régional, qui prône l'hospitalisation de force des sans-abri en danger et qui confiait encore récemment sa déception de ne pas voir les allocations familiales supprimées aux familles dont les enfants ne vont pas à l'école, « on ne peut pas cracher dans la soupe et demander qu'on vous aide ». « A ceux-ci, nous donnerons les aides obligatoires, mais pas facultatives », dit-il. A l'en croire, le bouche à oreille suffira pour repérer les mauvais allocataires. « Tout le monde est au courant, explique-t-il. Les concierges connaissent les familles qui se comportent mal, les assistantes sociales également. »

Ces propos ont provoqué une vive polémique. « C'est avec ce type de politique que l'on aggrave la violence des comportements actuels », prévient André Thibault, vice-président de l'Union régionale inter-fédérale des organismes privés sanitaires et sociaux. Jeudi 11 mars, l'Association nationale des assistants de service social a prévenu que sa « déontologie professionnelle [lui] interdisait toute action de contrôle ou de dénonciation de violence sauf dans des cas très précis de mineurs en danger ». « Il n'est donc pas question d'espérer la contribution des assistantes sociales à des mesures municipales que nous réproprons », conclut-elle. Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) estime pour sa part que « ce type de proposition ne fait que traduire la mise en œuvre du programme de l'extrême droite ».

Jacques Monin

L'épiscopat dénonce le lobby de l'alcool

Consummé « longtemps et à fortes doses », il est un « toxique notoirement plus dangereux que le cannabis », affirme un document

PLUS D'UN AN après avoir dénoncé, en octobre 1997, la menace des drogues, l'épiscopat français s'en prend, dans un document de sa commission sociale publié vendredi 12 mars, à l'alcoolisme, qu'il n'hésite pas à qualifier de « drogue dure ». Après avoir interrogé de nombreux médecins, soignants et experts, dont les interventions sont consignées dans le même document, il s'attaque aux « compléments » commerciaux et politiques dont bénéficient la vente et la publicité de l'alcool et aux défaillances en matière de prévention, d'éducation et de traitement.

Avec 40 000 morts par an, l'alcool est la troisième cause de mortalité en France, après le cancer et les maladies cardio-vasculaires, bien avant les accidents de la route, dont il peut être aussi la cause (4 000 morts par an). Si elle « boit » moins (17,8 litres en 1991 par adulte et par an contre 27,4 litres en 1960), la France reste en tête des pays européens pour la consommation d'alcool. Après avoir analysé le coût d'un tel fléau, la commission sociale de l'épiscopat, présidée par Mgr Olivier de Berranger, évêque de Saint-Denis, s'étonne que l'alcool soit encore considéré comme « naturel », presque « banalisé ». Pourquoi, s'interroge cette commission, l'opinion publique perçoit-elle si mal « combien l'alcool consommé longtemps et à fortes doses est un toxique notoirement plus dangereux que le cannabis, numériquement plus destructeur que l'héroïne et plus lourd de conséquences que le tabac » ?

La raison en est la pression des intérêts économiques et des producteurs de boissons alcooliques, dont seraient victimes les responsables politiques dans ce domaine où « les frontières sont ténues entre l'usage modéré, la consommation abusive et la toxicomanie ». L'alcoolisme, ajoutent les évêques, est le signe d'une « maladie sociale » : les uns acceptent sans réaction, voire favorisent la surconsommation d'alcool, tandis que les autres sont surtout préoccupés d'en reti-

ner « argent et pouvoir ». Si la loi Evin de 1991 va dans le « bon sens », des tentatives de « détournement » se manifestent, « avec parfois la complicité du silence du pouvoir politique ». L'épiscopat attire l'attention sur la vente libre d'alcool aux jeunes dans les grandes surfaces et les nouveaux produits comme les bières fortement alcoolisées ou les mélanges d'alcool fort et de Coca-Cola.

PRÉVENTION

Pour l'épiscopat, la riposte économique et politique ne suffit pas. La solution passe par un changement de regard sur l'alcoolique. Celui-ci est déjà « culpabilisé », estiment les évêques, et il faut veiller à ne pas l'« étiqueter » d'un point de vue moral et médical, encore moins stigmatiser une « personne » à laquelle il faut témoigner au contraire d'une confiance réelle, en vue de sa libération et de sa réinsertion : « Loin d'être victime de nos jugements, la personne alcoolique a droit à notre respect, à notre accueil, à notre acceptation. »

Leur déclaration s'achève par un appel aux autorités politiques, médicales et éducatives pour sortir des « tabous » et donner aux associations des moyens réels de prévention et de réinsertion. Des pistes sont proposées : redoubler de vigilance à l'égard des adolescents, qui sont les plus vulnérables au risque d'accoutumance ; mener l'effort de prévention dès le collège, le lycée, mais aussi sur les lieux de travail ; créer des « bars sans alcool », susceptibles de devenir des lieux d'accueil, d'écoute et de convivialité. Il faut, concluent les évêques, « oser parler de la souffrance de celui qui boit avant qu'il ne soit trop tard ».

Henri Tincq

★ **Problèmes d'alcool, Eglise et société.** Déclaration de la commission sociale de l'épiscopat. Avec des témoignages de médecins, d'experts, de parents et de malades, Centurion, Cerf et Fleurus-Mame, 201 p., 95 F.

S 80 2.4L :	192 000 F
S 80 2.4L (170ch) :	211 000 F
S 80 2.9L :	243 000 F
S 80 T6 :	352 000 F
S 80 2.5D :	199 500 F

C'est bon d'échapper pendant quelques instants à la société de consommation. De lui faire un pied de nez en ne consommant que 6,4 litres aux 100 km. Mais ce n'est pas parce qu'elle est avare en carburant que votre Volvo S80 2.5D le sera en sensations : n'oubliez pas qu'elle est équipée d'un moteur turbo diesel à injection directe qui développe 140 ch. Si toutefois vous êtes un incondicional des moteurs essence, sachez que la Volvo S80 existe désormais en 2 motorisations 5 cylindres dont un 170 ch. Modèle présenté Volvo S80 2.5D AM 99 avec options : 225 850 F tarif au 01/03/99. S80 2.5D 140 ch : 103 kW CEE/S80 2.4 L 170 ch : 125 kW CEE, conso. EC93/116, en L/100 km, cycle routier : 4,9/6,8, cycle urbain : 11,0/12,6, Euro mix : 6,4/8,9, CO2 rejeté g/km 169/213.

NOUVELLE VOLVO S80 2.5D : 6,4 L/100KM.

TURBO DIESEL INJECTION DIRECTE. 199 500 F.

Y a-t-il trop de cerfs dans la forêt de Compiègne ?

Les écologistes et les chasseurs critiquent l'ONF, qui veut réduire de façon drastique le nombre de grands cervidés dans l'ancien domaine royal. Derrière cette controverse se profile le débat entre forêt rentable et forêt loisir

COMPIÈGNE

de notre envoyé spécial

« La forêt, c'est quelque chose de passionnel », affirme d'emblée Christian Mary, directeur régional (Picardie) de l'Office national des forêts (ONF), en arpentant les allées de la forêt de Compiègne (Oise). Les belles futaies de hêtres et de chênes émergent à peine de la brume matinale. Carrefour de la Faisanderie, trouée majestueuse des Beaux-Monts voulue par Napoléon I^{er}... Près de 700 kilomètres de voies se croisent en étoile et permettent de pénétrer le massif au plus profond. Un tel réseau indique assez que la

forêt a d'abord été aménagée pour la vénerie, royale puis impériale. Aujourd'hui les cerfs de la forêt de Compiègne sont au centre d'une vive polémique entre chasseurs et naturalistes d'un côté, ONF de l'autre.

Les esprits se sont échauffés au terme de la dernière saison de chasse. Deux numéros aux titres provocateurs de l'hebdomadaire local, *Oise-Hebdo* – « Boucherie dans la forêt de Compiègne », « Contre l'ONF, dans l'Oise : les Eco-guerriers débarquent » –, ont jeté sur la place publique une querelle récurrente mais jusqu'à présent feutrée.

Schématiquement, les chasseurs, adjudicataires de lots de chasse (environ 1300 ha chacun) en forêt de Compiègne (14 000 ha de forêt domaniale et 3 000 ha de bois privés), et les défenseurs de l'environnement dénoncent le recours de l'ONF, depuis deux ans, à des plans de chasse qu'ils jugent surévalués.

Ils ne mettent pas en cause le principe même de la régulation de la faune sauvage, notamment les cervidés, qui a enregistré un accroissement important depuis une vingtaine d'années – du fait de l'instauration des plans de chasse, mais aussi d'une attitude trop laxiste dans le passé. Ils estiment néanmoins que les objectifs ont été atteints et qu'on ne peut aller au-delà sans mettre en péril la présence des grands animaux. Ils ressentent la volonté affichée des forestiers de continuer encore un an ou deux leur campagne de prélèvements drastiques du cheptel sauvage comme une manière d'assurer le primat de l'économique sur le respect de la faune et de son habitat.

Laurent Guérin, président du groupement d'intérêt cynégétique agricole, sylvicole et touristique (Gicast), qui rassemble la dizaine d'adjudicataires de la forêt de Compiègne, ne le cache pas : « La prolifération des cervidés a été réelle. Mais, désormais, il y a moins d'individus. Même si l'on peut encore diminuer la population en douceur, il faut savoir s'arrêter à temps. » Dans la foulée, il reproche à l'ONF de trop s'attacher aux résultats d'un comptage des animaux réalisé en 1997 par le Cemagref, un organisme dépendant du ministère de l'agriculture. « Aucun système n'est fiable à 100 %, reconnaît-il, mais nous aimerions assister au dépouillage final

Un massif de 17 000 hectares



Forêt de Compiègne

des données. » Laurent Guérin assure vouloir éviter d'entrer en conflit avec l'ONF, mais souhaite plus de transparence : « On se bat pour qu'il nous associe à l'élaboration du prochain plan de chasse 1999-2000, qui, c'est certain, ira au-delà des 510 individus que nous réclamons. »

« TROUVER DES COMPROMIS »

Didier Caron, de l'association Oise-nature, renchérit. « Le reproche, dit-il, que nous faisons à l'ONF est d'être jusqu'au-boutiste. Après des années de prudence quant à la régulation des animaux, d'un seul coup on s'aperçoit qu'il faut tirer dans le tas. S'il y a bien eu prolifération, les derniers plans de chasse, et notamment celui de cette saison, ont atteint leurs objectifs. Les chasseurs à tir qui connaissent bien le terrain le répètent à l'envi : il y a moins d'animaux... » Le naturaliste s'inquiète du déficit de communication et de concertation entre les différents protagonistes de la forêt.

La direction départementale de l'ONF s'inscrit évidemment en faux

contre des arguments et des critiques jugées excessives, amèrement ressenties par le personnel de terrain. Le comptage de 1997 avait évalué le nombre de grands cervidés à 1 710. Il en resterait encore 1 100 à 1 200, selon l'ONF. Johann Perthuisot, chef de division, explique qu'il faut encore accentuer la pression pour arriver à environ 700 têtes, quelque 4 têtes au cent hectares, « une densité supportable ».

En fait, ce chiffre est le seuil généralement admis au-delà duquel les dégâts commis par les animaux deviennent préjudiciables à la rentabilité économique de la forêt. « Il n'est pas normal que les animaux sauvages soient vus par les habitants. Ce n'est pas dans leur intérêt. On ne veut pas que la forêt de Compiègne devienne un parc parisien », s'excuse-t-elle en se déclarant attachée à l'équilibre faune-flore : « C'est notre safari Kenya à nous ! », rétorque un habitant d'une petite commune forestière.

Tout est dit ou presque. Le conflit à Compiègne est caractéristique de cette difficulté à faire converger les obligations des uns et les désirs des autres. De la pression sociale importante pour s'approprier la forêt devenue espace de loisir et des réticences des gestionnaires, qui doivent assumer cette évolution et prendre en compte cette nouvelle dualité entre forêt rentable et forêt plaisir.

Mais Benoît Guibert, responsable du secteur faune à l'ONF, recommande dans un rapport consacré à la gestion des cervidés et de leurs habitats : « Il faut impérativement intégrer dans les pratiques sylvicoles la présence d'une contrainte récente liée à l'existence de populations de cervidés. Les habitudes et les pratiques sylvicoles doivent donc évoluer. C'est exactement la même démarche que pour la prise en compte récente de contraintes paysagères, de la biodiversité ou de l'accueil du public. » Christian Mary confirme : « La prise en compte de la vocation multifonctionnelle de la forêt est en train de rentrer dans les gènes. Quoi qu'il arrive et quels que soient les objectifs des gestionnaires et la pression sociale, il s'agit de trouver des compromis, tout en maintenant un indispensable équilibre entre faune et flore. » Même si, ajoute-t-il, sibyllin, « L'ONF est une grosse machine. »

Ali Habib

La campagne des éco-guerriers

Profitant du conflit entre l'ONF et les chasseurs, les éco-guerriers ont fait un petit raid médiatique, début mars, en forêt de Compiègne : conférence de presse semi-clandestine, quelques tags vengeurs, assortis d'une « proclamation aux Compiègnais », déclaration de guerre en bonne et due forme. « Nous, les éco-guerriers, dénonçons le saccage organisé de la forêt de Compiègne par l'ONF. Oui, il y a quelque chose de pourri dans l'Etat. Vous le savez. Et l'ONF, c'est l'Etat. » Ils projettent de revenir à Compiègne courant avril.

Cette association militante de défense de l'environnement, principalement active sur la forêt de Fontainebleau, revendique une cinquantaine de membres qui s'inspirent des actions des éco-warriors britanniques. Depuis 1993 ils s'en prennent directement au matériel de l'ONF et des exploitants pour s'opposer aux coupes rases, aux chemins de vidange et aux exploitations à croissance rapide.

La chambre régionale des comptes épingle la gestion de M. Pasqua

C'EST vendredi 12 mars, en fin d'après-midi, au terme de la séance du conseil général des Hauts-de-Seine, que son président, Charles Pasqua (RPR), devrait rendre publique la lettre d'observations définitives que lui a adressée la chambre régionale des comptes (CRC) d'Ile-de-France. Les magistrats se montrent très critiques sur la gestion de la société d'économie mixte d'aménagement des Hauts-de-Seine (SEM 92).

Couvrant la période de 1985, année de la création de la SEM, à 1996, le rapport s'intéresse surtout à la gestion de la société d'économie mixte depuis que M. Pasqua en a pris la présidence en 1989 après s'être réinstallé à la tête du département, période où rien ne semblait impossible au plus petit département de France, après Paris, et au plus riche.

Les magistrats de la CRC soulignent que la société d'économie mixte n'a été en fait qu'une sorte « de bureau d'études chargé de la préparation des grands projets du département » : le pôle universitaire Léonard-de-Vinci, plus connu sous le nom de fac Pasqua, ou le réseau de transport souterrain MUSE (Maille urbaine souterraine expresse), deux projets que l'opposition de gauche du conseil général a, dès le départ, qualifiés de « pharaoniques ».

S'intéressant à un peu plus de 441 millions de francs (67,2 millions d'euros) d'études et de prestations de service, souvent passées de « gré à gré », pour ces grands chantiers, mais également pour diverses opérations « intéressant le département », la CRC relève « une absence générale de mise en concu-

rence » à deux niveaux, « tant entre le département et la SEM pour la passation des conventions qu'entre la SEM et les partenaires auxquels elle a eu elle-même recours pour la mise en œuvre de ces conventions ».

La chambre s'intéresse ainsi à la construction du pôle universitaire Léonard-de-Vinci, dont le budget initial se montait à 536 millions de francs : un jury départemental a désigné, en mai 1992, Bouygues, qui, avec 601 millions de francs, n'avait pourtant pas fait la meilleure offre de prix parmi les six derniers projets restant en compétition. Un choix que les jurés n'ont pas motivé, contrairement à un article du code des marchés publics applicable à cette date.

« UNE ÉTUDE D'AMBIANCE »

Ce chantier, qui a fait l'objet de plusieurs avenants par la suite, sera finalement sous-traité presqu'en totalité par Bouygues au groupe de BTP Dumez, candidat malheureux lors du concours. Au total, cette université, qui atteindra son rythme de croisière de 5 000 étudiants à la rentrée 2000, aura coûté 1,3 milliard de francs. Un pôle universitaire dont le conseil général prend désormais en charge les frais de fonctionnement, une aide à la « régularité contestable », qui, selon la CRC, pourrait constituer « un maniement irrégulier des deniers publics ».

Autre sujet sensible pour la chambre régionale des comptes, le réseau souterrain MUSE, alliant un métro automatique et une voirie rapide à péage, qui devait traverser le département du nord au sud. Ce projet a été abandonné, en 1997, par le ministre des transports,

Jean-Claude Gayssot. Dans ce dossier, la SEM 92 a effectué 220 millions de francs d'étude avec une absence « permanente de limitation ou de contrôle des coûts », estiment les magistrats.

Pendant l'été 1998, la CRC avait déjà saisi le parquet de Nanterre de certaines anomalies qu'elle avait relevées dans la passation des marchés et qui pourraient s'apparenter à du favoritisme. Mais aucune procédure n'a été jusque-là engagée, le procureur de la République attendant le rapport définitif de la chambre régionale des comptes pour se prononcer.

La CRC à également étudié l'achat, le 31 juillet 1991, par la SEM 92, d'un terrain situé dans la ZAC des bords de Seine, à Issy-les-Moulineaux, appartenant à la société Thinet, pour 295 millions de francs. Or cette entreprise avait acheté ce terrain cinq jours plus tôt à Elf-Aquitaine pour 200 millions de francs. Une plus-value de 95 millions de francs en cinq jours qui pourrait susciter quelques interrogations du côté du parquet.

La chambre régionale des comptes, dont le rapport devrait déclencher des critiques de l'opposition sur la gestion du département des Hauts-de-Seine, épingle aussi Roland Castro. L'architecte de gauche qui, tant pour le réseau MUSE que dans le cadre du plan d'harmonisation sociale et urbaine (Pacte 92), s'est vu confier par la SEM 92 des marchés sans réelle mise en concurrence. Ainsi il a touché deux millions de francs pour « une étude d'ambiance » pour MUSE.

Jean-Claude Pierrette

Un agent EDF irradié à la centrale du Tricastin

UN AGENT EDF de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme) a été légèrement contaminé par une source radioactive, jeudi 11 mars. Selon la direction de l'établissement, cet agent du service Sécurité radioprotection « a reçu une dose d'environ 80 milli-Sieverts (mSv), dépassant ainsi le seuil réglementaire fixé à 50 mSv/an [qui doit être prochainement ramené à 20 mSv/an], lors d'une intervention programmée en zone nucléaire en fin de matinée ».

L'employé a été autorisé à poursuivre ses activités professionnelles après un examen médical. L'incident, classé au niveau 2 de l'échelle des événements nucléaires qui en compte sept, s'est déroulé dans le cadre de la visite décennale d'une unité de production du site situé à Saint-Paul-Trois-Châteaux, où le technicien était chargé de vérifier « sans avoir à y pénétrer (zone rouge) que des projecteurs, provisoirement installés dans une zone voisine de la cuve du réacteur, avaient été déposés ».

L'entreprise ajoute que « constatant leur présence, il a pris l'initiative de les enlever ». La direction de la sûreté des installations nucléaires, qui a immédiatement déclenché une inspection, assure qu'un tel niveau d'exposition à la radioactivité est « extrêmement rare » en France et il n'y a que deux ou trois incidents de niveau 2 tous les ans.

La France veut développer l'énergie éolienne

LA FRANCE POURRAIT produire 3 000 mégawatts d'électricité grâce au vent en 2010, a annoncé le directeur de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), François Demarcq, en clôture de la Conférence européenne sur l'énergie éolienne qui s'est récemment tenue à Nice. Le scénario « environnemental » du plan de l'énergie prévoit de rattraper d'ici dix ans le niveau actuel de l'Allemagne, qui frôle déjà les 3 000 MW, soit une puissance équivalente à trois réacteurs nucléaires moyens. Selon ce scénario, les autres énergies renouvelables – solaire, géothermie, biomasse – fourniraient alors 1 000 MW. Début 1998, le gouvernement a doté de 500 millions de francs (76,2 millions d'euros) le budget des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. Un projet de directive européenne vise à imposer aux Etats-membres un taux d'énergies renouvelables de 12 % du bilan énergétique en 2010, contre 6 % aujourd'hui.

DÉPÊCHES

■ AQUITAINE : le président de la fédération de chasse de la Dordogne, André Goustat, a été mis en examen par un juge d'instruction bordelais, jeudi 11 mars, pour « faux et usage de faux » et « détournement de fonds publics par un organisme chargé d'une mission de service public ». Placé en garde à vue, il a dû s'expliquer sur l'utilisation de fonds publics alloués pour financer la formation de quelque 70 CES employés au sein de la fédération depuis 1992. – (Corresp.)

■ MIDI-PYRÉNÉES : l'ancienne mine à ciel ouvert de Carmaux (Tarn) qui s'étend sur plus de 800 hectares devrait être partiellement reconverte en base de loisirs d'ici à la fin de 2001, selon un plan d'aménagement présenté par Paul Quilès, député (PS) du Tarn et président du Syndicat intercommunal de la Découverte (SID). La fosse Sainte-Marie, profonde de 220 mètres et d'un diamètre de 1,3 km, est en cours de réaménagement par les Houillères du bassin de Carmaux et du Midi (HBCM). Le fond de cet immense cratère artificiel sera rempli par un lac de 8 hectares dédié aux activités nautiques et les pentes devraient accueillir une piste de glisse synthétique.

MONTBLANC

Le Meisterstück a 75 ans.

75 ans d'âme et de passion

Seule la passion est capable de créer une pièce d'éternité telle que le Meisterstück Montblanc. En 75 ans, ce classique indémodable est resté inchangé et le restera toujours. Pour célébrer le 75^e anniversaire du légendaire Meisterstück, Montblanc édite une série spéciale portant un anneau plaqué or gravé des mots "75 years of passion and soul",* le tout rehaussé d'un superbe diamant. Cette édition "anniversaire" unique s'étend aussi aux autres produits de la ligne Meisterstück : stylos et maroquinerie.

Boutiques Montblanc

Paris 6^e : 47, rue de Rennes
Paris 8^e : 60, rue du faubourg St Honoré
Bordeaux : 26, Cours Georges Clemenceau
Nice : 2, rue Paradis

ACHTUNG Oskar»: ce titre à la « une » du quotidien populaire britannique *The Mirror*, paru en novembre 1998, semble avoir été prémonitoire. « L'homme le plus dangereux d'Europe » (*The Sun*) a décidé d'abandonner la politique. La presse populaire britannique est satisfaite. « *La livre est en danger, l'avenir de la Grande-Bretagne est en jeu* », écrivait à la même époque un « tabloïd » britannique à propos des projets d'harmonisation fiscale européenne d'Oskar Lafontaine.

Avec la démission du ministre des finances allemand, ce sont surtout les milieux financiers et industriels qui sont soulagés. Les dirigeants politiques européens le sont aussi. Même si la gauche est actuellement au pouvoir dans pratiquement toutes les capitales des Quinze, Oskar Lafontaine (cinquante-cinq ans) dérangeait la plupart de ses partenaires par ses provocations, ses improvisations et ses initiatives non concertées. Il avait fini par se donner l'image d'un incorrigible idéologue au sein de la famille sociale-démocrate européenne.

Il y a un « mystère Lafontaine ». Ce petit homme au nez pointu et au verbe vif a incarné une forme d'avant-garde politique tout au long des années 80. L'ancien chancelier allemand Willy Brandt vantait « l'instinct politique » de celui qui apparaissait comme le plus doué de ses « petits-fils », comme on surnommait alors la jeune génération des sociaux-démocrates allemands. S'il a gravi si rapidement les échelons du SPD au cours des années 70, c'est qu'Oskar Lafontaine disposait d'une agilité intellectuelle évidente et de talents d'orateur exceptionnels (sans doute renforcés par ses études chez les Pères jésuites). Et voilà qu'au cours des années 90 – devenu ministre des finances de la troisième puissance économique mondiale –, Oskar Lafontaine est apparu au contraire comme le principal représentant d'une social-démocratie traditionnelle, voire archaïque.

« Certains observateurs pensent que Tony Blair est l'incarnation du "nouveau Labour" et que je suis un "vieux socialiste" », constatait voici quelques jours, sur le ton de l'amusement, le ministre allemand des finances, qui était également président du SPD depuis novembre 1995. Consciemment ou non, Oskar Lafontaine a tout fait depuis quelques mois pour s'attirer l'image d'un social-démocrate « classique » (un « *Klassiker* », selon l'hebdomadaire *Die Zeit*). Opposé par principe aux traditions et principes établis, il expliquait il y a quelques semaines qu'« une société post-traditionnelle ne pouvait subsister sans le maintien de valeurs traditionnelles comme la justice sociale ». Une façon polie de marquer ses distances avec la « troisième voie » chère à Tony Blair et d'en réfuter le supposé modernisme.

PEU gêné d'afficher des positions minoritaires sur la plupart des grands dossiers internationaux, Oskar Lafontaine a sans doute été le dernier dirigeant européen du siècle à défendre tout à la fois la relance budgétaire, la baisse volontaire des taux d'intérêt et la hausse des salaires pour relancer la demande intérieure et par là-même la croissance. Autant d'idées considérées comme « catastrophiques » par les banquiers centraux et la plupart des dirigeants européens actuels.

Au risque de passer pour un dangereux fanatique keynésien, le ministre des finances de Gerhard Schröder avait choisi d'annoncer la couleur dès la campagne électorale de l'an dernier en soulignant, contre le chancelier Kohl: « *La politique de l'offre a échoué, elle doit être remplacée.* » Autrement dit, la croissance devait reposer selon lui sur la dynamique de la consommation des ménages bien plus que sur la compétitivité des entreprises.

Dans un mémorandum présenté aux partenaires européens de l'Allemagne en février, Oskar Lafontaine et son secrétaire d'Etat, Heiner Flassbeck (ancien chef des



MELDE PRESS/SIPA

Oskar Lafontaine, socialiste fin de siècle

Tête de Turc des milieux d'affaires et des néolibéraux d'Europe, défenseur de l'Etat comme rempart contre l'injustice, le Sarrois Oskar Lafontaine, ministre des finances d'Allemagne, jette l'éponge

études à l'institut économique DIW de Berlin), réclamaient une baisse des taux d'intérêt et une relance budgétaire pour éviter la récession en Europe (*Le Monde* du 18 février). Une telle violation de l'esprit du traité de Maastricht, formulée sans aucune concertation, a choqué les partenaires de l'Allemagne. L'épisode rappelait formellement la façon brutale dont Theo Waigel, le prédécesseur d'Oskar Lafontaine, exigeait la stabilité et la discipline financière en Europe – un message exactement contraire à celui de son successeur. Les coups de menton et les coups d'éclat ne sont pas appréciés dans les enceintes bruxelloises. Oskar Lafontaine s'en est vite rendu compte.

Malheureusement, c'est le style qu'affectionne particulièrement ce personnage souvent caricaturé sous les traits de Napoléon, et qui descend d'un officier français en garnison à Sarrelouis à l'époque du Roi-Soleil. Oskar Lafontaine aime fomenter des « putsch », comme celui au cours duquel, à Mannheim en novembre 1995, il s'empara brutalement de la présidence du Parti social-démocrate.

Au moment où il devient ministre des finances, en octobre 1998, M. Lafontaine est en conflit presque ouvert avec le nouveau chancelier Schröder. « Oskar », comme l'appellent tous les membres du parti, manœuvre pour contrôler les leviers du pouvoir à Bonn. Il découpe à la hache les départements des ministères concurrents du sien pour concentrer entre ses mains le plus de compétences possibles.

Gerhard Schröder sait ce qu'il doit à son numéro deux : sans Oskar Lafontaine, il ne serait jamais arrivé au pouvoir. Le président du SPD a assuré la discipline de fer du parti et mobilisé l'électorat traditionnel de la social-démocratie en faveur d'un candidat Schröder que la base n'appréciait pas : « Oskar » l'a couvert sur sa gauche.

Jusqu'au printemps de 1998, Oskar Lafontaine avait l'ambition

d'être le prochain chancelier allemand et de prendre la succession d'Helmut Kohl. Après avoir été candidat malheureux à la chancellerie fédérale en 1990, Lafontaine n'imaginait pas d'autre place que la première. Les événements, par la suite, en ont décidé autrement.

Elu en 1985 ministre-président du petit Land de la Sarre, il y a toujours bénéficié d'une grande popularité malgré un style de gouvernement très autocratique, propice à l'opacité et aux « affaires ». L'attentat qui faillit lui coûter la vie en 1990 (un coup de couteau à la gorge porté par une déséquilibrée) a donné à Lafontaine un sens particulier de la relativité des choses. Il reste une énigme : comment cette carrière politique peut-elle échouer de manière si abrupte après avoir paru si prometteuse ?

« *J'estime que les coûts de l'unification vont dépasser les 100 milliards de deutschemarks par an* », soulignait au même moment Oskar Lafontaine, perspicace mais isolé. « *Ce qui est économiquement erroné ne peut être politiquement juste* », estimait-il d'un commun accord avec les dirigeants de la Bundesbank de l'époque, opposés à l'union monétaire entre les deux Allemagnes au taux de change ultra-avantageux de un mark de l'Ouest pour un mark de l'Est (1^{er} juillet 1990).

Oskar Lafontaine, à cette époque, était allé jusqu'à proposer à ses camarades du SPD de voter contre le traité d'unification entre les deux Allemagnes, signé le 18 mai 1990 entre Bonn et Berlin-Est. Les conservateurs, depuis lors, n'ont pas eu de mal à dénoncer en Lafontaine un ennemi de

Cet Allemand atypique a grandement contribué à adapter un ancien parti ouvrier aux réalités d'une société devenue plus individualiste et plus hédoniste

Le déclin politique d'Oskar Lafontaine date de la chute du mur de Berlin et de la réunification des deux Allemagnes. En perdant les élections de 1990, l'homme a définitivement raté son rendez-vous avec l'histoire. Ces élections, il les a perdues parce qu'il dénonçait le coût de la réunification. Même si l'argument était logique, les Allemands n'ont pas apprécié l'attitude « antipatriotique » de Lafontaine, à laquelle ils ont alors préféré les promesses optimistes d'Helmut Kohl. « *On ne pourra pas dire que j'ai cherché à mener les gens en bateau* », dit alors Lafontaine pour commenter sa défaite.

C'était l'époque où le chancelier Kohl promettait que l'unification ne s'accompagnerait pas de sacrifices financiers pour les Alle-

l'unité nationale. Par ailleurs, contre le chancelier Kohl, Oskar Lafontaine se prononçait vigoureusement pour une reconnaissance inconditionnelle de la frontière occidentale de la Pologne par l'Allemagne (le long de la ligne Oder-Neisse) et attaquait les atermoiements du chancelier Kohl à cet égard.

L'unité nationale et ses symboles n'ont jamais préoccupé cet homme né en 1943 et qui n'a jamais connu que la RFA. Amateur de bonne cuisine et de bons vins français ou italiens, Lafontaine n'a que mépris pour tout ce qui rappelle la Prusse. Or c'est précisément au moment de la réunification que ses relations se détériorent avec son mentor en politique, l'ancien chancelier Willy

Brandt, auquel les amis d'Oskar reprochent son « *pathos nationaliste* ».

Oskar passe volontiers pour un militant antipatriotique : « *L'Etat-nation est un concept politique dépassé* », dit-il en 1990. « *Le destin d'un Français de Lorraine m'intéresse plus que celui d'un Allemand de l'ex-RDA* », confiait-il au cours d'un entretien avec un journaliste français peu après. Dans le même ordre d'idées, Lafontaine a toujours milité pour qu'on restreigne l'entrée en Allemagne des immigrants d'ascendance germanique en provenance des pays d'Europe de l'Est – et qui disposent d'un droit automatique à la nationalité allemande en vertu de la loi du sang.

Ce mépris pour le nationalisme allemand lui permet d'afficher une décontraction étonnante à l'égard du passé de l'Allemagne et des obligations qui en découlent. Lorsqu'il se rend en Israël, Oskar Lafontaine ne va pas se recueillir comme tous les autres hommes politiques allemands au mémorial de Yad Vashem, mais il réserve une chambre avec vue sur les flots à Eilat, au bord de la mer Rouge. « *Ma génération pense que la RFA a fait ses preuves comme Etat démocratique et que, dans cette situation, nous pouvons attendre des puissances alliées qu'elles nous reconnaissent les mêmes droits de souveraineté qu'aux autres* », disait-il en mai 1989, quelques mois avant la chute du mur de Berlin.

AU début des années 80, le jeune dirigeant du SPD, champion de l'antiaméricanisme, s'était opposé durement au chancelier Helmut Schmidt (également SPD) à propos des questions de sécurité et de défense. Contre le chancelier Schmidt, Oskar Lafontaine appelait ses concitoyens à la grève générale pour empêcher le déploiement des missiles américains Pershing sur le territoire allemand.

L'un des thèmes favoris de Lafontaine a toujours été de dire « non » aux interventions armées de la Bundeswehr sur des théâtres extérieurs. Tout au long des années 80, il a plaidé pour un retrait de l'Allemagne hors de la structure militaire intégrée de l'OTAN. Se disant d'inspiration « gaulliste » il a défendu l'idée d'une dénucléarisation de l'Allemagne et souhaité la mise en place d'une « *architecture de sécurité européenne* » incluant les anciens pays du pacte de Varsovie.

Qu'elles soient pertinentes ou non, Oskar Lafontaine avait su insuffler beaucoup d'idées nouvelles au SPD avant les années 90 : il fut l'un des premiers au sein de son parti à reconnaître l'importance du thème de l'écologie, lui qui proposait dès le début des années 80 une « *restructuration écologique de la société industrielle* » en plaidant avant tout le monde pour une alliance de gouvernement entre les sociaux-démocrates et les Verts – alliance qui a fini par arriver au pouvoir à l'échelle fédérale en septembre 1998. Il a plaidé très tôt pour le démantèlement de toutes les centrales nucléaires allemandes.

Cet Allemand atypique a grandement contribué à adapter un ancien parti ouvrier aux réalités d'une société devenue plus individualiste et plus hédoniste. « Oskar » affirmait à la fin des années 80 que le SPD (dont il était alors secrétaire général) ne devait pas « *se limiter à assurer la représentation politique des salariés, mais s'ouvrir à de nouvelles couches de la population nées de la troisième révolution industrielle : travailleurs indépendants, entrepreneurs, créateurs* ».

Doué pour lancer de nouveaux concepts et de nouvelles idées, Oskar Lafontaine a notamment été le premier, dans les années 80, à remettre en cause le dogme socialiste de la réduction du temps de travail pour lui préférer celui de la « flexibilité ». A cette époque, le très conservateur quotidien des affaires *Frankfurter Allgemeine Zeitung* le qualifiait d'« *éclairé* » (1988) pour oser afficher ce genre de positions. Aujourd'hui, Lafontaine n'est plus un « *éclairé* ». En quittant le pouvoir quelques semaines seulement après l'avoir conquis, il constate que l'avenir n'est plus à lui.

Lucas Delattre

La parité par l'éducation

par **Ségolène Royal**

LA majorité sénatoriale a rendu les armes. L'objectif de parité va faire son entrée dans la Constitution. La volonté sans faille de Lionel Jospin a eu raison de toutes les formes de conservatisme. Il a obtenu ce résultat, loin d'être acquis d'avance, parce qu'il a considéré que le combat des femmes pour l'égalité n'est pas subalterne.

L'éducation peut faire beaucoup pour accélérer le mouvement : approfondir la parité scolaire, favoriser la parité professionnelle, conquérir la parité lexicale, bâtir en profondeur la parité civique, en particulier en luttant contre toutes les formes de brutalité ou de violences.

Il est un domaine parmi d'autres où notre école a une France d'avance : celui de la parité scolaire. En dix ans, la démocratisation de l'école n'a pas laissé les filles sur le bord du chemin. Les résultats sont là, indiscutables. Les professeurs, hommes et femmes, qui ont porté cet effort immense que représente le passage de 40 % à 70 % d'une classe d'âge au baccalauréat ont été, en même temps, l'avant-garde de l'égalité puisque aucune autre institution ne réalise cet équilibre.

Tous les chiffres le disent : c'est à leur bénéfice que les filles creusent l'écart avec les garçons. Dès le primaire, où se nouent bien des conditions du succès ou de l'échec, elles redoublent moins souvent. Durant les années-collège et les années-lycée, non seulement elles affichent des résultats équivalents en mathématiques, mais elles affirment leur supériorité en français. Elles sont aussi plus nombreuses à pousser les portes de l'enseignement supérieur avec un baccalauréat général en poche.

Cet investissement scolaire des filles et ces succès sont tout particulièrement remarquables dans le cas de ces jeunes Françaises de toutes origines que les difficultés de la vie confortent dans leur motivation et leur effort. Beaucoup d'entre elles sont conscientes de conquérir par l'école une part de leur liberté et de leur dignité. Elles ne sont pas les plus indulgentes pour les garçons de leur âge et de leur quartier, auxquels elles reprochent de justifier par leur état de « victimes » leur renoncement scolaire, que, pour leur part, elles refusent. Signe, parmi d'autres, de cette assurance nouvelle puisée en classe : la part prépondérante des filles à la tête des dernières mobilisations lycéennes.

L'école est ainsi devenue le lieu privilégié d'une redistribution radicale des cartes entre l'un et l'autre sexe. Là s'enracine et se légitime un désir d'égalité de nature à ouvrir, désormais, bien d'autres accès. Il est possible, c'est sûr, de mieux faire : malgré d'indéniables progrès, l'image de la femme dans les manuels est encore lourde de stéréotypes ; l'histoire et le rôle des femmes dans l'histoire sont marginalisés et le suffrage masculin y est encore qualifié d'universel. L'orientation reste sexuellement déterminée. C'est manifeste dès la seconde et flagrant dans l'enseignement supérieur. Du côté des grandes écoles, bien des bastilles restent à prendre, malgré les parcours exemplaires de quelques jeunes filles et la féminisation partielle de quelques établissements.

Le plus dur attend les filles hors l'école, dans ce monde du travail que les femmes ont investi en masse, où elles contribuent de manière déterminante à la richesse du pays et vers lequel affluent les plus jeunes. La compétition, ici, tourne brutalement à leur désavantage et la conversion de leur capital scolaire en capital social professionnellement valorisé se heurte aux ségrégations persistantes.

Les femmes, malgré tout, fortes d'un bagage scolaire plus consistant, s'efforcent d'avancer, investissant – fût-ce en petit nombre – des professions qui leur étaient jadis fermées, briguant des responsabilités identiques à celles des hommes. Les jeunes filles qui arrivent sur le marché du travail sont de moins en moins d'humeur à s'effacer.

Les mots pèsent aussi. Voilà pourquoi j'ai toujours attaché tant

de prix à la féminisation des noms de métier et des titres. Dès 1988, j'ai féminisé mon titre de député malgré l'interdiction des services de l'Assemblée nationale, puis celui de ministre en 1992, malgré les réserves de l'administration. L'entreprise, après tout, n'était pas si hardie : cela fait un bail que les élèves ne confondent plus « la prof » avec « le prof ». Vivante, la langue se renouvelle aussi dans les cours de récréation. Dans les fonctions qu'elles exercent, les femmes ont bien le droit à des appellations qui respectent leur identité et leur font sentir qu'elles ne sont pas là par accident. Cette action pour la parité lexicale indispose les tenants du parler académique, hostiles à la brise égalitaire qui souffle sur les manières de dire. Il ne s'agit ni d'une insignifiante querelle terminologique ni d'autoritarisme linguistique. Le débat n'est pas anecdotique. Il s'agit que la langue prenne acte de la réalité.

L'école peut bâtir une parité civique, en particulier en luttant contre toutes les formes de brutalité et de violences. L'attente des collégiennes est forte ; il y sera répondu. Elles ont peur du racket, des violences sexuelles et de la violence tout court. Même si elles trouvent les garçons gentils, elles sont nombreuses aussi à les dire « machos », agressifs ou violents. Enfin, elles n'admettent pas les relations sexuelles sans amour. Ce qui est loin de constituer la réalité, si j'en crois les récits des infirmières scolaires.

L'école est devenue le lieu privilégié d'une redistribution radicale des cartes entre l'un et l'autre sexe

Sur ce problème, au même titre que pour la pédophilie ou le buzage, j'entends lever la loi du silence pour protéger les victimes et pour éduquer. Une mission de prévention des violences sexuelles a été mise en place. Recensées pour la première fois, deux cent quarante-deux affaires de violence sexuelle entre élèves ont été signalées en un an, avec une tendance à l'augmentation notable de leur nombre et un rajeunissement des auteurs (40 % ont moins de treize ans). Si les collégiens sont majoritairement concernés, il faut reconnaître que l'école maternelle et primaire commence à être aussi confrontée au problème de l'agressivité sexuelle des enfants.

Les premiers éléments dont je dispose mettent en évidence des carences auxquelles l'éducation civique et l'éducation sexuelle devront impérativement répondre : interdit du jeu sexuel jamais appris, influence néfaste de la télévision, indifférence à la souffrance de la victime, importance du phénomène de groupe, qui joue un rôle désinhibiteur, et enfin – pourquoi ne pas le dire ? – difficulté à restituer la place de la femme en raison des habitudes acquises par certains enfants, qui méprisent les filles et contestent l'autorité des femmes.

De ce point de vue, les violences particulières subies par les femmes enseignantes, notamment les violences verbales doivent être éradiquées du système scolaire. La force intégratrice de l'école se fait en acceptant la différence mais en ne tolérant aucune faiblesse au regard des principes républicains, parmi lesquels l'égalité entre hommes et femmes, bientôt renforcée par la parité.

Oui décidément, le pas de la parité est un grand pas pour l'humanité et donc, bien évidemment, pour les hommes. Dans cette affaire, nous ne nous plaindrons d'ailleurs pas qu'ils en soient les principaux acteurs ! Qu'ils en soient même chaleureusement remerciés.

Ségolène Royal est ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire.

Libérer les médias

CONTRAIREMENT à ce que l'on croit, la France n'a pas encore de télévision privée. Toutes les chaînes sont sous la coupe directe ou indirecte de l'autorité publique. L'Etat finance non seulement les sociétés nationales que sont France 2, France 3, La Cinquième et Arte, mais encore, par ses commandes, il contrôle de fait les groupes privés de bâtiment et travaux publics, de services publics (eau, assainissement, etc.) ou de vente d'armes, dont il fait la fortune – ou l'infortune – et qui, moyennant cette richesse, possèdent la télévision officiellement privée mais structurellement publique : TF 1, Canal Plus, M 6, ainsi que de multiples radios, journaux et plus de la moitié de l'édition française.

Le contrôle des télévisions et médias prétendument privés est d'autant plus efficace qu'il est indirect ; toujours soupçonnée de faire le jeu du pouvoir, la télévision publique est, paradoxalement, plus indépendante que ses concurrentes privées. La loi tacite qui veut que personne ne parle du propriétaire de l'entreprise qui l'emploie est la clé de voûte de ce dispositif de contrôle. On n'a pas vu la rédaction de TF 1 s'étendre longuement sur les procédures judiciaires visant le groupe Bouygues, ni celle de M 6 relater avec force précisions les difficultés de son propriétaire, notamment dans l'affaire Carignon. Il est douteux que Canal Plus s'inquiète

demain des dossiers de Vivendi, qui vient de l'acquiescer.

La chose est aussi avérée dans les médias écrits : quelle rédaction publiera une enquête sur le propriétaire du journal ? La loi du milieu aggrave cette situation : personne ne cherche noise à son voisin, concurrent certes, mais d'abord complice ; TF 1 ne cartonne pas Vivendi, *L'Express* (propriété de Vivendi) ne consacre pas dix pages aux menus financements et grands secrets de Suez-Lyonnaise, M 6 (propriété de Suez-Lyonnaise) ne s'intéresse pas aux fabuleuses affaires de Lagardère, ni *L'Événement* (ex-*L'Événement du jeudi*), ni Hachette (propriétés de Lagardère) ne sortent de papier ou de livre attaquant aucun des sus-nommés. Bref, une véritable oligarchie fait peser une chape de plomb sur les médias privés, en toute impunité.

Lionel Jospin est arrivé au pouvoir en 1997 avec une idée : mettre un terme à cette situation, émanciper la télévision privée de sa dépendance à l'égard de la commande publique et développer une télévision publique originale et libre. Pour ce faire, les socialistes avaient annoncé une mesure simple : interdire de posséder un média à une entreprise tirant plus de 10 % de son chiffre d'affaires de la commande publique. Qu'a-t-on vu depuis ? Les députés ont-ils débattu d'un projet de loi que leur aurait soumis le gouvernement ? Non. Ce dernier a-t-il seulement

maintenu le cap ? Non plus. Les lobbyistes de tous bords ont fait feu de tout bois. Le gouvernement a battu en retraite, sans combattre, dès la fin 1997. Il va, depuis, d'atavisme en atavisme, honteux de n'avoir pas su vouloir, honteux aussi de l'avouer.

Les restructurations industrielles et financières de 1997 et 1998 donnent pourtant raison aux intentions affichées par les socialistes lors de la campagne électorale : il n'est en effet question que de concentrations, de fusions et de recentrages sur le métier qu'on sait le mieux faire. Investisseurs, banquiers, stratèges et analystes financiers internationaux plébiscitent ainsi les entreprises qui se développent et croissent dans leur métier de base ; et les mêmes dévalorisent (relativement) les conglomerats d'activités sans lien industriel les unes avec les autres et qui ne se côtoient qu'en raison de troubles liens avec le monde politique – ce qui n'augure jamais rien de bon pour un financier – ou à cause de fins plus douteuses encore (financements occultes, blanchiment d'argent).

Pour une fois qu'un projet civique et juste était aussi réaliste et raisonnable, l'occasion était belle d'assainir le fonctionnement des médias privés, de permettre le développement d'entreprises d'édition, de presse, de radio et de télévision authentiquement indépendantes – comme il en existe dans tous les pays développés du

monde, sauf en France – et de consolider un pôle audiovisuel public en le dotant de ressources substantielles et durables au moyen de règles de partage équitables des recettes publicitaires.

Cette occasion a, pour le moment, été perdue : les médias ne sont pas, aujourd'hui, régis en France par des lois proposées par le gouvernement et votées par la représentation nationale ; ils sont réglés par les désirs et intérêts de puissances qui s'appellent Bouygues, Lagardère, Suez-Lyonnaise et Vivendi, et devant lesquels trois cents sénateurs, six cents députés, trente ministres, le chef du gouvernement et le président de la République française s'inclinent. A moins que cet incestueux corrupteur ne réponde à leurs vœux intimes.

Peu importe, d'ailleurs, quand les questions demeurent : où est ici l'Etat de droit ? Où est la République ? Où est la gauche ?

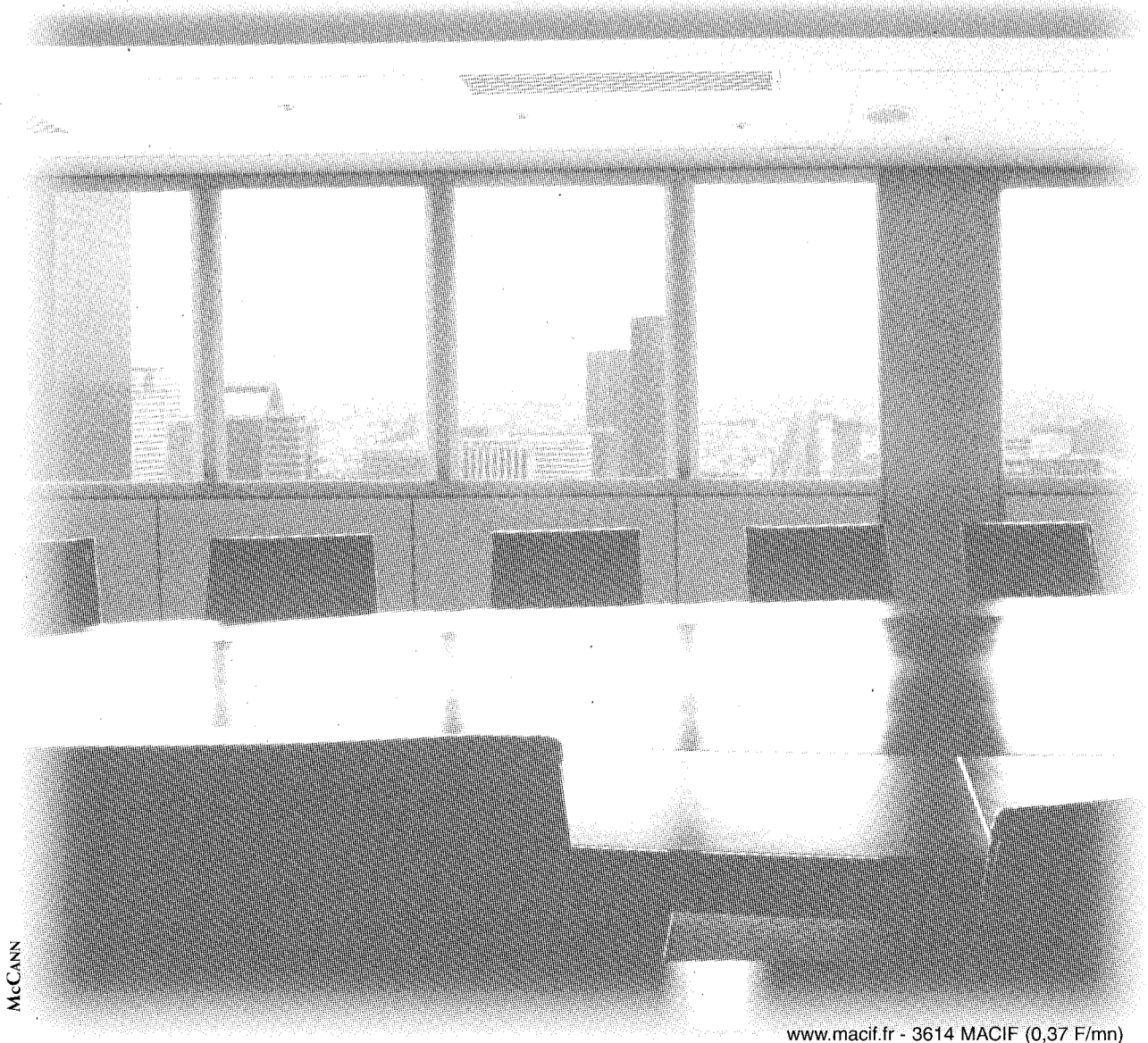
Max Gallo est écrivain ; **Jean Gatty** est économiste ; **Philippe Herzog** est professeur de sciences économiques (Paris-X) ; **Philippe Meyer** est journaliste ; **Olivier Mongin** est directeur de la revue « Esprit » ; **Philippe Raynaud** est professeur de sciences politiques (Paris-II) ; **Bertrand Tavernier** est cinéaste.

Depuis 40 ans les actionnaires n'ont pas touché un centime. Où passe l'argent ?

A la Macif il n'y a pas et il n'y aura jamais d'actionnaires. C'est le principe d'une vraie mutuelle d'assurance : les bénéficiaires profitent aux assurés, et seulement aux assurés. Comment les assurés pourraient-ils ne pas être d'accord ?

On a tout à gagner à être solidaire.

MACIF



www.macif.fr - 3614 MACIF (0,37 F/mn)

RECORD Portée par la santé étonnante de l'économie américaine et une croissance ininterrompue depuis neuf ans, la Bourse de New York continue sa chevauchée et approche

du seuil symbolique des 10 000 points de l'indice Dow Jones. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS de son histoire, l'indice phare de la place new-yorkaise a dépassé, jeudi 11 mars, le niveau des

9 900 points. Il affiche un gain de près de 8 % depuis le début de l'année et de 300 % en moins de dix ans. ● CONTRAIREMENT à ce qu'imaginaient les experts il y a encore quel-

ques semaines, la crise brésilienne et les incertitudes sur l'ensemble des économies de l'Amérique latine n'ont pas affecté les valeurs américaines. ● LA BOURSE DE NEW YORK a profité

au contraire de la détente récente des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis, après la publication de statistiques montrant l'absence de tensions inflationnistes outre-Atlantique.

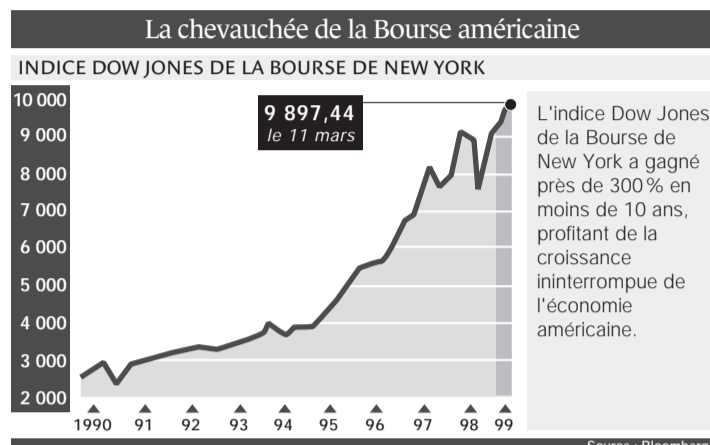
La Bourse de New York à deux doigts des 10 000 points

Déjouant les pronostics sur l'incidence de la crise brésilienne, Wall Street ne cesse de battre des records. La place new-yorkaise est portée par la croissance, ininterrompue depuis neuf ans, de l'économie américaine

JUSQU'OU montera Wall Street ? Alors que les observateurs s'accordaient, il y a encore quelques semaines, pour prévoir une pause dans la progression de la Bourse américaine, cette dernière ne cesse d'atteindre de nouveaux sommets historiques. En moins d'une semaine, l'indice Dow Jones de la Bourse américaine a battu par trois fois ses records et ne se trouve plus qu'à quelques encablures du seuil symbolique des 10 000 points. Jeudi 11 mars, il a terminé sur une hausse de 1,3 %, à 9 897,44 points après avoir touché les 9 935,46 points en cours de séance.

Cette fois, ce sont les valeurs pétrolières et de la distribution qui ont été à la fête. La hausse du prix du pétrole constatée ces derniers jours met dans une meilleure posture les grandes compagnies américaines comme Chevron ou Exxon. Les valeurs de la distribution telles que Wal-Mart ou Sears Roebuck ont, quant à elles, profité de la hausse des ventes de détail. Celles-ci ont progressé de 0,9 % au mois de février, après un bond de 1 % en janvier. La contraction du déficit de la balance des comptes courants au quatrième trimestre à 63,8 milliards de dollars (58 milliards d'euros), contre 65,7 milliards de dollars au troisième trimestre, a fini d'encourager les investisseurs.

Ces bons chiffres de l'économie américaine font suite à la publication de statistiques rassurantes, la semaine dernière. Vendredi 5 mars, l'annonce d'une légère augmentation du taux de chômage



en février et de la progression modeste du salaire horaire avait permis à la Bourse américaine d'enregistrer le premier record de la série. Ces indicateurs avaient éloigné le spectre d'une hausse de ses taux par la Réserve fédérale américaine et avait favorisé une détente sur le marché obligataire. Après avoir dépassé les 5,70 %, il y a une dizaine de jours, le taux de rendement de l'obligation du Trésor émise à 30 ans est tombé à 5,57 %, ce qui a fourni un important facteur de soutien aux actions américaines.

TENTATION NIPPONE

Une étude de la banque JP Morgan, réalisée à partir de l'observation de l'évolution de la Bourse américaine sur quarante-deux années, montre que l'indice Standard & Poor's 500, l'autre grand baromètre de la Bourse américaine, est beaucoup plus sensible au niveau

des taux qu'à celui des bénéfices des entreprises.

A court terme, Wall Street pourrait pâtir de tensions sur le marché obligataire. « Les investisseurs japonais, qui détiennent une part importante d'obligations américaines, sont en train de boucler leur année fiscale, qui se termine à la fin mars. Ils pourraient être tentés de faire apparaître des plus-values en vendant leurs obligations américaines, ce qui pourrait faire baisser les marchés obligataires », juge Nicholas Sargen, stratège chez JP Morgan.

Cependant, à long terme, les analystes semblent confiants sur la poursuite de la détente des taux, qui devrait contribuer à favoriser la progression de Wall Street. Ralph Acampora, le directeur de la recherche technique de Prudential Securities, un des plus célèbres « gourous » de New York, avait été l'un des premiers, au début de l'année 1995, à prédire une envolée

du Dow Jones jusqu'à 10 000 points, alors qu'il marquait un peu plus de 4 000 points. Mais s'il se montrait inquiet il y a encore quelques semaines, craignant une correction de 10 à 15 % des actions américaines, il fait preuve aujourd'hui d'un nouvel optimisme et prédit un Dow Jones à 11 500 points au troisième trimestre.

« PAS AUSSI MAUVAISE »

Contrairement aux inquiétudes du début de l'année, la Bourse américaine est loin d'être affectée par les craintes qui pèsent sur l'économie brésilienne. La part du commerce extérieur réalisée par les Etats-Unis avec le Brésil, qui ne représente que 2 % des exportations américaines, est insuffisante pour affaiblir sensiblement la croissance américaine, principal soutien du marché boursier outre-Atlantique.

Mais la crainte majeure des économistes portait sur une contagion de la récession brésilienne au reste de l'Amérique latine. La région dans son ensemble absorbe en effet 20 % des exportations américaines. Une hypothèse qu'a d'ailleurs évoquée le Fonds monétaire international (FMI) dans son dernier rapport annuel, indiquant que la crise économique brésilienne pourrait avoir des effets significatifs sur l'Argentine.

Pour le moment, l'état de l'économie brésilienne continue néanmoins à inquiéter les professionnels, même si la situation au Brésil n'est « pas aussi mauvaise que beaucoup de gens le pensent »,

a estimé le président de la banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, à l'issue de la dernière réunion des gouverneurs des banques centrales des pays du G 10. Malgré l'aide de près de 9 milliards de dollars (8,2 milliards d'euros) consentie par le FMI, le Brésil continue à faire face à une charge de dette considérable, que la hausse récente des taux d'intérêt (de 39 % à 45 %), jeudi 4 mars, n'a fait qu'amplifier. « Entre 70 % et 75 % de la dette interne de l'Etat est indexée sur le niveau des taux courts », rappelle Pierre Laurent, économiste chez CDC Marchés.

Londres et Sydney atteignent également des sommets

La Bourse de Londres a profité du dynamisme de Wall Street. Jeudi 11 mars, l'indice Footsie 100 a terminé sur un nouveau record, à 6 335,7 points, en hausse de 1,51 %. En cours de séance, il a même atteint un record absolu à 6 360,3 points, effaçant celui inscrit le 25 février. Comme à la Bourse de New York, la progression des valeurs pétrolières a entraîné l'ensemble du marché. BP Amoco, la plus grosse capitalisation de la Bourse britannique, a bondi de 9,2 % et Shell Transport, la partie britannique du groupe anglo-néerlandais Royal Dutch-Shell, a grimpé de 8,5 %.

Vendredi 12 mars, la Bourse de Sydney a également clôturé sur un plus haut historique. L'All Ordinaries Index s'est apprécié de 0,4 %, à 2 961,30 points. Il a notamment profité de la progression des actions de mines d'or, le prix du métal jaune se situant à ses plus hauts niveaux depuis trois mois.

L'objectif des autorités brési-liennes est en fait de pouvoir réduire à terme les taux d'intérêt, ce qu'elles pourront réaliser une fois la confiance des investisseurs revenue. Un tel mouvement semble perceptible, comme le montre l'appréciation de la monnaie brésilienne, le real, dont la parité de changes contre le dollar américain est revenue à 1,855, soit son niveau le plus élevé depuis le 8 février – après avoir atteint 2,2 juste après la remontée des taux d'intérêt. Si le soutien du FMI a donc été bien perçu par les investisseurs puisque ces nouvelles ressources permettront au pays de défendre sa monnaie, il ne devrait toutefois pas lui éviter de plonger cette année dans la récession, que les économistes évaluent en moyenne entre -5 % et -6 % du produit intérieur brut. Par comparaison, la croissance avait atteint 3 % en 1997 et devrait être de l'ordre de 0,5 % en 1998.

Si la récession au Brésil n'est donc pas en mesure, à elle seule, d'affecter la croissance de l'économie américaine et Wall Street, certains stars de la cote américaine, qui réalisent une part de leur activité au Brésil, comme Gillette, Revlon ou Colgate, pourraient ponctuellement être pénalisées en Bourse.

En outre, l'économie américaine ne pourra continuer à afficher éternellement une santé éclatante. « Le ralentissement devrait intervenir d'ici à la fin de l'année sous l'impulsion de facteurs domestiques », estime Olivier Garnier, directeur de la stratégie et de la recherche chez SG Asset Management. Et plus il sera tardif, plus il sera brutal. » Une épée de Damoclès qui reste suspendue au-dessus des marchés d'actions américains, même si ceux-ci préfèrent encore dans l'imédiat ignorer cette éventualité.

Joël Morio
et Cécile Prudhomme

Le prix du baril de pétrole remonte devant une possible réduction de la production

LA PERSPECTIVE d'une réduction de production de pétrole d'ici à la réunion de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) prévue le 23 mars a provoqué un net raffermissement des cours sur les marchés. A Londres, le baril de Brent est repassé, dès mercredi 10 mars, au-dessus des 12 dollars, un niveau méconnu depuis novembre 1998, les prix évoluant autour des 10 dollars, leur plus bas niveau depuis près de douze ans.

Présentée comme une éventualité en début de semaine à la suite d'une entrevue entre les Saoudiens et les Iraniens, qui ont mis un terme à leur divergence sur les quotas de production, cette hypothèse a été confirmée, mercredi, lors d'une

réunion entre les ministres d'Arabie saoudite, du Koweït, d'Oman et du Qatar. Cette initiative était suivie, jeudi, par une rencontre aux Pays-Bas du ministre saoudien du pétrole, Ali Ben Ibrahim al Naïmi, avec ses homologues vénézuélien, iranien, algérien et un représentant mexicain, ce pays n'étant pas membre de l'OPEP. La réunion devait se poursuivre vendredi 12 mars. La veille, dans le journal saoudien *Al-Charq al-Awsat*, M. Naïmi s'était déclaré « très optimiste » sur la possibilité « d'un accord entre les pays producteurs, membres et non membres de l'OPEP, pour décider d'importantes réductions ».

Le premier producteur d'hydrocarbures essaie, pour la troisième fois en un an, d'imposer une

réduction du débit pour redresser les prix. En mars et juin 1998, associé au Venezuela et au Mexique, Riyad avait obtenu une diminution globale de 2,6 millions de barils/jour, représentant près de 3 % de l'offre mondiale. En raison de l'indiscipline de certains pays, l'effet a été inverse. Au lieu de se redresser, les prix se sont effondrés, perdant près de 40 % en un an, dans un environnement affecté par la crise asiatique. Ce contrechoc s'est révélé désastreux pour les économies des Etats pétroliers et leur a fait prendre conscience de l'obligation de nouveaux efforts.

D. G.

Dopé par ses résultats, Vivendi affirme ses ambitions d'expansion

JEAN-MARIE MESSIER, le PDG de Vivendi (ex-Générale des eaux), doit se féliciter tous les jours d'avoir absorbé Havas en 1998. La fusion avec le groupe de communication lui a amené une aisance financière et une liberté d'action que la seule restructuration de Vivendi n'aurait pu lui donner.

Fort de l'appartenance par Havas d'une dizaine de milliards de francs de fonds propres supplémentaires, le groupe de services collectifs et de communication a pu se montrer très entreprenant : alliance avec FCC, groupe espagnol de services et de BTP ; rachat de la société américaine d'électricité GPU, acquisitions d'éditeurs espagnols, du producteur de logiciels éducatifs Cendant Software, du *Quotidien du médecin*, du groupe L'Etudiant, du Vidal, de Barbour Index en Grande-Bretagne, développement accéléré dans les télécommunications et dans les services collectifs. Au total, Vivendi a investi 49 milliards de francs (7,47 milliards de d'euros) et accru son chiffre d'affaires de 65,6 milliards de francs.

Le groupe a aussi beaucoup vendu. En un an, le chiffre d'affaires d'Havas a été ramené de 50 à 20 milliards de francs. Le patrimoine immobilier est presque totalement liquidé (*lire ci-contre*). En trois ans, Vivendi s'est délesté pour un peu plus de 100 milliards de francs d'actifs.

A ce vaste redéploiement s'ajoutent les effets d'une réorganisation en profondeur, entreprise depuis trois ans. Pour la première fois depuis 1992, tous les métiers du groupe, y compris le BTP et les télécommunications, dégagent un résultat d'exploitation positif. Après changement de méthodes comptables – pour la troisième fois en trois ans –, le résultat d'exploitation du groupe affiche une croissance de 119 % à 9,1 milliards de francs (1,39 milliard d'euros). Le bénéfice net s'établit à 7,4 milliards de francs (1,13 milliard d'euros), en hausse de 36 % par rapport à 1997, pour un chiffre d'affaires de 208,2 milliards de francs (31,7 milliards d'euros).

Se réjouissant de ces « excellents

résultats », M. Messier, retrouvant les accents de la vieille culture d'un groupe épris d'expansion et de pouvoir, se dit prêt à mener « une stratégie offensive ». Dans les services collectifs (eau, énergie, propreté), le groupe entend pousser les feux à l'international, notamment sur les pays développés.

« CONTRÔLE MANAGÉRIAL »

Dans la communication, les ambitions sont plus grandes encore. Assuré désormais du succès de Cegetel en France, Vivendi affiche pour la première fois son intention de se développer à l'international, sans l'appui du britannique BT. Un premier pas a été fait avec l'acquisition de Monaco Telecom. Le groupe vise désormais une li-

La plus grande vente dans l'immobilier

Le Carrousel du Louvre, le CNIT, la Colline de la Défense, les tours Ariane, Michelet, Galilée : Unibail a réalisé, jeudi 11 mars, la plus grande transaction immobilière française. Le groupe de Léon Bressler a acquis auprès de la CGIS, la filiale immobilière de Vivendi, 300 000 mètres carrés d'actifs immobiliers pour 5,8 milliards de francs (885 millions d'euros). Grâce à ce rachat très complémentaire de son patrimoine, Unibail se hisse au niveau des principales sociétés foncières européennes.

Avec cette cession, Vivendi tire un trait sur le lourd héritage de l'empire Pellerin, non sans sacrifice : la vente se traduit par une moins-value de 4,3 milliards de francs pour le groupe. Celui-ci l'avait, toutefois, entièrement provisionnée dans ses comptes. La CGIS conserve désormais, pour seul patrimoine immobilier, des hôtels. Ceux-ci doivent être cédés cette année. Vivendi en aura alors fini avec les conséquences de l'aventure Oury, qui lui a coûté plus de 15 milliards de francs.

cence de téléphone mobile au Maroc et, surtout, une prise de participation dans un réseau paneuropéen de transmission de données. Des discussions ont été ouvertes avec l'allemand Mannesman et BT. « Mais nous n'avons pas vocation à accumuler les participations minoritaires », avertit le PDG de Vivendi.

La règle vaut aussi pour la communication. Revenant sur l'échec des discussions entre BSkyB et Canal Plus, le président de Vivendi affirme que le groupe est en situation de force et peut continuer à vivre seul. « Nous sommes prêts à des alliances fortes, mais à condition d'avoir le contrôle managérial », dit M. Messier.

Bien que l'endettement du groupe se soit notablement aggravé, passant de 43,9 à 64,1 milliards de francs, pour 51,4 milliards de francs de capitaux propres, le président de Vivendi met l'accent sur sa capacité d'investissement, qu'il évalue entre 26 et 33 milliards de francs sur les trois prochaines années : « Si nous avons un bon projet, nous n'aurons aucune hésitation à leur présenter cette opportunité et à demander une augmentation de capital. » Retrouvant là encore les habitudes du groupe, qui, au cours des dix dernières années, a maintes fois dilué ses actionnaires pour satisfaire sa soif d'expansion.

Martine Orange

Ermenegildo Zegna
Su Misura

Un costume, une chemise, une cravate réalisés dans la plus pure des traditions. Un vêtement "A vos Mesures" personnalisé grâce à un vaste choix de tissus exclusifs : comme le 15 Milmil15 en laine Superfine australienne, aussi doux que le plus beau des cachemires. Du 8 au 20 mars, venez dans une de nos Boutiques faire réaliser un vêtement "A vos Mesures" au prix du Prêt à Porter. Et de plus, en fin de saison, rapportez-nous votre costume pour un Check-up. Il sera remis à neuf. Et ce, gracieusement.

10 rue de la Paix 75002 Tél. 01 42 61 67 61
48 bis rue François 1^{er} 75008 Tél. 01 56 84 14 00
368 rue Saint-Honoré 75001 Tél. 01 42 60 95 86

Su Misura : A vos mesures

Les conseils de la Société générale et de Paribas dénoncent l'incohérence de l'offre de la BNP

Michel Pébereau, le PDG de la BNP, ne croit pas à une contre-attaque avec un étranger

Le conseil de surveillance de Paribas, qui s'est réuni pendant trois heures, jeudi 11 mars dans la soirée, a confirmé son soutien au projet de rap-

prochement avec la Société générale, annoncé le 1^{er} février. Il a dénoncé l'offre de la BNP, « qui ne peut être considérée comme amicale », pour

son « manque de transparence ». Le conseil d'administration de la Société générale se réunissait vendredi matin 12 mars.

C'EST LA GUERRE. Sauf coup de théâtre pour le moins improbable, il n'y aura pas de négociations entre la BNP, initiateur d'une offre non sollicitée sur la Société générale et Paribas, pour créer SBP, et ces deux banques. Le conseil de surveillance de Paribas, qui s'est réuni pendant trois heures, jeudi 11 mars dans la soirée, n'a fait aucune ouverture en ce sens. Quant au conseil d'administration de la Société générale, qui se réunissait vendredi 12 mars au matin, il ne semblait pas mieux disposé.

A l'issue de sa réunion, le conseil de surveillance de Paribas a publié un communiqué tout à fait explicite. Il a confirmé son soutien au projet de rapprochement avec la Société générale (SG), annoncé le 1^{er} février, dénonçant au contraire le projet de la BNP - « qui ne peut être considéré comme amical » - pour son « manque de transparence ». Le projet « aboutirait au démantèlement de l'entreprise Paribas : celle-ci serait réduite à une activité de banque d'investissement incomplète », concurrente d'un pôle Société générale-BNP, ce qui ne serait « pas viable, sauf à considérer que cette activité est destinée à être cédée à court terme ».

Seul Claude Bébear, président du directoire d'Axa et premier actionnaire de Paribas, aurait demandé aux dirigeants d'accepter

au moins de discuter avec la BNP, selon des sources proches de Paribas. Une autre version affirme que Paul-Louis Halley, le PDG de Promodès, proche de M. Bébear, et Denis Kessler, le président de la FFSA, auraient abondé dans son sens... Par ailleurs, la position officielle du groupe AGF-Allianz, représentée par Antoine Jean-court-Galignani, est celle d'une grande neutralité dans cette affaire.

Le conseil n'a procédé à aucun vote ou tour de table formel. Il préfère attendre que les offres aient été déclarées recevables ou non par les autorités compétentes. Il pourrait y avoir un obstacle, qu'a déjà soulevé l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), présidée par Colette Neuville. Cette dernière est membre du conseil de surveillance de Paribas... L'ADAM relève que l'offre de la BNP pourrait réussir sur Paribas et échouer sur la Société générale. On ne sait pas alors quel profil stratégique adopterait le nouveau groupe. La BNP n'a pour l'heure donné aucun détail, pas plus que sur l'issue d'une offre qui ne réussirait que sur la Société générale.

Comme l'ont fait les dirigeants de Paribas, appuyés par Daniel Bouton, le PDG de la Société générale, présent au conseil de la banque de la rue d'Antin, les dirigeants de la Société générale ont

longuement exposé les failles du projet BNP. Entre autres, le groupe SBP aurait 60 % de part de marché en Côte d'Ivoire et au Sénégal... La BNP tablait sur une croissance de ses activités de banque de détail hors de France, et de leur rentabilité, totalement irréaliste. Elle ignorerait aussi l'effet des pertes de clientèle qui se produiraient inévitablement dans le nouveau groupe que certains qualifient déjà de « Gosbank » !

« FUSION COMPLEXE »

Parés pour la riposte, les dirigeants de la Société générale pensaient vendredi matin pouvoir compter sur un conseil unanime, ou quasi unanime, pour s'opposer à l'offensive de la BNP. « Nous nous ne sommes pas a priori favorables aux OPA inamicales », a indiqué au Monde Tony Wyand, numéro 2 de l'assureur britannique CGU et administrateur de SG. Actionnaire de la Générale depuis sa privatisation en 1987, Commercial Union est un « supporter » de la banque. « Le succès d'une fusion aussi complexe, a fortiori lorsqu'elle implique trois banques, est beaucoup plus problématique quand elle ne se passe pas de façon amicale ».

Pour l'heure, la SG peut également compter sur la mobilisation de ses salariés et de tout le corps social de la banque, vent debout contre le deuxième projet Pébe-

reau. Ni la Société générale ni Paribas n'ont toutefois l'intention de se tourner vers un chevalier blanc étranger mais bien de se battre sur le même terrain que Michel Pébereau : celui des marchés, en démontrant point par point l'absurdité du projet SBP. Le PDG de la BNP a déclaré vendredi 12 mars sur *France Inter* qu'il ne croyait pas à une contre-attaque avec un étranger.

Les dirigeants de la Générale et de Paribas comptent aussi en appeler aux pouvoirs publics, au moins dans la coulisse, qui ne peuvent, selon eux, accepter ce soit en France et par un Français qu'ait été violée pour la première fois une règle tacite partagée partout en Europe : pas d'OPA hostile sur une banque.

Sur le terrain des marchés, MM. Bouton et Lévy-Lang auront une tâche difficile. Conformément aux attentes de M. Pébereau et de ses banques conseil, la Bourse a salué franchement le projet SBP, l'action BNP s'arrogeant 7,23 % de hausse à 83 euros et continuant sur sa lancée vendredi à l'ouverture. Paribas a gagné 18,09 % à 101,5 euros jeudi et la Société générale 13,33 % à 164,9 euros. D'ores et déjà, l'offre de SG sur Paribas a perdu son intérêt financier à court terme.

Sophie Fay et Pascale Santi

La composition des conseils

● PARIBAS

(conseil de surveillance) :

- Président : Michel François-Poncet
- Euan Baird, président de Schlumberger
- Claude Bébear (*), président du directoire d'Axa
- Daniel Bouton (*), PDG de la Société générale
- Antonio Borges, doyen de l'Insead
- Paul Desmarais, président de Powercorp
- Thierry Desmarest, président de Total
- Jean Gandois (*), président de Cockerill-Sambre
- Paul-Louis Halley, président de Promodès
- Antoine Jeancourt-Galignani (*), président des AGF
- Denis Kessler, vice-président du Medef, président de la FFSA
- Alexandre Lamfalussy, ancien président de l'Institut monétaire européen
- Christian Manset, vice-président, ancien membre du directoire de Paribas
- Colette Neuville, présidente de l'Adam
- Serge Tchuruk, président d'Alcatel
- Ernest-Antoine Seillière (*), président du Medef
- Trois administrateurs salariés.

● SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(conseil d'administration) :

- Président : Daniel Bouton, PDG
- Marc Viénot, président d'honneur
- Claude Bébear (*), président du directoire d'Axa
- Jean-Paul Delacour, vice-président du conseil d'administration
- Jacques Calvet, président d'honneur de PSA
- Yves Cannac, président de Cegos
- Marcel Cotillon, directeur général honoraire de la Société générale
- Guy Dejournay, président d'honneur de Vivendi (ex-Générale des eaux)
- Pierre Faure, PDG de Sagem
- Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc
- Antoine Jeancourt-Galignani (*), président des AGF
- André Lévy-Lang, président du directoire de Paribas
- Patrick Ricard, PDG de Pernod-Ricard
- Ernest-Antoine Seillière (*), président du Medef
- Pierre Suard, administrateur de sociétés
- Terumishi Tsuchida, représentant de Meiji Life
- Anthony Wyand, représentant

de Commercial Union

- Trois administrateurs salariés.

● BNP

(conseil d'administration) :

- Président : Michel Pébereau, PDG
- Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain
- Jacques Friedmann, président du conseil de surveillance d'Axa
- Jean Gandois (*), président de Cockerill-Sambre
- Philippe Jaffré, PDG d'Elf-Aquitaine
- Alain Joly, PDG d'Air Liquide
- Lindsay Owen-Jones, PDG de L'Oréal
- David Peake, chairman de BNP UK
- Bernard Walter, président du directoire de Dresdner Bank
- Louis Schweitzer, PDG de Renault
- René Thomas, président d'honneur
- Jacques-Henri Wahl, conseiller du président
- Trois administrateurs salariés.

(*) membre de plusieurs conseils.

■ NOMINATIONS

Accor renforce son pôle hôtellerie

LA PRIORITÉ accordée au développement de l'hôtellerie et le renforcement du marketing, des ventes et des partenariats entre les marques du groupe prévus dans le programme « Accor 2000 » ont conduit Jean-Marc Espalioux, président du directoire d'Accor, à procéder à un certain nombre de nominations.

La plus remarquable est celle d'André Martinez (46 ans, HEC),

directeur général de la Compagnie des wagons-lits. Tout en conservant cette fonction, il devient directeur général chargé du développement et de la stratégie de l'hôtellerie - un retour à son métier de base pour cet ancien directeur général des hôtels Méridien. Il rejoint ainsi Pierre Denizet et Philippe Brizon, qui assurent respectivement la direction des services transversaux (technique, achats, réservations et informatique) et la direction marketing et ventes internationales.

A ces trois directions transversales s'ajoutent cinq pôles opéra-

EDF entre sans états d'âme dans la concurrence

L'entreprise publique reste très bénéficiaire malgré les baisses de tarif de l'électricité

UNE SEMAINE après le vote en première lecture de la loi ouvrant le marché français de l'électricité à la concurrence, le président d'EDF, François Roussely, a réaffirmé sa confiance dans les capacités de l'entreprise publique à s'adapter au nouvel environnement. « Nous ne sommes demandeurs d'aucune protection, d'aucune indulgence », a-t-il déclaré jeudi 11 mars, en se référant à la bonne santé financière du groupe. En 1998, si le chiffre d'affaires a reculé de 0,8 %, à 185 milliards de francs (28,2 milliards d'euros) en raison de la baisse des tarifs, le résultat brut d'exploitation s'est apprécié de 15 %, à 8,1 milliards de francs. Après rémunération de l'Etat, l'entreprise a dégagé un bénéfice de 2,1 milliards de francs. Présenté comme un « excellent point de départ pour 1999, et au-delà », ce bilan s'accompagne d'une nouvelle stratégie tournée vers les clients, renforcée par une politique d'acquisitions. « L'ouverture à la concurrence transforme les règles du jeu sur les marchés électriques et transforme le métier d'EDF », a souligné M. Roussely.

Au même moment, comme en écho, le comité central d'entreprise de Clemessy, une entreprise de Mulhouse (Haut-Rhin) spécialisée dans l'installation électrique et l'ingénierie de réseaux, se prononçait pour un rachat de la société par le consortium EDF-Cogema-Siemens. Aucune voix ne se portait sur le projet concurrent de GTIE, filiale de la SGE (groupe Vivendi). L'intérêt pour cette entreprise alsacienne, jusqu'ici contrôlée par la famille Valence, est double. Il tient à son implantation en Allemagne (500 millions de francs de chiffre d'affaires sur un total de 3 milliards de francs), un pays où EDF cherche à s'implanter. L'attrait est lié également au type de clients, comprenant des « éligibles », c'est-à-dire des industriels ayant droit depuis le 19 février, date d'ouverture du marché européen, de choisir librement leur fournisseur d'électricité.

Face à cette nouvelle donne, EDF doit non seulement fournir du courant à bas prix, mais aussi offrir de multiples services, comme le font d'autres groupes énergétiques. L'entreprise, si elle était reprise par EDF, deviendrait selon Loïc Capéran, directeur général délégué clients, le pôle génie électrique et maintenance du groupe. Tout dépend désormais de la décision de la famille Valence, qui s'est engagée à céder ses parts à la SGE, cette dernière disposant d'un droit de préemption sur les actions.

DEUX GRANDS CLIENTS PERDUS

L'ouverture du marché a déjà eu pour conséquence de faire perdre à l'entreprise publique deux de ses grands clients, qui ont choisi d'autres fournisseurs de courant en Allemagne et en Suisse. « Nous perdons quelques clients en France, nous tenterons de compenser par un accroissement de nos ventes à l'étranger, notamment pour les industriels qui possèdent des sites dans plusieurs pays d'Europe », a rappelé M. Roussely. Le courant acheté à un autre producteur est transporté par le réseau d'EDF, comme le prévoit la directive européenne.

Pour cela, sans attendre la transposition dans le droit français, le projet de loi devant encore passer au Sénat, l'entreprise publique a décidé dès le 19 février de mesures transitoires pour assurer ce transport. Placé sous la responsabilité d'André Merlin, directeur délégué d'EDF, jusqu'alors chargé du marché de la grande industrie, une direction négocie avec les clients les modes techniques de raccordement et d'utilisation du réseau de transport, ainsi que les conditions de facturation, tout en garantissant la confidentialité des transactions. Dans un souci de transparence, les barèmes ont été rendus publics. Contrairement au système allemand, le principe retenu est celui du « timbre-poste », qui ne prend pas en compte la distance.

Dominique Gallois

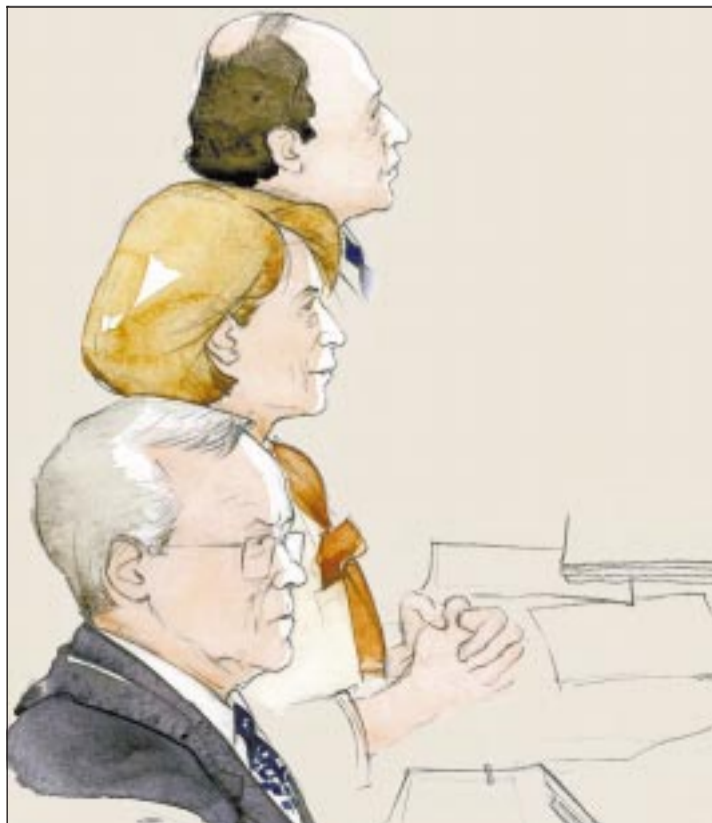
tionnels. La récente reprise de Frantour permet la constitution d'un grand pôle « loisirs et tourisme », confié à Jean-Robert Reznik. Motel 6 reste sous la direction de Georges Le Mener. L'hôtellerie économique est sous la direction de Didier Gros, Claude Moscheni s'occupera de l'hôtellerie affaires et loisirs et David Baffsky d'Accor Asie-Pacifique.

UNITED BISCUITS : Leslie Van de Walle (43 ans, HEC), de nationalité française, devient directeur général du groupe britannique United Biscuits, en remplacement d'Eric Niccolli (appelé à la direction du groupe EMI). Il dirigeait jusqu'à présent une des branches du groupe.

ANDRÉ : Philippe Cardon (51 ans, Sup de Co Paris) est nommé PDG du groupe André, après avoir redressé la filiale de prêt-à-porter féminin Caroll.

BRGM : Yves Caristan (48 ans, Normale-Sup), ingénieur qui a réalisé l'essentiel de sa carrière au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), a été nommé directeur général du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), en remplacement d'Yves Le Bars, qui devient président de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

HEWITT ASSOCIATES : Thierry de Beysnac (39 ans, licence de sciences économiques) devient directeur général en France de ce cabinet de conseil en management.



Le Monde

UN PROCÈS TRÈS PARTICULIER

Historique ? Surréaliste ? Le procès du sang contaminé dans lequel ont comparu trois anciens ministres fera date et laissera un goût d'imperfection.

Le Monde publie les comptes rendus de Jean-Michel Dumay et des articles inédits afin d'éclairer ce procès hybride où les victimes n'ont pas eu le droit de se constituer parties civiles et où l'accusation a clairement requis la relaxe. A lire aussi : les réquisitions et le jugement.

Une publication de référence, illustrée par Noëlle Herrenschmidt

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 20 F

France 3 ouvre le chantier d'une « refondation » de la télévision régionale

La perspective de la concurrence de télé locales et les pesanteurs de son fonctionnement actuel ont conduit la chaîne des régions à étudier une réforme profonde de son offre de programmes et de son organisation territoriale

TALONNÉE par les projets de télévision locale et empêtrée dans les lourdeurs de son fonctionnement, France 3 s'engage dans une « refondation de la télévision régionale du service public ». Étudié depuis plus d'un an et présenté au début de l'année en comité central d'entreprise, le projet, connu sous le nom de Proxima, est de nature à modifier profondément la structure et le fonctionnement, hérités de l'ORTF, de la chaîne des régions.

L'objectif, face à la concurrence annoncée des télévisions locales privées, est d'enraciner les programmes – notamment l'information – plus localement que régionalement. La programmation serait construite à partir des vingt-deux régions administratives. Mais, à l'intérieur de chacune d'elles, « l'articulation entre éditions locales et éditions régionales doit se rééquilibrer en faveur du local ».

Parmi les hypothèses étudiées par France 3, « la plus radicale consisterait à rendre chaque station locale d'actualités responsable de la tranche horaire complète qui lui serait affectée ». Elle confectionnerait ses journaux avec ses propres sujets, mais aussi des sujets venus d'autres locales de la région et des sujets fabriqués régionalement. « Ainsi, ce n'est plus le local qui alimenterait le régional, mais l'inverse », souligne la direction de France 3. Si cette voie était retenue, quarante à soixante journaux couvriraient l'ensemble du territoire.

Les magazines d'information, les débats, les émissions de proximité et de service seraient assurés par les vingt-deux directions d'antenne. En revanche, la production

de programmes de stock (documentaires et magazines thématiques à vocation nationale) seraient produits dans six à huit unités régionales qui auraient aussi un rôle de gestion. Leurs patrons devraient avoir « un profil de dirigeant d'entreprise ». Car, au-delà des objectifs de programmes, la direction de France 3 veut aussi « moderniser la gestion », notamment par une plus forte décentralisation. « Il faut passer d'une logique de contrôle a priori à un contrôle a posteriori », explique Philippe Levrier, directeur général de la chaîne.

HOSTILITÉ AU PROJET PROXIMA

La CGT est hostile à Proxima, qu'elle considère comme « un véritable programme de déstructuration de l'entreprise ». Pour ce syndicat, l'objectif est de « conforter la dimension régionale de France 3 », alors que la nouvelle organisation est destinée « à casser les points de repère d'un certain nombre de cadres de l'entreprise ». Plus mesurée, la CFDT attend des précisions sur les modalités d'application de cette stratégie.

Les directeurs régionaux sont partagés. « Il y a une grande méfiance à l'égard de ce projet, notamment de la part des personnels administratifs qui ne savent pas où ils se retrouveront, explique l'un d'eux. Tant que la direction générale n'a pas dévoilé son découpage définitif, les gens restent dans l'expectative. » D'autres, comme Jimmy Jonquard à Brest, sont plus volontaristes : « Une nouvelle plate-forme est une nécessité pour aborder les enjeux réels de la concurrence, mais il faut que les structures soient au service

des programmes. Parmi les points positifs du projet, le fait de bien distinguer entre les émissions de flux et de stock est une vraie révolution. »

Le calendrier pour la mise en œuvre de Proxima est découpé en trois phases. Un avant-projet général devra être bouclé fin mai, juste avant la désignation du futur PDG de France Télévision. Sa déclinaison régionale et le lancement de tests de préfiguration seront faits pendant l'été, pour une décision finale à l'automne. La mise en œuvre devrait s'étaler sur deux ou trois ans. Toutefois, ce calendrier

pourrait être perturbé en raison de nombreux points de crispation, dont certains sont hérités de la grève de décembre 1997.

Un malaise touche la hiérarchie, où les changements sont nombreux. Le départ de Sylvain Anichini, directeur de l'équipement et des nouvelles technologies, et, semble-t-il, des difficultés avec la firme Sony ralentissent le passage au numérique. Les relations tendues entre Philippe Levrier et son directeur des relations sociales, Bernard Gourinchas, suscitent le scepticisme des négociateurs syn-

dicaux. Ce n'est pas l'arrivée de Maxime Lefebvre, ancien directeur général du Réseau France outre-mer (RFO), pour s'occuper de l'harmonisation des politiques sociales de France Télévision qui soulève leur enthousiasme.

POLITIQUE SOCIALE TÂTONNANTE

Les cadres intermédiaires de la chaîne se sentent souvent tenus en dehors de cette politique sociale tâtonnante. Certains doutent de l'efficacité du « baromètre du climat social national » dont la mise en place vient d'être annoncée. Il a été confié à un cabinet spécialisé, qui sondera certains membres du personnel dans différents sites.

Parallèlement à Proxima, il faut faire avancer les nombreux chantiers ouverts dans la chaîne à la suite du conflit de l'hiver 1997. Les journalistes de France 3 sont notamment en train de faire le bilan de l'expérimentation de la semaine de quatre jours. Depuis près d'un an, les rédactions de Nantes, Strasbourg, Toulouse, Paris-Ile-de-France s'étaient mises à ce nouveau rythme.

Les premières conclusions aboutissent à deux interrogations. L'une

concerne le surcoût – estimé à 7 % ou 8 % de la masse salariale – qu'entraînerait l'application de cette mesure. L'autre porte sur l'organisation du travail. « Si les journalistes apprécient les avantages en matière de congés supplémentaires, certains se sentent frustrés de ne plus pouvoir suivre un dossier de manière aussi complète », note un responsable de la rédaction de Strasbourg. La direction a déjà proposé « des modalités d'aménagement pour réduire ce surcoût », notamment par une planification sur plusieurs semaines. Ces discussions ne sont pas indépendantes de celles sur le passage aux 35 heures, dont certains pensent qu'elles devraient se dérouler dans le cadre de France Télévision.

La question des salaires et de l'harmonisation avec France 2 reste un des sujets délicats. Au point que la chaîne des régions a encore frôlé la grève au début de l'année, juste avant que la direction annonce l'affectation de 42,5 millions de francs dans le cadre d'un plan pluriannuel jusqu'à 2001.

Jean-Jacques Bozonnet et Françoise Chirot

Un car-régie, objet de grève à Toulouse

Signe d'une certaine nervosité au sein de la chaîne, une grève a privé pendant quatre jours les téléspectateurs de France 3 en Midi-Pyrénées de leurs informations et émissions régionales. Le mouvement, lancé le 8 mars à l'appel d'une large intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CFSC, SNJ), a été suivi par plus de 70 % du personnel. Techniciens et journalistes s'étaient mobilisés pour obtenir de la direction générale de la chaîne le renouvellement du camion de vidéo mobile de Toulouse, l'un des six cars-régies de la flotte de France 3.

La fin de la grève a été finalement votée, jeudi 11 mars, les syndicats estimant, dans un communiqué, « avoir obtenu suffisamment de garanties écrites de la part de la direction nationale ». Les journaux de la mi-journée et de la soirée devaient être à nouveau diffusés vendredi 12 mars. – (Corresp.)

Hachette étudie un projet de mensuel masculin

1998 a été une année de consolidation pour Hachette Filipacchi Médias (HFM), après la fusion des deux sociétés « cousines », Hachette Filipacchi Presse et Filipacchi Médias. Le groupe affiche un résultat d'exploitation en hausse de 13 %, à 873 millions de francs (133 millions d'euros), et un résultat net de 546 millions de francs (83 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 13,2 milliards de francs (2 milliards d'euros). En 1999, le groupe prévoit un résultat d'exploitation de 1,1 milliard de francs, pour un chiffre d'affaires de 15 milliards (2,3 milliards d'euros), qui en fait le premier groupe de presse magazine dans le monde.

L'année a été marquée par l'acquisition de deux groupes étrangers, Fujingaho au Japon et Rusconi en Italie. En 1999, le groupe prévoit six ou septancements à l'international et continuera à observer les dossiers d'acquisition éventuels dans la presse magazine. Le PDG de HFM, Gérald de Roquemaurel, s'est déclaré « vigilant sur les opérations de concentration, notamment dans le monde anglo-saxon ».

En France, le groupe a restructuré ses titres régionaux, après l'acquisition pour 550 millions de francs (83,7 millions d'euros) de

Nice-Matin, qui avait une trésorerie de 160 millions de francs. Gérald de Roquemaurel estime avoir accompli 80 % des gains de productivité dans la presse régionale. Il espère obtenir de 10 à 15 millions de francs d'économies supplémentaires en regroupant *La Corse* et *Corse-Matin*. L'idée est de fusionner les deux journaux, sans doute sous le titre *Corse-Matin*, tout en transformant *La Corse* en un hebdomadaire. Le PDG de *La Provence*, Jean-Pierre Milet, vient d'annoncer son départ de la présidence du quotidien qu'il occupait depuis 1991. Il conserve ses fonctions jusqu'à l'arrivée de son successeur. Le directeur des rédactions du *Figaro*, Franz-Olivier Giesbert, a été pressenti pour le remplacer.

Hachette vient de lancer *Elle à table*, un bimestriel culinaire qui vise une diffusion de cent mille exemplaires. Gérald de Roquemaurel a annoncé qu'il prévoyait un lancement plus important au milieu de l'année. Il pourrait s'agir d'un mensuel masculin actuellement à l'étude. C'est Serge Raffy, ancien rédacteur en chef d'*Elle*, qui travaille sur ce projet dont le nom de code est « Il ».

Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : France Télévision a réalisé « une économie globale de 36,2 millions de francs par rapport au budget initial représentant plus de 2 % du montant total » à l'issue de la construction de son nouveau siège. Le montant définitif de cette opération s'est élevé à 1,702 milliard de francs (259 millions d'euros) pour une enveloppe globale fixée à 1,738 milliard de francs (264 millions d'euros), ont annoncé, jeudi 11 mars, les conseils d'administration de France 2 et France 3.



■ **Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, a été condamné**, lundi 8 mars, par le tribunal de grande instance de Paris, pour diffamation publique envers le réalisateur Yves Barbara dans l'affaire des faux « 19/20 ». Il devra verser 55 000 francs de dommages et intérêts au réalisateur, qui n'aurait fait qu'exécuter un travail dûment commandé par les dirigeants de France 3. Une autre procédure judiciaire est en cours pour « contrefaçon » après le dépôt d'une plainte par le syndicat SNJ-CGT.

■ **Le photographe de l'AFP Hocine**, auteur de la photo primée par le World Press comme meilleur cliché 1997, poursuivi en « diffamation » pour cette photographie, a bénéficié d'un non-lieu, cette semaine, de la chambre d'accusation de la cour d'Alger. – (AFP)

■ **RADIO** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a décidé la suspension pour vingt-quatre heures de la radio Virage, qui émet à Lyon. Le CSA lui reproche de ne pas respecter la convention en diffusant le programme de la radio suisse romande Couleur 3.

Pensez loin.
Après tout, depuis
Christophe Colomb
l'horizon n'est plus
une limite.

Dirigeant d'entreprise ou cadre dirigeant, vos projets de croissance ou de rachat d'entreprises sont ambitieux et vous avez besoin de capitaux pour les réaliser ? Si, leader européen du capital investissement, peut vous aider et devenir un de vos actionnaires de référence. Notre approche : financer vos projets et en partager les risques, sans horizon de temps et en respectant votre indépendance. En France, 3i a déjà investi plus de 3 milliards de francs dans des entreprises comme

  Aujourd'hui, c'est à votre réussite que nous souhaitons participer pour aller ensemble encore plus loin. 3i à Paris : 01 47 15 11 00, à Lyon : 04 72 91 54 91.

www.3i.com

Le leader européen du capital investissement.

3i

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT**: Louis Schweitzer, le PDG de Renault, « n'exclut pas » une participation croisée entre son groupe et le constructeur automobile japonais Nissan. Il a affirmé que « les synergies avec Nissan sont réelles. Elles peuvent concerner des plates-formes comme des moteurs. Nous avons une combinaison de recouvrements techniques possibles avec peu de risques de perte de clientèle de part et d'autre. » Par ailleurs, Renault a signé jeudi avec le gouvernement roumain une convention qui définit les termes de la reprise des usines Dacia. Le contrat d'acquisition devrait être signé d'ici au 13 avril.

● **FIAT**: Umberto Agnelli, président de la holding financière italienne Ifil, qui contrôle le capital du groupe, a déclaré jeudi que « Fiat peut survivre tout seul, mais, pour un fort développement, une forte alliance est souhaitable surtout dans le secteur auto ».

● **RWE**: le groupe énergétique allemand a annoncé la mise au point avec la firme suisse Ascom d'un nouveau système permettant de téléphoner via les lignes électriques. Ce procédé, basé sur le système « Powerline Communication » (PLC), permet d'avoir une conversation et d'échanger des données sur les lignes électriques. Encore en phase expérimentale, il pourrait être prêt à commercialiser dans le courant de l'année.

● **LES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE**: la filiale d'Alstom serait sur le point de signer une commande de 300 millions d'euros avec l'armateur Renaissance. Sur les trois dernières semaines, les chantiers de l'Atlantique ont signé des contrats estimés à 1,2 milliard d'euros.

● **ELF**: à l'appel des syndicats, un millier de salariés se sont rassemblés jeudi devant le siège du groupe, à La Défense (Hauts-de-Seine), dans le cadre d'une journée d'action destinée à protester contre la « logique financière » de l'entreprise au détriment de la « politique industrielle » et de « l'emploi ».

● **ÉVIAN**: la société Évian, a signé jeudi avec l'ensemble des syndicats un accord sur les 35 heures prévoyant une trentaine de créations d'emplois, sur un total de 1 600.

SERVICES

● **35 HEURES**: un accord sur la réduction du temps de travail dans le secteur associatif médico-social, s'occupant notamment des personnes handicapées (180 000 salariés), devait être signé vendredi 12 mars par la CFDT, la CFTC et la CGC. Cet accord, qui prévoit le passage à 35 heures sans perte de salaire, devrait entraîner la création de 9 000 à 10 000 emplois.

FINANCE

● **BNP/PARIBAS**: le conseil de surveillance de Paribas a repoussé jeudi l'offre publique d'échange lancée par la BNP, jugeant qu'elle conduirait au démantèlement de la banque (lire p. 18).

● **PRUDENTIAL**: le numéro un de l'assurance-vie britannique a annoncé jeudi le lancement d'une OPA amicale sur le gestionnaire de fonds indépendant M&G Groupe, pour 1,9 milliard de livres (2,83 milliards d'euros).

● **CDC**: des grévistes ont occupé jeudi la salle des marchés de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Des assemblées générales devaient se tenir sur tous les sites de la CDC vendredi matin. L'appel à la grève était suivi jeudi par environ 20 % des 11 000 personnes concernées par les activités financières de la Caisse, selon la direction. Les syndicats demandent le retrait d'un projet de filialisation de l'activité bancaire de la CDC.

RÉSULTATS

● **UBS**: le groupe bancaire suisse, né de la fusion entre l'Union de banques suisses et de la Société de banque suisse, a annoncé vendredi 12 mars un résultat net de 3,030 milliards de francs suisses (1,9 milliard d'euros) en 1998, contre une perte de 667 millions de francs suisses (pro forma) en 1997.

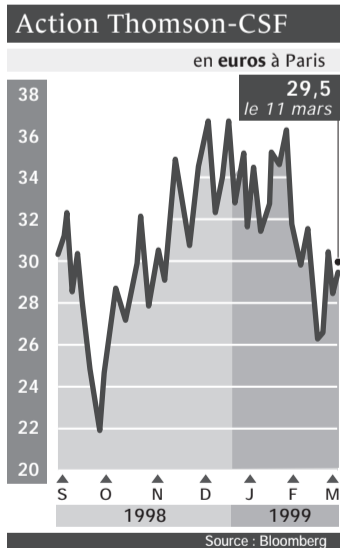
● **PARC ASTÉRIX**: le parc de loisirs a enregistré en 1998 une hausse de 4,5 % de son résultat net, à 5,6 millions d'euros (36,73 millions de francs).

● **CANAL PLUS**: le groupe de télévision à péage a annoncé, vendredi, une perte nette de 185 millions de francs (28,2 millions d'euros). « Hors éléments exceptionnels et survaleurs », la perte ressort à 585 millions.

VALEUR DU JOUR

Thomson-CSF prend son temps pour conclure des alliances

LE TITRE Thomson-CSF a gagné 3,5 %, jeudi 11 mars, après la publication des résultats du groupe d'électronique de défense. La perte nette de 1,5 milliard de francs (228 millions d'euros) - pour 40,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1998 - a été perçue comme une promesse d'amélioration de la rentabilité. D'autant que le résultat d'exploitation (2,3 milliards de francs) est en hausse de 6,7 % par rapport à celui de 1997. De fortes provisions et dépréciations exceptionnelles ont été inscrites dans les comptes de l'exercice (3,5 milliards de francs), notamment pour financer un plan de suppressions d'emplois touchant 4 000 personnes, dont 3 000 en France. Ce plan en trois ans (1998-2000) suscite des protestations syndicales, particulièrement chez Detexis (radars et contre-mesures), filiale née de la fusion des activités de Thomson-CSF avec celles de Dassault Electronique. « Les sureffectifs n'existent pas », ont estimé plusieurs syndicats de l'entreprise (CGT, CFE-CGC, CFTC, FO, SUPPER), qui appelaient à un débrayage jeudi. Devant la presse et les analystes, le directeur financier de Thomson-CSF, Alain Hagelauer, a indiqué que ce plan devait produire « 2 milliards de francs d'économies », dont 1 milliard au seul titre des frais de personnel, « surtout à partir de 2000 et 2001 ». Le PDG, Denis Ranque, a, quant à lui, évoqué la stratégie du groupe, qui a subi un revers avec le rachat du



britannique Marconi par son compatriote British Aerospace (BAe), alors que Thomson-CSF était candidat. « Il faut sortir de la pensée unique », a lancé M. Ranque à propos de l'idée selon laquelle l'industrie de la défense devrait tendre vers la création d'une grande société regroupant toutes les compétences européennes, pour tenir tête à la puissance américaine. Les gouvernements ne supporteraient pas un tel monopole, a-t-il affirmé. Evoquant les appels à la coopération lancés par BAe, M. Ranque a répondu que « Thomson-CSF sera très heureux d'étudier une proposition, mais à d'autres approches ». Parmi les partenaires possibles, il a cité l'allemand DASA, l'italien Alenia et l'américain Raytheon-Hughes.

Anne-Marie Rocco

EUROPE: Graphiques et tableaux pour Francfort (DAX 30), Londres (FT 100) et Paris (CAC 40) avec des données de cours et de variations.

AMÉRIQUES: Graphiques et tableaux pour New York (Dow Jones, Nasdaq) et Euro/Dollar avec des données de cours et de variations.

ASIE - PACIFIQUE: Graphiques et tableaux pour Tokyo (Nikkei), Hongkong (Hang Seng) et Euro/Yen avec des données de cours et de variations.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a ouvert en hausse de 1,14 %, vendredi 12 mars, à 4 232,21 points, dopé par l'envolée de Francfort. La veille, le CAC 40 avait enregistré une progression modeste de 0,53 % à 4 184,38 points, malgré les échanges actifs autour des valeurs du secteur bancaire et le bond impressionnant des actions BNP, Paribas et Société générale. Le volume de titres échangés avait atteint 3,78 milliards d'euros, soit 24,80 milliards de francs, dont 42,3 % sur les seuls titres des trois banques.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort progressait fortement à l'ouverture de la séance vendredi, de 4,56 % à 5003,42 points, suite à la démission surprise la veille du ministre allemand des finances Oskar Lafontaine. Après avoir ouvert à 5 006,81 points, l'indice phare du marché électronique a atteint dans le premier quart d'heure de cotation un plus haut de 5 099,77 points. L'indice DAX avait clôturé la veille à 4 785,37 points.

TOKYO

L'INDICE Nikkei de la Bourse japonaise s'est légèrement affaibli de 0,09 % à 15 488,86 points vendredi 12 mars sous l'effet de prises de bénéfices. Le volume d'échanges a atteint son plus haut niveau cette année avec 1,19 milliard de titres échangés, en raison de l'arrivée prochaine du règlement des contrats.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a battu un nouveau record historique à 9 897,44 points, lors de la séance du jeudi 11 mars. La hausse de 1,27 % a porté le gain de l'indice à 7,80 % depuis le début de l'année.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont réagi favorablement à l'annonce de la démission du ministre allemand des finances allemand Oskar Lafontaine. Vendredi 12 mars dans les premiers échanges, le contrat notionnel (gissement d'emprunts d'Etat à 10 ans) gagnait 60 centièmes, à 110,88 points, traduisant une détente du rendement de l'OOT de référence à 4,092 %. A Francfort, le taux d'intérêt des Bunds (emprunts d'Etat à 10 ans) a diminué de 0,017 %, à 4,002 %.

MONNAIES

L'EURO a effectué une remontée spectaculaire face au dollar, jeudi 11 mars à l'annonce de la démission d'Oskar Lafontaine, le ministre des finances allemand. Après être montée jusqu'à 1,1045 dollar pour un euro, la devise européenne a reperdu du terrain dans la matinée du vendredi 12 mars pour se négocier à 1,0953 dollar. Le yen a connu, vendredi 12 mars, un moment de faiblesse face au billet vert à 120,07 yens pour un dollar après la publication d'une baisse du produit intérieur brut japonais de 0,8 % pour le quatrième trimestre 1998.

ÉCONOMIE

Le gouvernement japonais adopte son plan de sauvetage du système bancaire

A QUELQUES jours de la fin de l'exercice fiscal 1998 (31 mars 1999), le gouvernement japonais a approuvé, vendredi 12 mars, le plan prévoyant l'apport de 7 500 milliards de yens (57 milliards d'euros) de fonds propres aux quinze plus importantes banques du pays (huit banques nationales, cinq banques de gestion de patrimoine, un établissement de crédit à long terme et une banque régionale). Cet argent frais doit être utilisé au provisionnement des créances douteuses (estimées à 9 000 milliards de yens) logées dans les bilans de ces banques. Le ministre des finances Kiichi Miyazawa a affirmé: « Nous avons levé le principal obstacle au problème des créances douteuses », ce qui ouvre la porte à la remise en ordre du secteur bancaire japonais.

Les fonds accordés par le gouvernement seront rémunérés par l'émission d'actions préférentielles convertibles en actions ordinaires. A terme, l'Etat pourrait détenir en moyenne entre 27 % et 37 % du capital des principales banques du pays. Il aura donc les moyens de mettre en œuvre la deuxième partie de son plan qui consiste à favoriser les rapprochements des différents établissements bancaires. Le Japon reste le seul pays occidental qui a encore échappé au mouvement de concentration dans ce secteur. En attendant, les banques qui ont sollicité les fonds publics se sont engagées à faire d'importantes économies par le biais de plans de licenciements massifs (qui pourraient atteindre plus de 10 % des employés) devant leur permettre de redevenir profitables.

● **Le produit intérieur brut (PIB) du Japon s'est contracté de 0,8 %** au quatrième trimestre 1998 par rapport à son niveau du troisième trimestre, a annoncé vendredi l'agence gouvernementale de planification économique (EPA). En rythme annuel, le recul du PIB atteint 3,2 %.

● **Le nombre de défaillances d'entreprises au Japon a reculé de 39,7 %** en février 1999 par rapport à février 1998, avec 955 cas de faillite. C'est le quatrième recul mensuel consécutif.

● **ALLEMAGNE**: les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en février comparé à janvier, ce qui porte leur hausse annuelle à

0,2 % également, selon des chiffres définitifs diffusés, vendredi 12 mars, par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

● **Les ventes de détail ont reculé de 2,6 % en janvier 1999** en termes réels par rapport au mois de janvier 1998, a annoncé, vendredi 12 mars, l'Office fédéral allemand des statistiques.

● **FRANCE**: les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en février 1999 par rapport au mois de janvier. Sur un an, la hausse de prix a été limitée à 0,2 % selon les chiffres provisoires publiés vendredi 12 mars par l'Insee.

● **La balance française des paiements courants a dégagé un excédent de 35 milliards d'euros** (230,6 milliards de francs) en 1998. Ce montant est stable par rapport à celui enregistré en 1997 (230,1 milliards de francs), selon les chiffres provisoires publiés, vendredi 12 mars, par le ministère de l'économie et des finances.

● **L'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles a progressé de 0,4 %** au quatrième trimestre 1998 pour atteindre 13,83 millions de personnes, selon le chiffre définitif de l'Insee. Sur un an, la hausse s'élève à 2,2 %.

● **ITALIE**: la croissance de l'économie italienne atteindra 1,5 % en 1999 tandis que le déficit des administrations publiques comparé au produit intérieur brut (PIB) devrait dépasser de « quelques décimales » les 2 %, a estimé jeudi le ministre italien de l'économie, Carlo Azeglio Ciampi.

● **ÉTATS-UNIS**: le déficit de la balance des comptes courants a terminé l'année 1998 sur un bond de 50 % à 233,4 milliards de dollars contre 155,2 milliards en 1997, même si, au 4^e trimestre, le déficit s'est contracté à 63,8 milliards de dollars.

● **BRÉSIL**: l'inflation a atteint 4,4 % en février, soit le plus fort taux enregistré depuis juillet 1994. Les prix ont commencé à flamber après la décision de la banque centrale du pays de laisser flotter le real, qui a perdu 44 % de sa valeur face au dollar.

● **RUSSIE**: les investissements étrangers en Russie ont chuté de 6,2 milliards de dollars (5,63 milliards d'euros) en 1997 à 1,8 milliard en 1998, a indiqué, jeudi 11 mars, le directeur du Centre gouvernemental des réformes économiques, Vladimir Maou. Depuis la crise financière d'août 1998, les investissements étrangers ont été pratiquement tous gelés.

Tableau des taux de change fixe zone euro et hors zone euro, incluant Euro contre Franc, Euro contre Dollar, Euro contre Yen, etc.

Tableau des cours de change croisés pour le Dollar, le Franc, le Yen, l'Euro, le Livre, le Franc suisse et le Franc français.

Tableau des taux d'intérêt (%) pour la France, l'Allemagne, le GDE-Bretagne, l'Italie, le Japon, les États-Unis, la Suisse et les Pays-Bas.

Tableau des matières premières en dollars, incluant Métaux (Londres) et Matières premières (New York).

Tableau des matières premières en euros, incluant Or, Cuivre, Aluminium, etc.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Telecom Italia Mobile s'est appréciée, jeudi 11 mars, à 6,40 euros après la publication de ses résultats. Son bénéfice net s'est amélioré de 62 % en 1998 à 1,3 milliard d'euros, et son chiffre d'affaires a progressé de 26 % à 6,14 milliards d'euros.

banques françaises. En outre, le comité des indices FTSE a annoncé l'introduction prochaine de l'action dans ses indices FTSE Eurotop.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of automotive companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of banks like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALLIED IRISH BA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of telecommunications companies like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of construction companies like AALBORG PORTLAN, ACCIONA, ACESA REG, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of base products like ACERINOX REG, ALUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of consumer goods companies like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AMER GROUP A, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of chemicals companies like AGA-A-, AGA-B-, AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of conglomerates like AKER RGI-A-, CGIP/RM, CIR, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of energy companies like AKER MARITIME, ACCIONA, BP AMOCO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of financial services companies like ZENECA GROUP, ATTICA ENTR SA, BAA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of food and beverage companies like ALIMENTATION ET BOISSON, ALLIED DOMECQ, ASSOCIATE BRIT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of insurance companies like ASSURANCES, AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

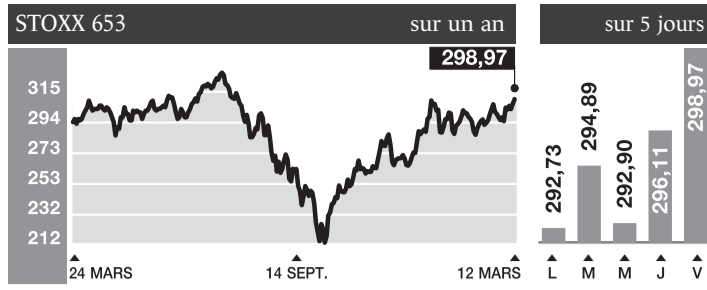


Table listing various companies under the STOXX 653 index, including BENETTON GROUP, BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, etc.

Table listing various companies under the PHARMACIE index, including ASTRA-A-, ASTRA-B-, ELAN CORP, etc.

Advertisement for lemonde.fr website, featuring the URL http://www.lemonde.fr and the text 'La Bourse au quotidien : les acteurs et les valeurs des marchés, les cotations en direct, les informations financières sur les entreprises...'

Table listing various companies under the ENÉRGIE index, including AKER MARITIME, ACCIONA, BP AMOCO, etc.

Table listing various companies under the SERVICES FINANCIERS index, including ALMANJ, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table listing various companies under the BIENS D'ÉQUIPEMENT index, including ABB AB-A-, ABB AB-B-, ABB AB-DE, etc.

Table listing various companies under the BIENS DE CONSOMMATION index, including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.



Table listing various companies under the EURO STOXX 50 index, including SIDEL/RM, BTR SIEBE, WOOLWICH PLC, etc.

Table listing various companies under the ASSURANCES index, including AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table listing various companies under the SERVICES COLLECTIFS index, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table listing various companies under the MEDIAS index, including SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table listing various companies under the BIENS DE CONSOMMATION index, including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various companies under the COMMERCE DISTRIBUTION index, including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

Table listing various companies under the HAUTE TECHNOLOGIE index, including ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, ASK PROXIMA, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var. veille, and a list of companies in the AMSTERDAM market like AIRSPRAY NV, ANTONOV, etc.

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var. veille, and a list of companies in the BRUXELLES market like ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM ABC, etc.

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var. veille, and a list of companies in the FRANCFORT market like 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● BNP a progressé de 1,20 %, à 84 euros, vendredi 12 mars à l'ouverture. Le président de la BNP, Michel Pébereau, a déclaré vendredi matin qu'il ne croyait pas à une contre-attaque sur SG Paribas de la part d'un autre établissement bancaire.
● Société générale a abandonné 0,54 %, en début de matinée, vendredi 12 mars. Les investisseurs hésitent entre l'intérêt de l'offre de la BNP et l'hostilité manifestée par Daniel Bouton, le président de la Société générale, au projet de rapprochement.
● Paribas est resté stable, à 101,4 euros, vendredi 12 mars dans les premières transactions. Le marché a pris acte du rejet de l'offre de la BNP par le conseil de surveillance de Paribas.
● Axia a progressé de 1,31 %, vendredi 12 mars au matin. Claude Bébéar, le président d'Axia, est un puissant soutien à l'offre de la BNP.
● Unibail a gagné 1,81 % à l'ouverture des transactions vendredi 12 mars. La société foncière a racheté à Vivendi l'ensemble des actifs immobiliers détenus à la Défense pour un montant de 892 millions d'euros.
● Vivendi a progressé de 3,24 %, dans les premières transactions du vendredi 12 mars. Outre la cession des actifs immobiliers, le marché a également salué l'OPA amicale lancée par Havas (filiale à 100 % de Vivendi) sur l'éditeur britannique Barbour Index.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 12 MARS Cours relevés à 10h 15
Liquidation : 24 mars

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominale (1)'. Lists various companies like B.N.P., R.C.L.YONNAIS, etc.

Table of French stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominale (1)'. Lists companies like BIC., BIS., B.N.P., etc.

Table of French stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominale (1)'. Lists companies like GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, etc.

Table of International stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominale (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., etc.

Table of International stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominale (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 11 MARS Cours relevés à 17h 35
Une sélection. Cours relevés à 17h 35

Table of Nouveau Marché stock market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, etc.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 12 MARS Cours relevés à 10h 15
Une sélection. Cours relevés à 10h 15

Table of Second Marché stock market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ADAL, AIGLE, ALGECO, etc.

Table of Second Marché stock market data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like CROMETAL, DAPTA-MALLIN, etc.

Table of Second Marché stock market data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like M6-METROPOLE, MEDASYS DIGI, etc.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 11 mars

Table of SICAV FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* (euros/francs)**', 'Date cours'. Lists AGIPI, DNP, etc.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne data with columns for 'FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS', 'FONDS D'ÉPARGNE', 'FONDS D'ÉPARGNE'. Lists various investment funds.

CIC BANQUES

Table of CIC Banques data with columns for 'CIC BANQUES', 'CIC PARIS'. Lists various bank products and services.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management data with columns for 'SICAV', 'FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS'. Lists various investment funds.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT logo and contact information.

CIC logo and contact information.

LEGAL & GENERAL BANK logo and contact information.

LA POSTE logo and contact information.

LÉGENDE
* Hors frais. ** A titre indicatif.

SPORTS Le championnat de France de rugby entre dans sa deuxième phase samedi 13 et dimanche 14 mars avec le début du Top 16, qui réunit les seize meilleurs

clubs français, répartis en quatre poules de quatre. ● **TOULOUSE**, Biarritz, Agen, Bourgoïn-Jallieu, le Stade français-CASG, Narbonne, Pau, Colomiers, Perpignan, Castres,

Bègles-Bordeaux, Dax, Brive, Montferrand, Grenoble et Toulon y participent. ● **POUR L'AGENAIS** Abdelatif Benazzi, ancien capitaine du XV de France, c'est l'occasion d'oublier une

blesseure qui l'a longtemps éloigné des terrains et d'entretenir l'espoir d'une sélection en vue de la Coupe du monde. ● **LES DIRIGEANTS** des grands clubs attendaient avec impa-

tience le début du Top 16, dont les matches, selon René Bouscatel, le président toulousain, permettent d'offrir du spectacle et de parvenir à l'équilibre financier.

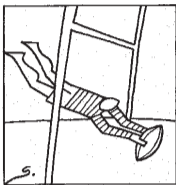
Abdelatif Benazzi, et Agen avec lui, retrouve le haut niveau

Après de longs mois d'absence pour blessure, l'ancien capitaine du XV de France revient sur les terrains au moment où son équipe du SU agonais débute, avec les quinze autres meilleures équipes de l'Hexagone, le Top 16, deuxième phase du championnat de France de rugby

AGEN

de notre envoyé spécial

« Pour la première fois de ma carrière, je joue sans aucun bandage. J'ai effectué ma rentrée début février lors d'un match amical contre Toulouse. Au premier plaquage, j'y suis allé de bon cœur. J'ai senti que mon genou tenait. »



RUGBY

A Agen, un vilain crachin arrose la pelouse déserte du Stade Armandie et des bourrasques soufflent en rafales. Conséquence de ce triste temps ? Abdelatif Benazzi a quelques minutes de retard.

L'ancien capitaine du XV de France en termine avec un hiver qui lui fut long et rigoureux. Une opération au genou l'a éloigné des terrains de rugby le 31 mai 1998. Après être passé sur le « billard », il s'est vu prescrire sept mois de travail acharné : six semaines dans

un centre de rééducation de Capbreton (Landes) puis un mois et demi à Paris, chez Antoine Galibert, l'ancien kinésithérapeute de l'équipe nationale, où l'Agonais d'Oujda (Maroc) a suivi un programme personnalisé de remise en forme.

« Je rentrais toutes les semaines à Agen, explique-t-il. Je ne voulais pas couper avec le club. D'autant que nous avons traversé une période difficile. »

Le club aux couleurs bleu et blanc, huit fois champion de France, sort d'une année de crise. Résultats catastrophiques, limogeage des entraîneurs à la fin de la saison 1997-1998 et une reprise délicate fin août.

Le SU agonais cherche, mais a du mal à trouver les solutions. Durant la première partie du championnat 1998-1999, Abdelatif Benazzi suit du banc de touche les déboires de cette équipe qu'il a rejointe en 1989, un an après son arrivée en France, à l'époque où Phi-

lippe Sella et Daniel Dubroca animaient une formation vive rivalisant dans la course au titre avec le Stade toulousain.

Dix ans plus tard, les choses ont bien changé. Agen a connu des temps de vaches maigres. Les matches se suivent et le SUA multiplie les faux pas. A la fin de l'automne 1998, alors que les grosses écuries ont assuré leur place pour le Top 16, l'épreuve finale du championnat qui oppose les meilleurs et qui débute samedi 13 mars, Agen n'est toujours pas sorti d'affaire et Abdelatif Benazzi trépigne. Il veut reprendre immédiatement sa place dans l'équipe, en deuxième ou troisième ligne, peu importe, et sonner de ses charges dévastatrices l'heure du réveil. « Heureusement, dit-il, tout le monde a insisté pour que je n'y aille pas. J'ai poursuivi ma rééducation, et maintenant je ne crains plus rien. »

Il s'est remis et Agen aussi, qui a finalement réussi à se qualifier

pour le Top 16. « Finalement, le club est sorti grandi de ces épreuves, analyse Abdelatif Benazzi. Ici, on a toujours compté sur les grosses individualités en s'appuyant notamment sur les internationaux, nombreux au club. Désormais, les joueurs se prennent en charge. On s'appuie davantage sur le collectif. »

OBJECTIF : LA COUPE DU MONDE

Voilà notre héros prêt à se produire de nouveau au plus haut niveau, avec Agen d'abord, puis avec l'équipe de France : « Les coaches m'ont dit : Abdel, ça dépend de toi. » A trente et un ans, celui qui, à dix centimètres près, faillit jouer la finale de la Coupe du monde 1995 en Afrique du Sud (lors de la demi-finale France-Afrique du Sud, dans les ultimes secondes, ballon en main, il avait trébuché sur Philippe Saint-André et s'était effondré tout près de la ligne d'essai) sait bien qu'il entreprend la dernière ligne droite d'une carrière entamée au Maroc au début des

années 80. Rien ne le motive plus que la perspective de la Coupe du monde 1999. Abdelatif Benazzi aime les défis. Il se souvient encore de son arrivée délicate en France. « Même ici, à Agen, on m'a insulté, raconte-t-il. Mais j'ai toujours pensé que j'avais un rectangle vert pour m'exprimer. Et les comptes, c'est là que je les règle, sur le terrain. »

Et puis, en avril 1997, au lendemain de son grand chelem à la tête du XV de France, il est devenu membre du Haut Conseil pour l'intégration. Une mission à laquelle il n'entend pas faillir. « Je voudrais m'impliquer davantage, assure-t-il, mais, hélas ! je manque de temps. Pour moi, ces problèmes de discrimination doivent être prioritaires. J'ai été confronté à beaucoup de réalités dans ma vie, je n'ai pas eu que les joies du rugby. » Mais c'est avec elles qu'il renoue, samedi, avec Agen, à Bourgoïn-Jallieu.

Yves Bordenave

Quatre poules de quatre équipes

Après la première phase du championnat 1998-1999, seize des vingt-quatre équipes de l'Elite 1 ont été réparties en quatre poules de quatre.

● **Poule 1** : Toulouse, Biarritz, Agen, Bourgoïn-Jallieu.
● **Poule 2** : Stade français-CASG, Narbonne, Pau, Colomiers.
● **Poule 3** : Perpignan, Castres, Bègles-Bordeaux, Dax.
● **Poule 4** : Brive, Montferrand, Grenoble, Toulon.
● **Calendrier** : chaque équipe rencontrera ses adversaires à deux reprises, en matches aller-retour : 13 mars et 17 avril, 27 mars et 24 avril, 3 avril et 2 mai. Le samedi 15 mai, les quarts de finale opposeront les deux premiers de chaque poule. Les demi-finales auront lieu le samedi 22 mai et la finale le samedi 29 mai.

TROIS QUESTIONS À...

RENÉ BOUSCATEL

1 En tant que président du Stade toulousain, vous avez été l'un des premiers et l'un des plus virulents critiques de la formule retenue pour le championnat de France de rugby 1998-1999. La première partie de la saison a-t-elle confirmé vos craintes ?

Les opinions que j'avais exprimées se sont avérées. La première phase du championnat a été une phase de brassage. C'était inutile sur le plan sportif et très médiocre sur le plan du spectacle. A Toulouse, sur les sept matches que nous avons joués à domicile, quatre ont été déficitaires : les recettes n'ont pas comblé les frais d'organisation. Or, si le but n'est pas de gagner de l'argent, il faut faire vivre le club.

2 Estimez-vous que le véritable coup d'envoi de la saison a lieu avec le début du Top 16, samedi 13 mars ?

C'est vrai, la saison commence vraiment. Sur le plan comptable, il nous faut quasiment boucler notre budget sur les matches du Top 16 et les dernières phases qualificatives. Nous avons trois matches de poule à domicile pour apporter à notre public, à nos partenaires, à tout l'environnement du club, le spectacle que chacun est en droit d'attendre. C'est pourquoi, à l'occasion de ces trois matches, nous avons créé trois événements au Stadium de Toulouse, en dépit des difficultés liées au partage de cet équipement avec le Toulouse football club et à l'organisation de la foire commerciale de Toulouse. Il faut que le rugby retrouve la fête : jusque-là, le championnat de France n'a été ni un événement ni une fête.

3 Quelle formule de championnat souhaitez-vous pour l'avenir ?

Pour la saison prochaine, le mode de championnat est déjà fixé. Nous aurons un temps de latence au début de l'automne à cause de la Coupe du monde. La Coupe de la Ligue doit avoir lieu pendant la Coupe du monde, donc elle se jouera sans les internationaux. Il faudra compenser leur absence en faisant du spectacle, en faisant quelque chose de nouveau. Le rugby professionnel amène des obligations nouvelles, comme la création d'événements. Le Stade français l'a parfaitement compris pour se créer un public qu'il n'avait pas. Maintenant, il faut que l'ensemble des clubs de Ligue nationale de rugby le comprennent.

Propos recueillis par Eric Collier

Le Stade toulousain plonge les aveugles dans la mêlée

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Les Rouge et Noir du Stade toulousain n'ont pas seulement du cœur sur le terrain. A l'occasion des matches du Top 16 - que l'équipe de Toulouse commence en rencontrant Biarritz, samedi 13 mars - ils ont décidé d'inviter mal et non-voyants afin de « mêler leur rouge à leur noir ». Pour René Bouscatel, président du club phare du rugby français, « c'est un geste de solidarité conforme aux valeurs de solidarité et de partage du rugby ». Qui plus que les aveugles est exclu du plaisir du jeu et des stades ? Une de leurs associations, l'Union nationale des aveugles du Sud-Ouest, cherchait une solution pour que les non-voyants ne restent pas définitivement hors jeu de ce qui constitue, ici, un des arts fondamentaux de la vie. L'équipe toulousaine a relevé le défi.

Mais comment faire ? L'idée est osée : permettre aux non-voyants de vivre et de vibrer à chacune des rencontres du Top 16, au sein du public, comme n'importe quel supporter. Au non-voyant et à l'accompagnateur de son choix sont offerts une place dans les gradins des Sept-Deniers ou du Stadium ainsi qu'un récepteur, par l'intermédiaire duquel le match lui est décrit, dans ses mêlées comme dans ses envolées. A partir d'un émetteur FM, un ancien international du Stade, Eric Bonneval, commente le match pour eux. Il est assisté par un non-voyant qui lui pose des questions sur le déroulement du jeu telles qu'un aveugle est susceptible de se les poser. Quelque 600 places sont mises à disposition.

Les joueurs du Stade, qui visent cette année encore la gloire - le titre de champion de France - et l'argent - ils sont réso-

lument passés à l'âge du professionnalisme -, n'en demeurent pas moins des hommes.

« La dimension humaine est indissociable du rugby », dit le troisième-ligne Christian Lacroix, qui évoque d'autres expériences « humanitaires » du club, comme celle de Christophe Deylaud et de Patrick Soula pour des enfants africains victimes de malformation cardiaque. « On remet les aveugles dans le jeu, on les intègre. Ils pourront même venir avec nous dans le vestiaire après le match pour "sentir" les choses », précise Christian Lacroix.

POLITIQUE DE COMMUNICATION

Bons sentiments et nostalgie du rugby des clochers ? Pas seulement. Le Stade toulousain, dont l'image est gérée par une agence de communication, A la une, sait que trop de professionnalisme, d'argent et

de médiatisation risque d'entamer la part du rêve. « Garder la dimension humaine devient alors un avantage par rapport aux autres, car la compétition entre les équipes ne se limite plus au terrain. Il faut aussi savoir faire parler de soi comme un club innovant, dit-on du côté de l'A la une. Mais nous, on se refuse à faire du clinquant, comme le Stade français avec ses pom-pom girls. »

Les associations de mal-voyants sont évidemment « emballées ». Elles souhaiteraient que la démarche du Stade toulousain soit reprise par les autres grands clubs français et qu'on aboutisse à une « normalisation » qui fasse que les aveugles viennent au stade et payent leur place comme n'importe qui. Avec une espérance secrète : que le football, lui aussi, fasse preuve de « sensibilité ».

Jean-Paul Besset

La mise en cause de Roger Legeay par un coureur dans une affaire de dopage est confirmée

TANDIS QU'AVEC Paris-Nice la saison des courses à étapes a débuté, le cyclisme continue de régler ses comptes avec le dopage. Dans son édition datée 28 février-1^{er} mars, *Le Monde* reprenait, à la suite du quotidien espagnol *El País*, des extraits du procès-verbal de l'audition du



CYCLISME

docteur Patrick Nédelec, entendu le 18 septembre 1998 par les policiers du SRPJ de Lille, dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Festina. Ancien médecin de l'équipe GAN, le praticien avait été accusé, en 1996, d'avoir prescrit des produits interdits à des coureurs.

Ses déclarations aux enquêteurs mettaient gravement en cause Roger Legeay, directeur sportif de la formation Crédit agricole (anciennement GAN) et président de la Ligue professionnelle de cyclisme.

Elles faisaient notamment référence à une lettre de Philippe Gaumont, coureur de l'équipe GAN à l'époque des faits et contrôlé positif aux anabolisants en avril 1996, dans laquelle celui-ci révélait les pressions que Roger Legeay aurait exercées sur lui, afin d'incriminer le seul docteur Patrick Nédelec.

Interrogé dans les colonnes du journal *L'Equipe*, le 1^{er} mars, sur l'existence de ce document, le coureur, qui porte désormais les couleurs de Cofidis, répondait : « Joker. S'il possède une lettre de ma main, il n'a qu'à la sortir. Je ne veux pas casser Legeay. » *Le Monde* est en mesure de révéler que cette lettre existe bel et bien. Datée du 3 mars 1997, écrite à Moreuil, une localité de la Somme, département dont Philippe Gaumont est natif, elle est adressée au docteur Patrick Nédelec. Rédigée à la main, elle fait effectivement état d'une intervention de Roger Legeay, encourageant son coureur à accabler le médecin.

Philippe Gaumont y évoque no-

tamment une conversation téléphonique avec Roger Legeay. « Suite à un contrôle antidopage positif en avril 1996, précise-t-il, le directeur sportif de l'équipe à laquelle j'appartenais m'a demandé de parler à la presse sans tenir compte du secret de l'instruction ni de l'existence du dossier médical qui pouvait justifier mes problèmes et les soins apportés. » En échange, Roger Legeay aurait proposé de maintenir le salaire du coureur jusqu'au terme de son contrat, fixé au 31 décembre 1996, en dépit d'une clause « stipulant qu'en cas de contrôle positif tout coureur est licencié le jour même sans salaire ni indemnités ».

« Avec le recul, écrit Philippe Gaumont, j'ai l'impression d'avoir subi des pressions et d'avoir été manipulé par Monsieur Roger Legeay, au cours de ce chantage à l'argent dont je n'imaginais pas les conséquences à l'époque. » Elles ont été graves pour Patrick Nédelec, qui a écopé d'une suspension d'activité dans le cyclisme de trois ans. Cette sanction, confirmée en appel par le conseil fédéral de la Fédération française de cyclisme (FFC), a toutefois été annulée par le tribunal administratif dans un jugement prononcé le 9 décembre 1997.

Dans un droit de réponse (*Le Monde* du 11 mars) à l'article du *Monde* daté 28 février-1^{er} mars, Roger Legeay « s'oppose avec la plus grande fermeté aux propos selon lesquels [il] aurait fait pression sur un coureur cycliste contrôlé positif, Philippe Gaumont, afin qu'il désigne le docteur Nédelec comme seul coupable. » La lettre de Philippe Gaumont tend à prouver le contraire.

Y. Bo.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : le Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank) a pris la tête du 66^e Paris-Nice, jeudi 11 mars, après l'étape Cusset-Firminy (190 km), remportée par le Colombien Santiago Bottero (Kelme).

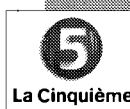
■ **OLYMPISME** : Guy Drut, ancien champion olympique du 110 m haies et ancien ministre RPR des sports, a affirmé, jeudi 11 mars, que Paris serait bien inspiré de retirer sa candidature aux Jeux olympiques d'été de 2008 si, comme il le demande, le Comité international olympique (CIO) clarifie la règle non écrite de « l'alternance géographique pour la désignation des futurs sites ». Les JO de 2004 ayant lieu à Athènes, l'application du principe d'alternance condamnerait la candidature parisienne. « Si nous n'avons aucune chance, il serait malhonnête de rester candidat, a notamment confié Guy Drut. On économiserait ainsi 100 millions de francs [15,2 millions d'euros]. » « Ces propos ne remettent en rien en cause la candidature de Paris », a assuré en réponse Jean Tiberi, maire de Paris (RPR).

SALON DE L'ETUDIANT

Bien choisir ses études et son métier

Paris Expo

Hall 2.1 10 h - 18 h



18, 19, 20 et 21 mars 1999

PORTE DE VERSAILLES

PRÊT-À-PORTER HIVER 1999/2000

Humeurs postpunks

Entre noirceurs et lacérations, visions poids plume blanc et ciel, l'écran du futur se brouille

LES ONDES DE CHOC en noir et blanc de Martine Sitbon ont secoué, mercredi 10 mars, la nef du Musée des arts décoratifs, à mi-parcours du marathon du prêt-à-porter parisien. Les silhouettes au tracé énergique et efficace s'enchaînent, d'un simple trench noir en coton enduit à des débardeurs cisailés. Lambeaux couture, des rubans de tissus s'échappent du plastron plissé d'une chemise. Entailles à vif d'un *Edward aux mains d'argent* de la mode. Sur le visage d'Erin, Audray et les autres, les

un tablier de palefrenier et s'anime dans un manteau marron, craquant et lustré comme du bois ciré.

Après ces visions noires, Jean-Charles de Castelbajac a offert un ticket aux plus robustes - son défilé a débuté vers 23 heures mercredi - pour un voyage en couleur. L'ex-habilleur du pape a convoyé son monde en bus RATP jusqu'au terminus de la nouvelle ligne Meteor (station Bibliothèque-François-Mitterrand), où il présentait sa collection Etat d'urgence. Re-



traits d'*eye-liner* et les rougeurs sous les yeux à la Siouxi s'accordent à ces lignes. Fourrure de peau de lapin à l'imprimé fluo et pulls de mohair jaune néon ponctuent les noirs de flashes acides. Inévitable seconde peau de l'hiver 1999-2000, le cuir se perforé pour dévoiler un satin de couleur.

A l'Elysée Montmartre, l'Anversoise Ann Demeulemeester a lancé, mercredi soir, sa procession de mannequins en bottes cavalières dans des fondus de noir, brun et tons de pierre. Les visions du Nord se répètent dans des cache-pousière de laine, des plaids drapés sur le corps ou des robes de bure en épaisse laine noire avec fils apparents. Dans les castings de tous les créateurs belges, Colette, au teint d'opale et aux grands yeux proéminents ou Hannelore, cheveux noir corbeau et yeux bleu lavé, incarne l'allure *bat cave* du moment. Ici, le cuir est noué comme

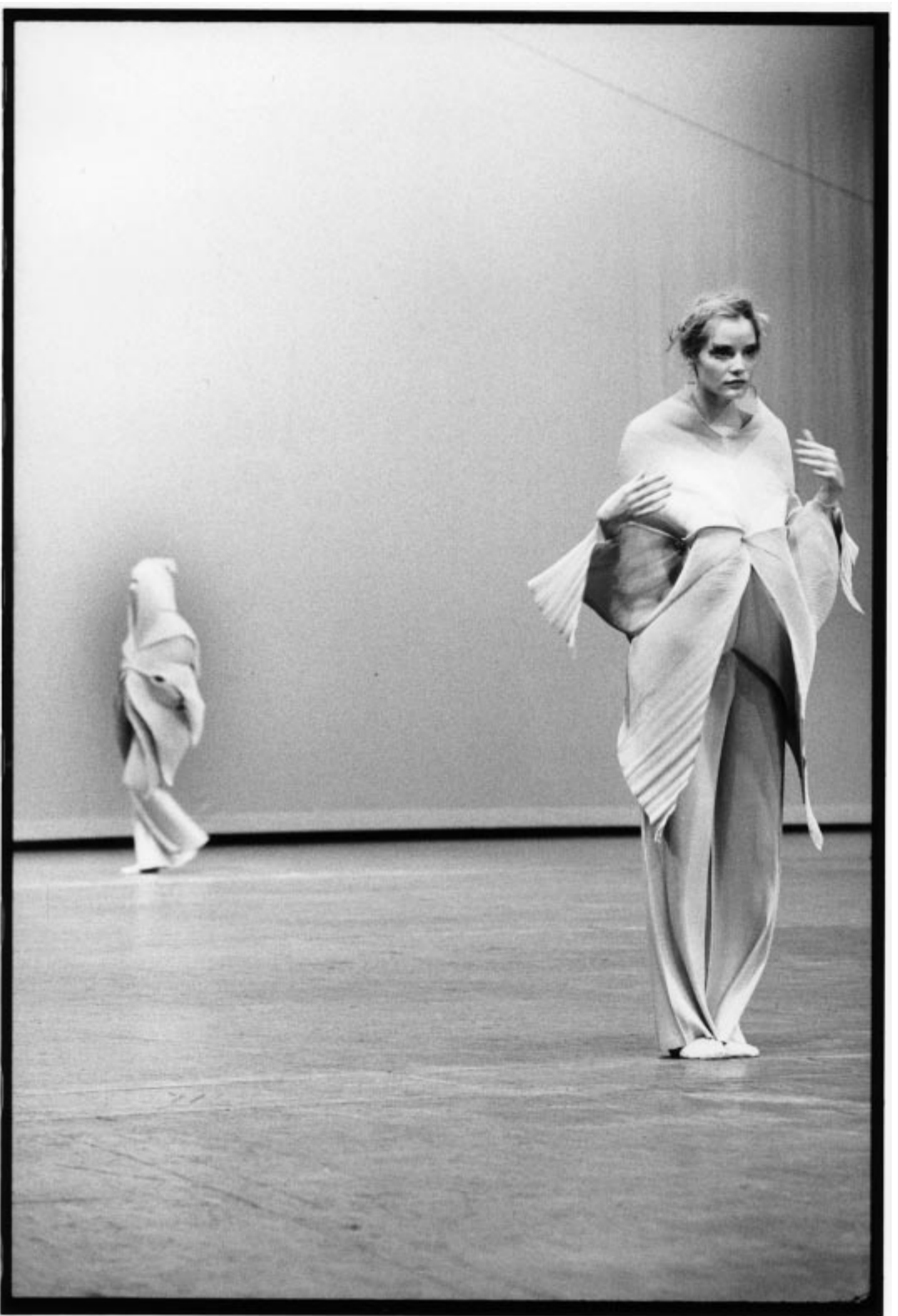
pliée dans son siège de la rue de Dieu, la styliste Agnès B. a montré sa rétrospective du siècle dans une ambiance réconfortante où mannequins d'un jour juchés sur des *rollers* croisaient sages fillettes et femmes enceintes en partance pour l'île de Ré. Démarrée sur un hommage aux paysannes futuristes de Malevitch, la parade familiale s'est achevée sur un éloge des matières high-tech. Certains ont besoin d'expliquer un passage à un autre millénaire, quand des maîtres comme Issey Miyake sont déjà loin, très loin dans le temps.

SUCCESSION CHEZ LAROCHE

Mais jeudi, on attendait surtout la première collection du Hollandais Ronald Van der Kemp, nouveau directeur du prêt-à-porter de Guy Laroche. A trente-trois ans, ce diplômé de l'Académie des arts et du design d'Amsterdam s'occupait, avant la signature de son contrat, des collections du magasin Barney's à New York. Lourde charge que celle de remplacer Alber Elbaz, parti diriger la ligne Rive Gauche d'Yves Saint Laurent. Bottes café crème et jupes-culottes chocolat, manteau en mohair barbe à papa, il puise lui aussi dans la décennie 70 mais parfois les nuances dérapent, comme dans le mélange d'une jupe chipolata et d'un sous-pull laitue. Après cinq jours, les clins d'oeil à l'allure Danielle Gilbert commencent à ennuier.

En dehors des exercices du prêt-à-porter, Benoît Méliard a proposé un défilé de chaussures à la ménagerie du Cirque d'hiver. Dans des modèles baptisés Dressage, Eperon ou Voltige, ses écuyères félicistes, le corps gainé dans un body noir et les yeux masqués, allaient et venaient sur un petit podium éclairé au néon. Dans ces chaussures-boîtes - aux talons cale de bois, boulons ou sans talons -, le pied se transforme en sabot. Ses bottines néopunks zipées ou cloutées, parfois rattachées entre elles pour entraver la démarche, ont proposé une vision difficile de la féminité.

Anne-Laure Quilleriet



Ci-dessus, la magie d'un oiseau plissé d'Issey Miyake, à la Grande Halle de La Villette.

A gauche, la procession des longs manteaux sombres de l'Anversoise Ann Demeulemeester à l'Elysée Montmartre.

Ci-dessous, effet de froissé tournant d'un modèle de la collection nerveuse de Martine Sitbon.

● Photographies Jean-François Campos/VU



L'avenir en apesanteur

ANDRÉ COURRÈGES l'avait imaginé botté, zipé, cliniquement immaculé. Le créateur palois, qui lança sa « bombe » en 1964, et auquel Carla Sozzani rend hommage dans sa galerie milanaise Corso Como (jusqu'au 3 avril), n'en finit pas d'aimer les inspirations. En marge d'une saison en enfer, sur fond de noirs désirs et de pâleurs enfumées, entre boîtes noires et pistes d'atterrissage-miroirs où l'on se regarderait une dernière fois avant de s'écraser en plein vol, il arrive que l'an 2000 précipite l'imaginaire dans un univers moins violent. Chez Cerruti, on se prépare aux chauds-froids du dernier hiver du siècle, avec des gros pulls en cachemire couleur velouté de potiron et crème de brocoli (mais bras nus), des petits manteaux de poney, des effets géométriques, carrés brodés sur des jupes de nylon ; et si Prada est dans l'air, on retrouve ici la

douce efficacité des collections italiennes, où un montré vaut un vendu.

Le charme de l'Espagnole Cristina Ortiz chez Lanvin est d'arriver à insufler une énergie à un luxe qu'elle projette dans hors de ses châteaux, à travers un travail sur la coupe et les détails en relief, cercles, carrés, diagonales plissées, les matières (polaires cachemire bleu azur, maille à perles injectées), les couleurs (le choc du blanc bougie et de l'orange sanguine), les broderies, un éclair de paillettes rose shocking électrisant une robe du soir d'organdi. Pour la première fois depuis le début des défilés parisiens, la beauté des mannequins est mise en valeur, teint de pêche et lèvres rosées, au rythme d'un disco spatial, remix par Fred Sanchez d'un groupe français du début des années 80, Les Garçons. La collection définit à force de lignes vives, parfois un peu répétitives, mais illuminées par des pièces fortes, pantalons de cuir argent, blouse-bijou de grillage irrégulier, les silhouettes comètes d'un hiver pour tout de suite.

Reste la magie libérée par Issey Miyake : au final de son défilé à La Villette, où les tissus synthétiques de pointe suggèrent une nature surnaturelle, peuplée de doudounes moutonnantes et de pantalons en polyester crépus comme des baobabs, il laisse s'échapper ses robes de soleil et de nuages : mouettes, colombes, étoiles de mer géantes et plissés, comme un nouveau rêve d'Icare en devenir, défiant l'immensité du ciel et des océans. Nous voici dans un jungle virtuelle, préhistoire future qu'exhalent des corps en apesanteur, aux ramages de vent. Quand un oiseau déploie ses ailes d'or, on a le sentiment de passer de l'autre côté du siècle. Le magicien de la lumière Ingo Maurer avait imaginé pour le créateur japonais une installation aérienne, nouvelle création flottante de fil de fer frisé et d'ampoules nues, baptisée « Sinfonia Silencioza » ; sous ses lumières d'ange, le public pouvait y surprendre un message : « En route vers la lune, le plus beau des miroirs réfléchissants. »

Laurence Benaïm

Le diagnostic et le traitement de l'hépatite C progressent

Les experts écartent l'idée de mettre en place un dépistage généralisé de la maladie

La conférence internationale de consensus sur l'hépatite C, qui vient de se terminer à Paris, a permis aux experts de faire le point des connais-

sances sur cette maladie, qui touche 150 millions de personnes dans le monde. Depuis deux ans, l'utilisation des bithérapies a permis d'améliorer

considérablement l'efficacité du traitement. De sérieux progrès ont aussi été réalisés dans la fiabilité des tests virologiques.

AVEC LE TEXTE rendu public jeudi 11 mars, à l'issue de la conférence internationale de consensus sur l'hépatite C, se trouvent fixées les modalités de dépistage, de diagnostic et de traitement d'un problème de santé publique majeur. On estime en effet à 150 millions de personnes au niveau mondial le nombre de porteurs chroniques du virus de l'hépatite C (VHC).

Depuis les conférences de consensus française et américaine de janvier et de mars 1997, le grand changement a été l'avènement de la bithérapie, associant la ribavirine à l'interféron alpha, jusque-là utilisé seul. « Le passage de la monothérapie à la bithérapie a permis une amélioration des bons résultats, selon un facteur de un à trois, avec, aujourd'hui, 40 % de succès global », résume le professeur Daniel Dhumeaux (chef du service d'hépatogastro-entérologie de l'hôpital Henri Mondor, à Créteil). D'autres avancées ont également eu lieu dans les connaissances épidémiologiques et dans la fiabilité des tests virologiques, note le professeur Patrick Marcellin (service d'hépatologie, hôpital Beaujon, Clichy), qui présidait le comité d'organisation de l'Association européenne pour l'étude du foie (EASL).

● **QUI DÉPISTER ?** Après avoir entendu plus d'une cinquantaine d'intervenants, le jury, présidé par

le professeur Jean-Pierre Benhamou (service d'hépatologie, hôpital Beaujon, Clichy) a confirmé le rejet du dépistage généralisé. Celui-ci doit rester limité aux groupes à risques : personnes transfusées avant 1991 ; hémophiles ; patients hémodialysés ; enfants nés de mères séropositives pour le VHC ; usagers passés ou actuels de drogues par voie intraveineuse (principal mode de contamination aujourd'hui) ; donneurs d'organes. La transmission sexuelle du VHC demeure très rare.

Parce qu'il est simple et peu onéreux, l'examen de dépistage initial est le test Elisa. Si cette sérologie est positive, l'étape suivante est la virémie : la recherche qualitative de l'acide ribonucléique du VHC (ARN-VHC). Un résultat négatif traduit une guérison de l'infection, ce qui survient dans 15 % des cas. Chez 25 % des personnes ayant un test Elisa positif, on retrouve la présence d'ARN-VHC, sans que la maladie ait une traduction clinique et avec des examens biologiques demeurant normaux. Le jury de la conférence a donc chiffré à 40 % le taux de guérison ou de formes bénignes de la maladie.

Pour les 60 % restants, la biopsie hépatique, consistant à prélever du tissu hépatique pour rechercher une fibrose et des signes d'inflammation ou de nécrose, est recommandée. Elle permet de distin-

guer les malades développant une hépatite chronique peu ou non évolutive (40 %) de ceux (20 %) qui évolueront en dix à vingt ans vers une cirrhose.

L'évolutivité de la maladie est influencée par divers cofacteurs : l'âge auquel survient l'infection (la progression est d'autant plus rapide que le sujet est âgé) ; la co-infection par le virus de l'hépatite B (VHB) ou celui de l'immunodéficience humaine (VIH) ; l'alcool, qui est un facteur très important de progression vers la cirrhose.

● **QUI TRAITER ?** La réponse du jury est claire : le traitement par bithérapie est réservé aux personnes présentant à la biopsie des lésions nécro-inflammatoires et/ou une fibrose hépatique. Sur le plan virologique, seules les personnes présentant une virémie détectable doivent être traitées. Outre ces deux critères décisifs, d'autres considérations entrent en ligne de compte, principalement l'âge et l'état de santé, notamment sur le plan cardio-vasculaire, du fait des effets possibles de la ribavirine.

● **COMMENT TRAITER ?** Le traitement repose sur la bithérapie, en l'absence de contre-indication à l'un ou l'autre des médicaments. L'examen du génotype du VHC est, avec la charge virale, indispensable pour déterminer la durée du traitement. Il permet de distinguer six types différents, dont trois, essentiellement, sont présents en France. Les personnes infectées par le VHC de génotype 2 (10 % des cas) ou 3 (20 % des cas) répondent généralement bien à une bithérapie durant six mois. Pour celles infectées par le génotype 1 (60 % des cas), le traitement durera six mois si la charge virale est basse ou un an si elle est élevée (plus de 2 millions de copies/ml).

Cette conférence a laissé sans réponses d'autres interrogations, parmi lesquelles celle du coût et donc de l'accès au traitement, tant dans les pays en voie de développement qu'en Europe de l'Est. Il en coûte 30 000 francs (4 573,5 €) pour six mois, ce qui crée des inégalités.

Paul Benkimoun

Réparation d'urgence en octobre pour Hubble

HANDICAPÉ par la défaillance de trois des six gyroscopes indispensables pour le stabiliser et le pointer vers ses cibles, le télescope spatial Hubble bénéficiera d'une réparation d'urgence en octobre, a confirmé, mercredi 10 mars, un porte-parole de la NASA. Cette mission, envisagée depuis plusieurs semaines (Le Monde daté 28 février-1^{er} mars), sera menée par trois astronautes américains et par le Suisse Claude Nicollier, de l'Agence spatiale européenne. Les quatre hommes remplaceront les six gyroscopes et l'ordinateur de bord de l'engin. Lors d'une autre mission de maintenance - régulière, celle-là - programmée pour juin 2000, ils équiperont Hubble d'un appareil photo plus performant et de nouveaux panneaux solaires. Placé sur orbite à 612 km au-dessus de la Terre en 1990, Hubble a déjà bénéficié de deux révisions, en 1993 et en 1997. La première avait notamment permis de corriger une « myopie congénitale » due à un défaut de son miroir. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : la Chine a sélectionné des astronautes** pour un premier vol habité et a commencé à les entraîner en préparation d'une mission « à la fin du siècle », annonce le quotidien de Shanghai *Wenhui Bao*, citant un chercheur de l'Observatoire d'astronomie de Nankin. Choisis parmi les pilotes de l'armée de l'air chinoise, les futurs astronautes suivent actuellement un entraînement intensif dans une base spécialisée, ajoute le journal, sans plus de précision. - (AFP)

■ **GLACIOLOGIE : une diminution de l'épaisseur de la glace** a été mise en évidence dans les parties orientale et méridionale du Groenland, à partir de l'examen comparatif de mesures réalisées en 1993 et 1998 par des avions de la NASA. La diminution varie de 20 cm à 1 m par an sur de larges zones. En revanche, l'épaisseur augmente en certains endroits de la côte occidentale. Jusqu'à présent, aucune étude n'a été en mesure de préciser si, globalement, la quantité de glace aux pôles diminue, augmente ou reste stationnaire. - (Science.)

■ **CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES : un renforcement de la protection du public** contre les effets des champs électromagnétiques a été demandé, mercredi 10 mars, par le Parlement européen. Considérant que les populations doivent bénéficier du principe de précaution face à d'éventuels effets cancérigènes ou biologiques, les députés réclament l'établissement de distances limites des immeubles d'habitation ou des lieux de travail pour l'implantation de lignes électriques à haute tension ou d'installations de transmission radiotélévisuelle, y compris les relais de téléphonie cellulaire. - (AFP)

Une infection aussi discrète que redoutable

L'hépatite C est une infection du foie par un virus dont l'identification n'est intervenue qu'en 1989. Si, dans la très grande majorité des cas, elle ne provoque aucun signe clinique, les symptômes les plus courants, à la phase aiguë, sont la fatigue et l'ictère (jaunisse). Un malade sur cinq développe une cirrhose en dix à vingt ans. Dans les pays occidentaux, l'hépatite C est à l'origine de 20 % des hépatites aiguës, 70 % des hépatites chroniques, 40 % des cirrhoses terminales, 60 % des cancers du foie, et justifie 30 % des greffes de foie.

En Europe - où elle est la plus fréquente des six types d'hépatites répertoriés -, elle touche de 1,7 à 3,5 millions de personnes (de 0,5 % à 1,5 % de la population). La France connaît, derrière l'Italie, le plus fort taux européen d'infection, avec 500 000 à 650 000 sujets atteints. L'un des problèmes majeurs est que plus de la moitié de ces personnes ignorent qu'elles sont porteuses du virus. Pour y répondre, un plan national de lutte contre l'hépatite C a été lancé, le 22 janvier, par Bernard Kouchner.

Sida : les bénéfices des trithérapies sont plus importants qu'on l'imaginait

DES RÉSULTATS très encourageants quant aux bénéfices concrets que peuvent espérer les malades soignés par une trithérapie antirétrovirale sont fournis par une étude publiée dans le prochain numéro du magazine médical *Lancet* (daté du 13 mars). Conduit auprès de 2 674 personnes (dont 700 femmes) âgées en moyenne de 36 ans et infectées par le VIH, ce travail a été mené au sein de la « cohorte suisse » créée il y a une dizaine d'années et qui réunit aujourd'hui plus de la moitié des personnes infectées par le VIH vivant dans ce pays. A la différence des autres « cohortes » similaires (constituées aux Etats-Unis et aux Pays-Bas), le groupe suisse est formé d'hommes et de femmes qui ont été contaminés de diverses manières, par voie sanguine et sexuelle.

La publication du *Lancet* met clairement en lumière les progrès accomplis dans le maniement des trithérapies, ou HAART (pour *highly active anti-retroviral therapy*). Les auteurs observent notamment que, chez 90 % des personnes prises d'emblée en charge avec une trithérapie (personnes dites « naïves »), on ne peut toujours pas, un an après le début du traitement, retrouver la trace d'une répllication virale dans le sang (charge virale dite indétectable). Cette proportion est comprise entre 70 % et 78 % chez les patients qui avaient au préalable reçu une mono ou une bithérapie.

Une reprise de l'activité virale est observée, en moyenne, deux ans après l'obtention d'une charge virale indétectable chez 20 % des patients naïfs et chez près de 40 % de ceux qui ne le sont pas. Mais les conséquences de ce phénomène sont en pratique moins nocives

qu'on ne le craignait. « Nous observons que la reprise d'une activité virale n'est pas en elle-même le synonyme d'une reprise évolutive de la maladie, a expliqué au Monde le professeur Bernard Hirschel (division des maladies infectieuses, université de Genève). La maladie ne progresse pas plus vite chez les patients chez lesquels on enregistre un rebond de la présence du VIH dans le sang et qui, cliniquement, se portent bien. D'une manière plus générale, les résultats obtenus sont nettement plus prometteurs que ce que laissaient prévoir les études préliminaires conduites dans ce domaine. »

MEILLEUR MANIEMENT

Le professeur Hirschel souligne aussi l'importance des progrès dus à un meilleur maniement des trithérapies. C'est ainsi que les trithérapies initiées en 1997 ont, un an plus tard, fourni de meilleurs résultats que ceux observés en 1997 chez les personnes qui avaient été prises en charge en 1996.

Le fait que l'augmentation de la charge virale ne soit pas associée à une accélération du processus morbide et à l'apparition des maladies opportunistes conforte l'hypothèse selon laquelle les souches du VIH devenues résistantes auraient beaucoup perdu de leur virulence par rapport aux souches dites « sauvages ». Les spécialistes suisses observent enfin que, si les effets secondaires des trithérapies (les modifications de la répartition corporelle des masses graisseuses de l'organisme notamment) ne sont nullement négligeables, ils ne sont pas, au total, aussi fréquents que certaines études précédentes pouvaient le laisser craindre.

Jean-Yves Nau

Le Journal du Dimanche Nouvelle Formule
On a encore amélioré le dimanche.



Plus de reportages. Plus d'actualité. Plus de sports. Plus à voir et plus à lire. Plus à penser, plus à sourire et à réfléchir. Le 7 mars, le Journal du Dimanche présente sa nouvelle formule. Pour aller plus loin encore, le plus

grand quotidien du dimanche s'enrichit d'une nouvelle rubrique Economie: des reportages sur la vie des entreprises, sur les hommes et les produits qui font leur succès et des conseils pratiques pour vous faire vivre

Indispensable comme le Dimanche.

pleinement l'économie. Avec la nouvelle formule du Journal du Dimanche, jamais vos dimanches n'auront été aussi riches.

Douceur et nuages

SAMEDI, grâce au flux qui reste orienté au sud, le temps conserve un caractère printanier sur la France. Mais tandis que tout l'Est et le Sud-Est conservent un soleil généreux, les nuages se montrent plus présents dans tout le reste du pays.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. - Les nuages dominent en matinée, avec un peu de bruine possible sur les côtes de la Manche, et des éclaircies dans les pays de la Loire.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages dominent, mais sans pluie. Les Ardennes bénéficient d'un peu de soleil le matin.

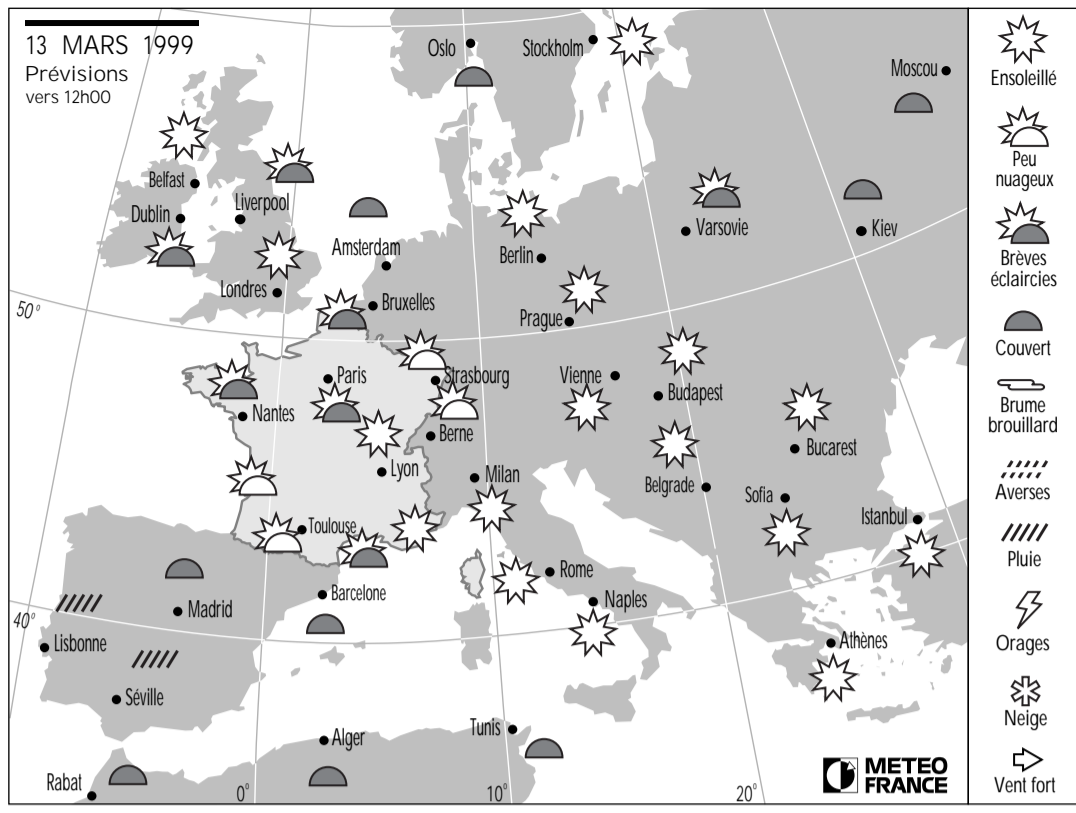
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Une fois les bancs de brouillards matinaux dissipés, le soleil est partout généreux. Toutefois, en

Champagne, les nuages s'épaississent par l'ouest dans l'après-midi. Il fera de 15 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Dans le Poitou et les Charentes, la journée est ensoleillée avec d'inoffensifs nuages. Dans le Sud-Ouest, la matinée est bien nuageuse.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Dans le Limousin et en Auvergne, les nuages sont installés pour la journée; ils donnent parfois une ondée. En Rhône-Alpes, le temps reste doux et ensoleillé.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - En Languedoc-Roussillon, le vent marin apporte des nuages bas et de la bruine sur les contreforts du Massif Central.



LE CARNET DU VOYAGEUR

AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD. Programme d'été étoffé, à partir du 28 mars, pour Air France, avec une offre globale de sièges en progression de 8%, toutes destinations confondues.

PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS 1999

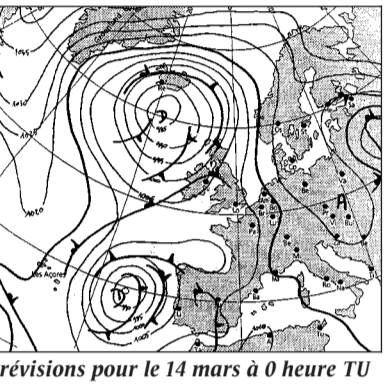
Table with columns for city names and weather symbols (S for sun, N for no sun, P for rain, C for cloud, etc.).

Table with columns for city names and temperature values (e.g., 25/29 N, 21/29 C).

Table with columns for city names and temperature values (e.g., -2/4 C, 11/16 P).

Table with columns for city names and temperature values (e.g., 6/15 S, 11/21 S).

Table with columns for city names and temperature values (e.g., 11/21 S, 10/17 P).



SPORTS D'HIVER

Ski de randonnée

LA MONTAGNE a été tristement à l'honneur au cours des dernières semaines. Comme tous les milieux naturels, elle possède ses règles propres, et les connaître est indispensable pour partir à l'aventure.

Pour eux et pour les adeptes du ski de randonnée, ceux qui aiment la glisse dans un cadre somptueux et souvent peu fréquenté, un livre propose des itinéraires tracés dans le département de l'Isère.

A travers la Chartreuse, le Vercors, le Dévoluy, Beaumont, Taillefer, Belledonne, les Grandes Rousses et les Ecrins, des forêts de la moyenne montagne aux glaciers de haute altitude, les auteurs, Grenobleis familiers de la montagne depuis leur enfance, présentent des randonnées praticables de novembre à juin.

Les candidats à l'aventure trouveront aussi dans cet ouvrage des appréciations sur chaque itinéraire, avec une cotation de difficultés. Une liste des refuges avec leurs coordonnées téléphoniques complète l'ensemble.

Ski de randonnée-Isère, Editions Oizane 1998, 352 p., 150 F (22,87 €).

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement du jeudi 11 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet: htt://www.skifrance.fr.

DAUPHINÉ-ISÈRE L'Alpe-d'Huez: 175-350; Alpe-du-Grand-Serre: 110-210; Auris-en-Oisans: 90-130; Autrans: 100-200; Chamrousse: 200-220; Le Collet-d'Allevar: 120-230; Les Deux-Alpes: 150-400; Lans-en-Vercors: 150-170; Méaudre: 80-170; Saint-Pierre-de-Chartreuse: 30-240; Les Sept-Laux: 150-230; Villard-de-Lans: 130-220.

HAUTE-SAVOIE Avoriaz: 190-300; Les Carroz-d'Arâches: 105-600; Chamonix: 100-390; Châtel: 90-300; La Clusaz: 95-280; Combloux: 100-270; Les Contamines-Montjoie: 60-250; Flaine: 165-600; Les Gets: 110-300; Le Grand-Bornand: 185-265; Les

Houches: 80-250; Megève: 125-295; Morillon: 68-610; Morzine-Avoriaz: 80-300; Praz-de-Lys-Sommand: 300-400; Praz-sur-Arly: n. c.; Saint-Gervais: 125-300; Samoëns: 40-500; Thollon-les-Mémises: 120-200.

SAVOIE Les Aillons: 70-210; Les Arcs: 189-336; Arêches-Beaufort: 85-310; Aussois: 90-100; Bonneval-sur-Arc: 130-205; Bessans: 107-130; Le Corbier: 105-145; Courchevel: 163-274; La Tania: 130-260; Crest-Voland-Cohennoz: 170-280; Flumet: 180-300; Les Karellis: 140-280; Les Menuires: 105-240; Saint-Martin-Belleville: 50-240; Méribel: 100-280; La Norma: 80-150; Notre-Dame-de-Bellecombe: 145-290; La Plagne: 180-300; La Rosière 1850: 205-365; Saint-François-Longchamp: 200-310; Saint-Sorlin-d'Arves: 120-180; Les Saissies: 190-255; Tignes: 170-280; La Toussuire: 150-180; Val-Cenis: 80-180; Val-Fréjus: 80-180; Val-d'Isère: 140-315; Valloire: 90-200; Valmeinier: 50-200; Valmorel: 120-290; Val-Thorens: 220-370.

ALPES-DU-SUD Auron: 65-120; Beuil-Les-Launes: n. c.; Isola 2000: 75-105; Montge-

nèvre: n. c.; Orcières-Merlette: 70-170; Les Orres: 70-100; Pra-Loup: 70-100; Puy-Saint-Vincent: 60-120; Risoul 1850: 60-90; Le Sauze-Super-Sauze: 30-110; Serre-Chevalier: 60-80; Superdévoluy: 120-160; Valberg: 60-60; Val d'Allos/Le Seignus: 60-70; Val d'Allos/La Foux: 70-100; Vars: 60-90.

PYRÉNÉES Ax-les-Thermes: 50-150; Font-Romeu: 90-110; Gourette: 50-170; Luchon-Superbagnères: 100-205; Luz-Ardiden: 100-160; La Mongie: 70-150; Piau-Engaly: 70-100; Saint-Lary-Soulan: 50-80.

AUVERGNE Besse/Superbesse: 80-170; Le Mont-Dore: 80-190; Superlioran: 100-190

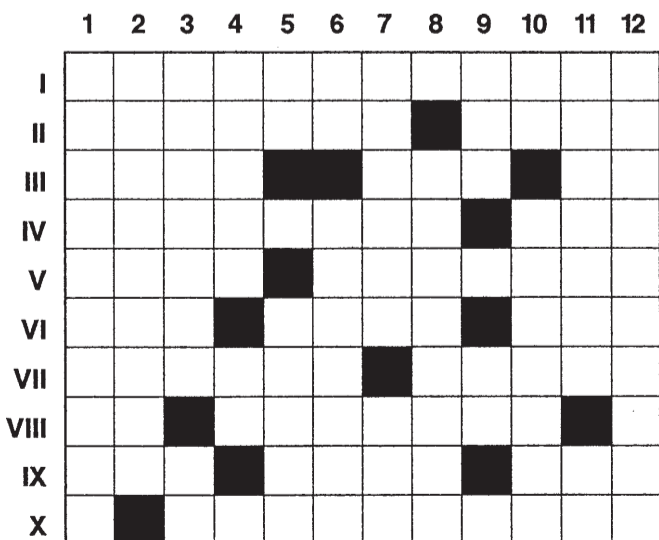
JURA Métabief: 50-165; Mijoux-Lélex-la-Faucille: 140-200; Les Rousses: 80-220.

VOSGES Le Bonhomme: 50-100; La Bresse-Hohneck: 60-100; Gérardmer: 50-115; Saint-Maurice-sur-Moselle: 00-80; Ventron: 30-80

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99061

SOS Jeux de mots: 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Evite les poursuites. - II. Impossible à contenir. Une quinte le sépare du violon. - III. La mauvaise part de l'héritage. Peut choquer. Repart à chaque tour. - IV. A lire dans la pierre et le marbre. Poète et sculpteur. - V. Le premier fut le bon. Apporta un peu de douceur. - VI. Souvent on le sait. Améliore la descente. Ménage la monture de celui qui veut aller loin. - VII. Mal blanchies. Fruit légèrement acidulé. - VIII. Sans voile. Voile arrière. - IX. Réfrac-

taire à tout essai. Fait un pli. Prise en connaissance mais retournée. - X. Il n'y a pas de mal à se faire du bien, telle est leur philosophie.

VERTICALEMENT

1. Font le ménage à fond. - 2. Passée mais pas vue. - 3. Enseigné derrière les barreaux. Personnel. - 4. Ligne haute. Lettres d'Eluard. - 5. Rayonnement. Vient de faire. - 6. Article. Mou, il peut tout faire sauter. - 7. Sortir du droit chemin, même par omission. Relié dans l'autre sens. - 8. Attaquer une

nouvelle fois. - 9. Dix-neuvième chez les Grecs. Doubé pour alimenter bébé. - 10. Personnel masculin. Préparée comme une tome. - 11. Piscivores à l'aise sur la terre ferme. Point de départ d'une grande série. - 12. Uniques en leur genre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99060

HORIZONTALEMENT I. Spéculatrice. - II. Tarabiscotés. - III. Atrium. Huent. - IV. Laon. Bras. Ti. - V. Atn. Pends. Iv. - VI. Grèves. Oi. Ma. - VII. Masos. Préfet. - VIII. Is. Geai. Sėti. - IX. Duëgne. Uro. - X. Epées. Spleen.

VERTICALEMENT 1. Stalagmite. - 2. Patatras. - 3. Erronés. Dé. - 4. Cain. Vogue. - 5. Ubu. Pesées. - 6. Limbes. AG. - 7. As. RN. Pins. - 8. Tchador. Ep. - 9. Roussies. - 10. Ite. Feue. - 11. Centimètre. - 12. Estivation.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PHILATÉLIE

Le Conseil de l'Europe

POUR LE CINQUANTENAIRE du Conseil de l'Europe, La Poste mettra en vente générale, lundi 22 mars, un timbre à 3 F. Créé en 1949, le Conseil de l'Europe est la première des organisations politiques européennes. Il réunit, à l'époque, la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Italie, le Danemark, la Norvège et la Suède. Comme l'Unesco, une autre institution localisée sur le territoire français, le Conseil de l'Europe dispose, depuis 1958, de ses propres timbres-poste « de service » pour l'affranchissement du courrier posté au Palais de l'Europe, à Strasbourg, où siègent ses quarante membres actuels. Le Conseil de l'Europe a déjà été évoqué par un timbre, dès 1952, puis, en 1974, par un second, lors



de son vingt-cinquième anniversaire. Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, créé par l'agence Pascale Pichot, est imprimé

EN FILIGRANE

AU SOMMAIRE du Monde des philatélistes. Le numéro de mars du Monde des philatélistes fait la part belle à l'histoire postale avec des articles consacrés au premier timbre des îles Féroé, pour il y a quatre-vingts ans, et aux oblitérations au type « Jour de l'an », utilisées de 1877 à 1924 pour faire face à la surabondance de courrier durant les fêtes de fin d'année à Paris. Serge Zeyons s'intéresse aux cartes postales anciennes consacrées aux lieux de spectacles de la capitale, tandis que Pascal Marziano poursuit son étude sur la Marianne de Briat à validité permanente et plus particulièrement aux timbres de roulettes et aux entiers postaux (84 pages, en vente en kiosques 29 F).

ÉCLIPSE. La poste roumaine a mis en vente, le 17 décembre 1998, un timbre à 1 100 lei annonçant la prochaine éclipse totale du soleil qui aura lieu le 11 août. Elle a été imitée par la Hongrie, le 11 février, avec un bloc d'une valeur faciale de... 1 999 forint!

VENTES. Bertrand Sinais (Paris, tél.: 01-48-78-29-80) clôture sa 41e vente sur offres le 19 mars. Parmi les quelque neuf mille lots du catalogue, on notera un ensemble de carnets antituberculeux, des lettres avec cachets d'aviation militaire, une collection spécialisée de la première série des monuments gravés (La Rochelle, Pont du Gard, etc.) et une collection de lettres avec cachets d'escales du porte-hélicoptères Jeanne-d'Arc.

ART Alors que les quelque 900 musées de France seront ouverts gratuitement, dimanche 14 mars, pour l'opération « Le Printemps des musées », Catherine Trautmann, ministre

de la culture, inaugure samedi au Musée d'Arras une nouvelle salle consacrée à des tableaux de grand format, restaurés pour l'occasion. ● **PLUSIEURS MESURES** en faveur du déve-

loppement des musées de province doivent être annoncées à cette occasion, dont la reprise d'une politique de dépôts et de prêts d'œuvres émanant des musées centraux aussi bien

que des fonds régionaux d'art contemporain. Dons et datations devraient être réorientés. ● **LA RESTAURATION** des œuvres anciennes fait aussi l'objet de mesures de soutien.

● **LA DÉMOCRATIE CULTURELLE** passera par des incitations aux milieux les plus défavorisés à se familiariser avec l'art, et par l'encouragement aux musées à ouvrir des sites Internet.

Catherine Trautmann veut enrichir les musées de province

La ministre de la culture devait, samedi 13 mars à Arras, inaugurer une nouvelle galerie dans le cadre du « Printemps des musées », et annoncer une série de mesures destinées à accroître les collections des 900 musées de France et les inciter à se faire connaître sur Internet

LE MONDE des musées ne se porte pas trop mal. En 1998, près de 14,9 millions de visiteurs ont été enregistrés à leurs portes. Après le tassement de 1995 et de 1996, leur fréquentation a augmenté pour la deuxième année consécutive (+ 8 %, soit 1,2 million d'entrées supplémentaires) alors que Guimet et le Musée national d'art moderne (MNAM) sont fermés pour travaux. La baisse observée au mois de juin, football oblige, a été compensée par un re-

Le Printemps des musées

Changement de saison, changement de nom : l'invitation au musée, qui se déroulait à l'automne, devient le Printemps des musées, dont la première édition aura lieu dimanche 14 mars. Ce jour-là, tous les musées de France (environ 900 établissements) ouvriront gratuitement et seront incités à mettre en valeur trois objets évoquant le printemps. Les visiteurs désigneront leur œuvre préférée. Ce choix, sélectionné à l'échelon régional, sera ensuite publié par la Direction des musées de France.

Une exposition itinérante consacrée aux nouveaux musées de France, sur le thème « Dix ans d'architecture dans les musées (1990-1999) » commencera son périple par le Musée du judaïsme (71, rue du Temple, 75003 Paris, tél. : 01-53-01-86-53).

★ Programmes sur Internet (www.culture.fr), sur Minitel (3615 Culture) ou par téléphone (0-800-54-90-27).

port des visites en septembre et surtout en octobre. Mais ce sont les établissements parisiens qui profitent d'abord de cet engouement (+ 15 % pour le Louvre, + 20 % pour Orsay, + 15 % pour le Musée Picasso). Le gain des musées régionaux est nettement plus modeste, de 1,5 % globalement. Aussi Catherine Trautmann a-t-elle décidé de prendre un certain nombre de mesures pour doper leur fréquentation.

C'est au Musée d'Arras, qui ouvre une nouvelle galerie dédiée aux Mays de Notre-Dame, que la ministre de la culture doit les rendre publiques. La première initiative concerne l'accroissement des collections de ces musées territoriaux, puisque ce sont logiquement leurs richesses qui mobilisent les visiteurs. Comme le budget d'acquisition de l'Etat n'est pas extensible et que les grandes institutions parisiennes accaparent trop souvent les achats, la ministre a décidé de reprendre la politique de dépôt systématique d'œuvres émanant des musées centraux en direction des musées territoriaux. Une règle appliquée pendant près d'un siècle et demi, en veilleuse depuis lors.

DES ENVOIS, DES DONNS, DES PRÊTS

L'ouverture des nouveaux pôles muséaux en région, ou la rénovation des anciens, s'accompagne désormais de tels envois. Pour l'inauguration du Musée de Nancy, Orsay a dépêché onze œuvres (Maillol, Signac, Maurice Denis) et le Louvre, plus pingre, trois tableaux de seconde catégorie (un Greuze, un Théodore Rousseau et un portrait attribué au Tintoret). Le MNAM a été infiniment plus généreux lors de l'inauguration du Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, expédiant un bel ensemble d'Arp, Larionov, Gontcharova, Kupka et Kandinsky. Orsay n'étant pas en reste avec treize œuvres (Sisley, Redon, Vallotton, Maillol).

Dons et datations devraient également être réorientés vers la province : le beau portrait de *Berthe Morisot en deuil* sera affecté au Musée des beaux-arts de Lille et la *Vue d'Étretat*, de Monet, ira à Caen. Les points forts des musées régionaux seront confortés par des arrivages parisiens. Doivent en bénéficier dans un premier temps Orléans, Valenciennes, Amiens, Grenoble et Lyon, qui verront leurs ensembles du XVIII^e siècle renforcés. Enfin, des prêts de moyenne durée (un an) seront consentis par les forteresses de la capitale : *Le Portrait de M^{me} Gaudibert*, de Monet, sera visible au Havre, *Les Bergers d'Arcadie*, de



« La Présentation de la Vierge au Temple » (1639-1640), carton de tapisserie de Philippe de Champaigne, en dépôt au Musée d'Arras. 435 x 400.

Poussin, seront présentés à Lyon, et un Gauguin de Pont-Aven fera le voyage de Quimper. Ces mesures encore timides pourraient déboucher sur une politique plus généreuse de la part des grandes institutions parisiennes, arc-boutées sur leurs trésors, qui, dans bien des cas, dorment loin des regards, dans des réserves inaccessibles. De leur côté, les fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) vont être vivement inci-

tés par la ministre à multiplier les dépôts de leurs collections historiques dans les musées d'art moderne et contemporain, comme ceux de Bordeaux, Grenoble, Lyon ou Rochecourant.

Pour étoffer l'offre culturelle en province, la direction des musées de France (DMF) vient d'être dotée d'une nouvelle ligne de crédit. Elle est destinée à financer de grandes expositions en région. Les premiers

effets de cette politique se manifesteront dans quelques jours au Havre, où doit s'ouvrir le 21 mars une rétrospective Braque. Puis à Nancy, quand sera célébré, le 24 avril, le centenaire de l'école qui est à l'origine de l'Art nouveau en France. A la fin de juin, Antibes (« L'art médecine ») et Quimper (« Impressionnistes et néo-impresionnistes en Bretagne ») bénéficieront des mêmes initiatives.

Augmenter ses collections est louable. Il faut aussi les présenter en bon état, sans nécessairement passer par Paris pour obtenir la restauration d'une œuvre. La déconcentration des crédits de subvention de restauration a été engagée, à titre expérimental en 1998, dans la région Rhône-Alpes. Avec succès, estime

A Arras, quatorze tableaux géants dans une nouvelle galerie

LE MUSÉE d'Arras a eu beaucoup de malheurs – une bonne partie de ses collections ont disparu lors de bombardements subis au cours de la première guerre mondiale –, mais il n'a pas de problème de place. Le couvent dont il occupe une partie – 6 000 m² – des bâtiments est presque trop grand pour lui. Du coup, sa conservatrice, Annick Notter, en profite pour caser sur ses cimaises les toiles géantes dont le musée a hérité en dédommagement de sa quasi-destruction en 1915. Certaines de ces œuvres, déposées par le Louvre, étaient restées roulées depuis deux siècles. C'est le cas des Mays de Notre-Dame, dont certains occupent désormais une immense galerie d'un beau jaune, réaménagée par l'architecte Olivier Chaslin, avec des moulages Napoléon III remis à neuf et un éclairage zénithal

impeccable. Inaugurée par Catherine Trautmann samedi 13 mars, elle s'ouvre au public dimanche 14.

Mais qu'est-ce qu'un May ? Ce sont des tableaux commandés, entre 1630 et 1707, par la corporation des orfèvres parisiens et offerts, chaque 1^{er} mai, à Notre-Dame de Paris. Ils étaient disposés dans la nef de la cathédrale. Soixante-seize furent réalisés. Il y en eut jusqu'à quarante-huit exposés en même temps dans l'édifice, ce qui est un exploit, vu leur taille : trois mètres sur quatre. Les chanoines de Notre-Dame en expédièrent discrètement quelques-uns chez des confrères de province. Ces Mays furent dispersés au moment de la Révolution. Treize d'entre eux regagnèrent Notre-Dame après la Restauration, où ils se trouvent encore, dans des chapelles latérales. Certains se perdirent

corps et biens. Aujourd'hui, on en recense quarante-cinq. Arras en possède quatorze qui croupirent longtemps, lovés sur leurs rouleaux de bois. Il a fallu les restaurer. Sept d'entre eux ont déjà subi des soins coûteux – 400 000 francs (60 979,6 euros) pièce. La série des Mays a été complétée par des cartons de tapisseries exécutés par Philippe de Champaigne, Sébastien Bourbon, Jean Jouvenet et Jean Restout pour des églises parisiennes.

SUJETS DE LA CONTRE-RÉFORME

Ces sujets religieux (actes des Apôtres, épisodes de la vie de Jésus) sont présentés légèrement inclinés en avant et à une certaine hauteur, ce qui permet de gommer les déformations anatomiques voulues par les artistes. On a ainsi un panorama assez complet de la peinture, parfois

bavarde, mais loin d'être toujours académique, du siècle de Louis XIV. Ces grandes compositions ont un lien étroit avec la Contre-Réforme, qui entendait diffuser le message biblique par l'image plutôt que par la lecture, l'approche directe du Livre étant jugée dangereuse. Dans *La Naissance de la Vierge*, Philippe de Champaigne se souvient de sa formation flamande. *La Prédication de saint Jean-Baptiste* est l'occasion pour Parrocel de multiplier les effets d'étoffes à la Rembrandt. Thomas Blanchet baroque son saint Philippe, aux prises avec un eunuque athlétique. Sébastien Bourbon peint sa *Décollation de saint Protas* dans la foulée de Poussin. Claude Poerson reste fidèle à l'esprit de Raphaël.

L'aménagement de la galerie a coûté 4,5 millions de francs (690 000 euros), l'Etat, la région et la ville se partageant équitablement l'addition. La restauration des toiles (4 millions de francs, soit 609 796 euros) est à la charge, par moitié, de la ville et de l'Etat, aidés par quelques mécènes. Annick Notter rêve d'agrandir encore son pré carré : d'autres toiles géantes dorment toujours. Mais le projet de la municipalité est plus ambitieux. Elle veut transformer ce vaste couvent en centre culturel. A côté du musée et de la médiathèque, on devrait trouver là, après le départ des derniers agents du fisc, une école de musique et un musée archéologique.

E. de R.

TROIS QUESTIONS À...

CATHERINE TRAUTMANN

1 Les grands chantiers parisiens qui se poursuivent freinent-ils les travaux entrepris en province ?

Pas du tout. L'Espace d'art moderne et contemporain de Toulouse (140 millions de francs) doit être inauguré à l'automne. Les rénovations du Musée d'histoire de Lyon (100 millions de francs), du Musée d'art et d'histoire de Saint-Etienne (40 millions), du Musée du chemin de fer de Mulhouse (80 millions), vont débiter. Le Musée des beaux-arts de Bordeaux attaque la remise en état de sa deuxième aile. Le Musée historique de Bretagne est intégré au « nouvel équipement

culturel » de Rennes. Les Musées Fenaille à Rodez, Toulouse-Lautrec à Albi, et Matisse au Cateau poursuivent leur remise à neuf. Chaque fois, l'Etat assure entre un gros tiers et un quart du financement de ces travaux.

2 Les musées de sociétés ne restent-ils pas les mal-aimés du ministère de la culture ?

Ils sont essentiels pour la compréhension de nos sociétés mouvantes. La notion de travail a évolué, les cultures se sont déplacées, brassées. Ces musées sont des points d'ancrage indispensables pour le public. Ils doivent donc jouer un rôle important dans le maillage du territoire à condition de mieux coopérer entre eux, de fonctionner en réseaux. Nous venons de signer des conventions avec la Fédération des écomusées et des mu-

sées de société pour, notamment, renforcer leur encadrement scientifique et la coopération entre des institutions qui dépendent souvent de ministères différents.

3 Le sort des Galeries nationales du Grand Palais est-il remis en cause par le retard des travaux ?

Ces travaux sont suspendus à un problème juridico-technique en passe d'être résolu. Ils doivent durer quatre ans. Un premier financement de 370 millions est déjà acquis. Il faudra ensuite prendre un parti pour l'aménagement intérieur du bâtiment ; mais quel qu'il soit, les Galeries nationales et le Palais de la découverte y trouveront leur place.

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

ACT présente

Vassiliu

15-20 mars à partir de 20h

BOBINO

20 rue de la Gaité 75014 Paris
M^o Gaité ou Edgar Quinet

Première partie
Bonbon Tropical
Cécilia
Gilles & Blaise
Walli

NOUVEL ALBUM
Pacheco Arrives

Réservations : 01 43 27 75 75
Location : FNAC / Virgin / Agences

952... SPÉCITAM... WIP... WIP... WIP...

★ Musée des Beaux-Arts d'Arras : 22, rue Paul-Doumer, 62 Arras. Tél. : 03 21 71 26 43. Entrée : 20 F (3,04 €).

FONDS DE SOUTIEN CHANÇH WARETE JAZZ
subventionné par la Mairie de Paris

Les nerfs à vif d'Arielle et de Dominique A

La nouvelle vague de la chanson française en deux albums et deux tempéraments : fragilité élégante et autoflagellation gratuite

ARIELLE est une artiste. La condition, en matière de musique de variétés, n'est pas si commune. Femme sans étiquette impossible, cette enfant du rock (tendance Patti Smith) et de la chanson française classique (entre Barbara et la Française Hardy des années 90) possède les atouts rares de la sensibilité universelle. Elle transmet cette alchimie de force têtue et de fragilité à fleur de nerfs, qui laisse l'amateur en plein suspense : craquera, craquera pas, gagnera, gagnera pas ? *Mortelle*, troisième album de cette chanteuse qui fut d'abord mannequin avant de se lancer dans l'exploration des nuances d'une voix vibrante, plie avec l'élégance du roseau mais ne casse pas. Certes, il y a de l'ennui dans *Mortelle*. De longs hivers où il ne fait ni chaud ni froid. La vie courante en France en 1999 n'est pas si facile à alimenter en rebondissements et *Mortelle* en prend des langages dispensables (*Le Silence, Les Chamans, Petit homme*, invitation sans fracas à la virilité assumée). Mais le tempérament gagne la partie.

Le tempérament d'Arielle est à la mesure de la photo de pochette : on la voit nue, maigre, à moitié enfouie dans la neige. L'auteur de *Toute une vie à une*, chanson phare de l'album précédent qui n'a peut-être pas eu le succès mérité, récidive avec des textes à double tran-

chant : « Pour briser la glace folie incendiée, le temps je le passe eaux caniculaires » (*Les Bains brûlants*). *Mortelle* est l'album d'une femme qui s'impose en femme. *Ann Igard* (la dernière qui fut pendue en Angleterre pour sorcellerie), mélodie facile à chanter, est un constat musicalement optimiste de la noirceur des traitements infligés aux femmes à travers l'histoire : « *A la mémoire des malheureuses, fusillées déchués oubliées, qui gisent dans leurs vomissures, qui meurent de leurs blessures, tous ces délires de réussites et de consécration sociale, c'est ainsi que les hommes méditent. Maudits seront les bourreaux.* » Arielle peut faire peur aux hommes a-féminins, elle a en elle l'Esmeralda, la Gitane de *Notre-Dame de Paris* chantée par la France de 1999, cause des tourments amoureux d'un chevalier, d'un poète et d'un archidiacre, elle a de la sorcière, en bref, beaucoup de cet éternel féminin qui fait fuir les couards aux gros bras. Arielle est pourtant fondamentalement androgyne.

Pour servir cette voix sombre, tendue, Mathieu Ballet, ex-Oui-Oui, compositeur, arrangeur, joue ici des machines comme dans *Fantaisie militaire*, d'Alain Bashung. Même climat onirique, même rigueur de fond. Ignatus, ex-Objet, n'est pas en reste. Au rayon anglosaxon, Arielle est allée chercher Ian Caple, le mixeur des Tindersticks,

Steve Nieve, pianiste d'Elvis Costello, Angelo Brushini, guitariste chez Massive Attack. Elle a aussi puisé dans la tradition cap-verdienne, embauché le superbe Bau, chef d'orchestre de Cesaria Evora, pour *Je tourne à tous les vents*, une petite morna que l'on croirait ratée a priori (nulle larme, nul vague à l'âme lusophone) mais qui pénètre en profondeur dans chaque pore d'oreille.

SAMPLES MANIACO-DÉPRESSIFS

Arielle a chanté Dominique A en scène. Ils ont en commun une sorte de grâce sérieuse, celle des enfants sensibles et bûcheurs. Mais là où Arielle s'essaie à un genre où la mélodie a ses droits à l'existence, où tout est limitrophe, Dominique A plonge dans l'autoflagellation gratuite, imprimant des distorsions de guitares à des mots certes durs et pertinents, mais dits au hâchoir. Les guitares saturées des musiciens de New York, tels Arto Lindsay ou Elliott Sharp, ont leur raison d'être, le bruit, l'urbanité, la violence. Les justes revendications antigraisse, antidémision familiale de Dominique A, qui est allé se perdre entre Manhattan et Brooklyn pour enregistrer *Remué*, ne supportent pas ces tensions subites qu'aucun temps ne vient prolonger. Ces déchirements sont ici surajoutés à des percussions angulaires (très répétitives) et à des samples à ten-



Arielle : entre Patti Smith et Françoise Hardy.

dance maniaco-dépressives. Pour le quatrième album de Dominique A, on n'attendait pas de légèreté, ni de compromission. De la distance sans doute, une envie singulière d'échapper aux chemins balisés. Un souci de communication, pour le moins.

Mais *Remué* est un disque sourd. L'auteur du *Twenty Two Bar* (succès précédent) est ici noyé dans un brassage sonore donnant l'impression peu agréable de marcher sur des tessons de bouteille. Dominique A en oublie l'art du chant, sauf exception (*Le Détour*).

Faudrait-il dès lors camoufler ce ton trop sérieux, presque prétentieux, faussement dénudé sous l'appellation d'« expérimental » ? *Remué* commence bien, avec *Comment certains vivent*, une critique

acerbe (en forme de chanson) du perdant ambulancier, badaud des temps de chômage soumis, du quotidien obligatoire (« *Oh comment certains vivent... Comment veux-tu les suivre ? Ils arrosent les plantes qui viennent de boire la pluie, mangent dans la seule assiette qui n'était pas lavée* »). On se régala encore des mots de *Pères*, figures vides, avant d'aborder des tunnels de récitatif et de raideurs musicales, jusqu'à l'irritation (*Ma vieille tête*).

Véronique Mortaigne

★ Arielle, *Mortelle*, 1 CD Island 524634-2.

★ Dominique A, *Remué*, 1 CD Lithium 72438 4714 32. Distribué par Labels/Virgin.

SÉLECTION DISQUES

ANTONIO VIVALDI

Concertos pour violoncelle, cordes et basse continue Rolf Diehlens (violoncelle/violoncelle piccolo), Ensemble Explorations

L'ensemble n'a pas quatre ans et a déjà à son actif un courageux programme Auguste Francomme (1808-1884) chez le même éditeur. Mais si la confrontation est plus rude quand on aborde Vivaldi – rappelons, sans inutile hiérarchie, Anner Bylsma, Christophe Coin ou l'exubérance du Giardino Armonico ou de Europa galante –, constatons que ce nouveau disque est enthousiasmant. La virtuosité discrète, la ductilité et l'intelligence des phrasés, l'engagement rythmique, rien ne cède au souci constant de l'harmonie entre les huit instrumentistes qui posent sur ces sept concertos célèbres un regard dépris de toute référence encombrante.

Philippe-Jean Catinchi

★ 1 CD Harmonia Mundi HMC 90 1655.

VARIACIONES

DEL FANDANGO ESPANOL (Œuvres de Soler, Albero, Gallés, Ferrer, Boccherini, Lopez Andreas Staier (clavecin))

La perspective des deux cent cinquante ans de la mort de Jean-Sébastien Bach mobilise bien sûr Andreas Staier, qui a récemment

proposé un programme somptueux de transcriptions pour clavecin (1 CD Teldec 3984-21461-2). Mais le claveciniste offre aujourd'hui un décapant – et très largement inédit – voyage en Espagne sous le signe du fandango, cette danse de couple presque lascive qui exclut le contact des corps. Lumière et éclat, brusquerie stupéfiante et fougue maîtrisée, ce parcours dont on retiendra, outre les *recercatas* de Sebastián de Albero, les *Variaciones* de Félix Máximo López (1742-1821) récemment exhumées par Staier lui-même, est une invitation sensuelle et brillante, sans didactisme. Une fête éblouissante que la participation de Christine Schornsheim à *Fandango* de Boccherini, transcrit du *finale* de son *Quintette en ré*, pimente autant que l'intervention des castagnettes initialement dévolues au violoncelliste. Ph.-J. C.

★ 1 CD Teldec « Das Alte Werk » 3984-21468-2.

ROMAN HAUBENSTOCK-RAMATI

Graphic Music Eberhard Blum (flûte, voix), Iven Hausmann (trombone), Jan Williams (percussions)

Polonais installé en Autriche à la fin des années 50, Roman Haubensstock-Ramati (1919-1994) est considéré – au même titre que John Cage, Earle Brown ou Sylva-

no Bussotti – comme un pionnier de la « notation graphique », tendance aux allures de lapalissade (toute musique couchée sur le papier procède forcément d'une notation graphique !) qui a fait la part belle au phénomène de l'interprétation au moment où le sérialisme intégral tendait à le réduire à la portion congrue. Certaines partitions de Haubensstock-Ramati, qui ont été jadis exposées comme des œuvres d'art plastique, sont reproduites dans la notice du présent CD enregistré par des spécialistes de la re-création (tels que le flûtiste Eberhard Blum) mais elles ne sont pas d'un grand secours pour apprécier les réalisations sonores, y compris lorsque l'on a droit à deux versions d'une même page. Séquences primitivistes à connotation rituelle, les différentes pages du parcours s'articulent autour de puissants silences dont on ne sait s'il faut attribuer le mérite dramatique au compositeur ou aux interprètes. Pierre Grévasoni

★ 1 CD Hat (Now) ART 101. Distribué par Harmonia Mundi.

DONAUESCHINGER MUSIKTAGE 1997

(Œuvres d'Ablinger, Beuger, Boulez, Freiler, Fomina, Kagel, Ligeti, Mason, Pauset, Rzewski, Stahnke et Steinke)

Cet aperçu de la soixante-seizième édition du Festival de Donaueschingen peut s'enorgueillir de premières discographiques d'importance avec l'enregistre-

ment (lors de la création) d'*Anthèmes* pour violon solo (Hae Sun Kang) et électronique, de Pierre Boulez et de la *16^e Etude* pour piano (Irina Kataeva), de György Ligeti. Toutefois, l'intérêt du coffret réside principalement dans la révélation de jeunes compositeurs encore inconnus de ce côté-ci du Rhin. C'est le cas de l'Allemand Manfred Stahnke (né en 1951) qui captive avec *Trace des sorciers*, matière hybride (où se rencontrent Moyen Age et informatique, musique classique et *pop music*) traitée par un esprit qui ne se contente pas d'une facile équivoque de passage. Autre personnalité qui ressort du lot, l'Argentine Silvia Fomina (née en 1962) parvient, dans *Auguri Aquae*, à une étonnante transmutation des voix et des instruments. P. Ge.

★ 1 coffret de 3 CD Col Legno WWE 20026. Distribué par Abeille.

STAN GETZ/EDDIE SAUTER Music From the Soundtrack of Mickey One

En 1961, le compositeur, chef d'orchestre et arrangeur Eddie Sauter écrit pour Stan Getz une partition avec violons et orchestre de jazz, *Focus*. Un écrivain de luxe, presque expérimental, pour les improvisations du saxophoniste. En 1965, le duo Sauter-Getz se reforme pour la musique du film d'Arthur Penn, *Mickey One*, avec Warren Beatty. Sauter se surpasse. Le scénario – joueur paranoïaque, poursuites dans les rues humides, blonde trouble et malfrats inquiétants – lui permet de jouer avec une tension expressionniste et de détourner des codes musicaux (fanfare d'enterrement, valse et polkas, envolées hollywoodiennes...). Les violons sont toujours là, Clark Terry est à la trompette, Richard Davis à la contrebasse, Mel Lewis à la batterie avec les musiciens réguliers de l'orchestre d'Eddie Sauter et Bill Finegan. Et Getz, sous toutes les coutures, dans le velouté et la douceur, dans la rage et l'invention. On entend ici la partition complète, des prises isolées de saxophone et ce que le film a conservé de la musique, moins de vingt minutes, soit la moitié de ce chef-d'œuvre hanté et flamboyant. Sylvain Siclier

★ 1 CD Verve 531 232-2. Distribué par Polygram.

NINA SIMONE Ne me quitte pas

Compilation presque trop bien faite. *Les I Put a Spell on You, Tell Me More, Don't Explain, Ne me quitte pas, Trouble in My Mind, Nobody Knows, un Strange Fruit* minimalement soutenu au piano ou orchestré en grand, défilent comme s'il était facile de chanter

quand on est femme. Femme noire. Femme poursuivie. Femme compliquée. C'est drôle d'être le contemporain de Nina Simone et de ne pas deviner, savoir, éprouver ce qu'est être le contemporain de Bessie, de Billie, d'Abbey, à travers elle. Superbe texte d'accompagnement de Paul Benkimoun : personne n'aura désormais d'excuse. A propos ou hors de propos, il n'importe, Brel est inchantable quand ce n'est pas Brel qui chante (et quelquefois, passons...). Nina Simone a donné une version historique de *Ne me quitte pas* en français dont le seul équivalent qui reste buvable – parce que, tout de même, il faut en lamper la misère jusqu'au bout –, c'est évidemment la version princeps de Brel et celle de Toots Thielemans à l'harmonica – mais c'est une autre histoire. Résumé : compilation indispensable à ceux qui n'ont pas vu passer Nina Simone, Eunice Kathleen Waymon, née le 21 février 1933 à Tyron (Caroline du Nord, essayer d'imaginer la Caroline du Nord en 1933, impossible), indispensable aussi à ceux qui l'ont laissé passer sans en retenir un air. Francis Marmande

★ 1 CD Verve 538 848-2.

WILCO Summer Teeth

Une apparence trop sagement américaine a fait méconnaître, en France, ce groupe précieux. Musclé par les guitares, enraciné dans le patrimoine des musiques fondatrices – folk, country, blues –, leur rock se révélait pourtant suffisamment personnel et inspiré pour faire de *Being There*, leur précédent (double) album, un des grands disques de 1997. Après une collaboration réussie avec le barde militant anglais Billy Bragg, pour l'album *Mermaid Avenue* consacré à des chansons inédites de Woody Guthrie, Wilco a choisi d'aérer son classicisme d'excentricité pop. Préférant l'acoustique à l'électricité, le groupe peint son intérieur rustique d'arrangements pimpants, de trouvailles qui doivent plus, cette fois, à Brian Wilson, Randy Newman, Harry Nilsson et aux Beatles qu'au Band et aux Rolling Stones. Jeff Tweedy, *songwriter* en chef, aurait pu se faire piéger par l'exercice de style. Mais il a pris soin de conserver les aspérités du groupe, une voix tendrement éraillée, la nonchalance et les félures qui rendent d'autant plus touchante la brilliance mélodique de *She's a Jar, A Shot in the Arm, We're Just Friends* ou *I'm Always in Love*, et font de *Summer Teeth* un disque de chevet. Stéphane Davet

★ 1 CD Reprise 9362-47282-2. Distribué par WEA.

DÉPÊCHES

■ **INTERNET** : la société de vente de CD sur Internet **Boxman** vient d'ouvrir un site français sur le modèle de ceux que cette compagnie, financée par des investisseurs européens et des artistes, a implantés sur les territoires scandinaves depuis 1997. Le site, intitulé www.boxman.fr, devrait permettre aux internautes français d'avoir accès à plus de 250 000 références phonographiques à des prix annoncés comme compétitifs (la structure n'ayant pas besoin de boutiques), avec un mode de paiement sécurisé. Boxman, premier « cyberdisquaire » européen, prévoit l'ouverture de sites en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

■ **CLASSIQUE** : les éditions allemandes Hännslér ont annoncé la publication de l'intégrale de l'œuvre de Johann Sebastian Bach célébrant le 250^e anniversaire de la mort du compositeur. Trente disques compacts, sur les 160 que comprendra cette collection, sont déjà en vente chez les disquaires. <http://www.haenssler.de>. E-mail : info@haenssler.de.

■ **ROCK** : un double album, **Jimi Hendrix : Live at the Fillmore East**, est publié, chez Universal/PolyGram, par Expérience Hendrix, la société fondée par les ayants droit du guitariste américain pour exploiter l'immense catalogue d'enregistrements qu'il a laissés. Ces prises proviennent des shows qu'Hendrix donna le 31 décembre 1969 et le 1^{er} janvier 1970 au Fillmore East de New York, à la tête du Band Of Gypsies, trio au destin éphémère (il donna cinq concerts au cours de sa brève existence), qui associait le musicien au batteur Buddy Miles et au bassiste Billy Cox (un ancien camarade de régiment avec lequel il avait servi au Vietnam).

KULA SHAKER Peasants, Pigs & Astronauts

Quelques dérapages auraient pu déloger Crispian Mills de son nuage mystique. En 1997, en plein succès du premier album de Kula Shaker – K, concentré de passéisme psychédélique –, son leader s'était risqué à disserter sur les pouvoirs occultes des nazis et de leurs svastikas... L'inspiration du jeune homme continue de s'égarer entre Katmandou et le Londres – ou San Francisco – de la fin des années 60. Epaulé par le producteur vétéran Bob Ezrin (fameux collaborateur de Pink Floyd, Alice Cooper, Lou Reed, Kiss...), Kula Shaker revisite l'une des périodes critiques de l'histoire du rock, le moment où l'énergie créative mute en prétention progressiste, à l'aube des années 70. Crispian Mills croit enregistrer des disques avec Cream ou Traffic, il n'accouche que des pires chutes de studio du Jefferson Airplane. Mantras hindouïstans, chant hippie, *trip* d'orgue acide, solos de guitare embaumés dans le patchouli, spiritualité de bazar... deux singles pas malhabiles – *Mystical Machine Gun, Sound of Drums* – ne sauvent pas cette musique du ridicule. S. D.

★ 1 CD Columbia 491661-2. Distribué par Sony.

WARDA Nagham El Hawa

Prélude à la sortie imminente chez Virgin d'une série d'albums des grands noms de la musique arabe (provenant du catalogue d'EMI Music Arabia, basé à Dubaï), voici une compilation intelligente de l'une des dernières divas de la chanson orientale. Intelligente parce qu'elle présente deux périodes de la chanteuse. Les compositions modernes, rapprochant le style classique et la *jeel*, le courant « dance » de la musique égyptienne actuelle, mais aussi les chansons longues, qu'elle interpréta au cours des années 70, dans la continuité d'Oum Kalsoum. Née en France, d'un père algérien et d'une mère libanaise, Warda s'installe avec sa famille au Caire en 1959. Elle y travaille notamment avec le compositeur Mohamed Abdel Wahab, l'un des grands novateurs de la chanson arabe. Perpétuant la tradition égyptienne des mélodies ornementsées et des orchestres à cordes, Warda se fait d'abord connaître par ses chansons militantes à la gloire de l'indépendance de son pays, l'Algérie. Puis elle se constitue un copieux répertoire de chansons d'amour, comme celles retenues ici, choisies parmi celles qui font battre le cœur de ses millions d'admirateurs. Patrick Labesse

★ 2 CD Virgin 8471322.

Le Grand Débat

France Culture - Le Monde

animé par Alain Rollat

“ L’humanitaire est-il malade ? ”

avec Rony Brauman, Paul-Henri Morard,
Alberto Navarro et Thérèse Pujolle.

les lundis 15 et 22 mars 1999, 21h-22h




L'itinéraire s'engage sur la voie du XXI^e siècle musical

Une création ludique et captivante, « La Diagonale du Martin-Pêcheur », du Belge Frédéric Verrières, s'est imposée parmi les œuvres données à l'Ircam par l'ensemble fondé en 1974

FRANÇOIS PARIS : *Tic-tac Parc*; **GIACINTO SCELSI :** *Kya*; **FAUSTO ROMITELLI :** *Professor Bad Trip, Lesson II* (création); **FRÉDÉRIC VERRIÈRES :** *La Diagonale du Martin-Pêcheur* (création). Aude Richard (clarinette), Ensemble Itinéraire, Patrick Davin (direction). Ircam, le 10 mars.

Vingt-cinq ans après sa fondation par les pionniers de la musique spectrale, l'Ensemble Itinéraire s'est engagé en 1998 au service d'une nouvelle cause, commune à des compositeurs français, italiens et belges. Présentée comme une amorce de la musique du XXI^e siècle, cette convergence de préoccupations créatrices fait l'objet d'une série de concerts dont celui donné à l'Ircam a permis de bien saisir l'esprit. Les œuvres défendues aujourd'hui par l'itinéraire prennent toujours comme point de départ la spécificité du phénomène sonore mais ne se développent pas comme celles des générations spectrales (années 70 puis 80) selon un processus stylistique homogène.

Le début de *Tic-tac Parc*, de François Paris (né en 1961), présente ainsi des éléments musicaux qui foisonnent mais ne fusionnent pas. L'expression, jugée alors hâtive et superficielle, se met peu à peu à musarder dans des contrées plus riches en teneur rythmique

(notes pulsées) ou harmonique (usage de micro-intervalles) pour finalement conférer à ce sextuor très rhapsodique la qualité d'un voyage d'agrément.

Le vagabondage constitue aussi la marque de *Kya*, triptyque pour clarinette et ensemble de Giacinto Scelsi, aristocrate romain dont la production très controversée exerce une grande influence sur des « spectraux » tels que Gérard Grisey, avec lequel François Paris a étudié. Tout en méandres librement renouvelés, le flux de *Kya* s'anime et s'immobilise selon un rituel assez naïf qui n'offre pas de grande séduction. La leçon du mystique Scelsi invitait à privilégier l'aspect physique du son a peut-être été entendue par son compatriote Fausto Romitelli (né en 1963). Mais de très loin alors, car ce dernier cherche à l'appliquer avec des manières de rocker !

SENSATION D'UN VOL

Professor Bad Trip : Lesson II s'inspire de textes d'Henri Michaux traitant de drogues hallucinogènes. L'œuvre s'apparente donc à un délire alternant sensations planantes et éclatements hystériques dans une perspective musicale qui évoque les Doors (Romitelli a d'ailleurs composé une pièce à partir de poèmes de Jim Morrison) et Pink Floyd. Globalement informelle, cette pièce pour dix instruments se raccroche à deux ca-

dences de basse électrique ingénument « savonnée » pour produire quelque effet soutenu et déchirer les voiles fantomatiques de textures instrumentales au chromatisme kitsch. L'hybridation, pour être réussie, exige au moins autant de goût que de savoir-faire.

Le Belge Frédéric Verrières (né en 1968) ne semble manquer ni de l'un ni de l'autre. *La Diagonale du Martin-Pêcheur* relie trois pianos (droit, à queue, synthétique) disposés sur scène et sur un côté de la salle pour procurer à l'auditeur, avec le concours d'instruments acoustiques (clarinette, trombone, percussions) et électroniques (deux claviers), la sensation d'un vol. De son origine aux allures d'ingénieur carillon (un *mi* qui se propage avec des dilatations scésiennes) à son aboutissement plutôt osé (trois notes ponctuant l'enregistrement en voix off du *Martin-Pêcheur*, quatrième volet des *Histoires naturelles* de Maurice Ravel), cette œuvre ludique ne cesse de captiver. Perturbée par un grésillement parasitaire des haut-parleurs en fin de parcours, la création de *La Diagonale du Martin-Pêcheur* a nécessité deux exécutions entre lesquelles on a pu noter que le Belge Patrick Davin, le nouveau chef permanent de l'itinéraire, savait « tenir » le public aussi bien verbalement que musicalement.

Pierre Gervasoni

INSTANTANÉ

PETIT THÉÂTRE MÉTAPHYSIQUE

Une isba monumentale enfoncée dans une dent creuse du quai de la Loire à Paris. Dans l'entrée, des tables dispensent les substances apéritives propres à donner l'élan nécessaire pour s'engager dans un labyrinthe de rideaux noirs. Au débouché, les spectateurs se retrouvent le nez collé à un grillage fin, dans la position d'insectes piégés par la lumière qui émane d'une bibliothèque où sont alignées une quarantaine de chaises face à un bureau. Le silence, traversé par les vibrations métropolitaines, souterstines, terrestres et aéronautiques, est bientôt brisé par le bruit, terrible, de la chute ré-

gulière d'une goutte d'eau. D'une excroissance de tissu émerge un nez, puisant l'air, entre deux fumigations mentales.

Un globe terrestre à main gauche, le « documentaliste » à l'apparence d'un savant de convention, légèrement hétébé. Il est question de création du monde, d'un fil insaisissable entre la vie et la mort, de lointaines généalogies. De sages vieillards barbichus, hauts comme le doigt, surgissent de tiroirs secrets comme pour tenter de comprendre les affres du solitaire. Leurs silhouettes envoûtantes et envoûtées, de plus en plus petites, jusqu'à n'être plus que de simples dominos, portent le cauchemar du minuscule vers la perfection. Des mains apparaissent, brandissant billes, boules, balles, dans une physique amusante du globe, qui

se passe, avec les marionnettes, à la métaphysique, inquiétante comme les peintures des Carra ou De Chirico. Mains coupées, multipliées, bien réelles, dégainées comme un fer seront remises dans une carresse de velours pour clore la visite, indispensable, du précieux cabinet de curiosités ouvert par François Tomsu et Ezéchiel Garcia-Romeu.

Jean-Louis Perrier

★ **Aberrations du documentaliste**, de François Tomsu et Ezéchiel Garcia-Romeu. Avec Jacques Fournier. Odéon-La Cabane, 36, quai de la Loire, Paris 19^e. M^o Jaurès. A 19 h et 20 h 30, les vendredi 12 et lundi 15 mars ; à 16 h 30, 19 h et 20 h 30, le samedi 13 ; à 15 h, 16 h 30 et 19 h, le dimanche 14 ; à 15 h et 19 h, le mardi 16. Tél. : 01-44-41-36-36. 30 F. (4,57 €). Durée : 1 heure.

Le sport en détourné d'Hélène Cathala et Fabrice Ramalingom

OUI, d'Hélène Cathala et Fabrice Ramalingom (chorégraphie). **Francine Ferrer** (musique). **Maryste Gautier** (lumière). **Christine Le Moigne** (scénographie). **Laurence Alquier** (costumes). **THÉÂTRE JEAN-VILAR, Vitry-sur-Seine, du 12 au 15 mars, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-86-70-70. De 65 F (9,7 €) à 40 F (6 €).**

« Oui » : locution qui file droit au but sans qu'on ait le temps de la retenir. *Oui* : titre énigmatique de la nouvelle pièce d'Hélène Cathala et Fabrice Ramalingom. Il répond à quoi ? Au sport, thème imposé par Michel Caserta qui a fondé et dirige depuis vingt ans la Biennale de danse en Val-de-Marne.

La dixième édition s'éclaire vers le siècle prochain, calée dans des starting-blocks. Les karatékas dopent l'inspiration de Luc Petton dans *Polemo*, les voltigeurs du cirque exaltent l'Australienne Me-

ryl Tankard, ex-danseuse chez Pina Bausch, qui dressera un chapiteau pour *Possessed*.

Hélène Cathala et Fabrice Ramalingom se posent eux sur une scène sereine comme un carré. Ils y convertissent le geste du sportif — lanceur de javelot, basketteur... — en mouvements stylisés contaminés par un humour discret. Les lutteurs s'entrechoquent le ventre comme des coqs en lutte ; les marathoniens enroulent des huit nonchalants ; les plongeurs roulent sur des poufs. Ce mobilier en mousse remplace les trempins, les haies.

Mais qu'il s'agisse de ping-pong ou de boxe, tout est détourné en pointillé. Les sports se surimpressionnent dans un fondu-enchaîné. Les exploits, qui n'en sont pas, renvoient le rituel sportif à cette « gonflette » que les six danseurs moquent gentiment. Jusqu'aux pom-pom girls qui raident la jambe sur une ritournelle de fanfare sournoisement dépressive. Le développement du thème est par-

faitement quadrillé. Presque trop. On rêve qu'Hélène Cathala et Fabrice Ramalingom se débilitent. La deuxième mi-temps, en compilant plus librement le scénario de la première, rassure. La poésie fugace de leur gestuelle s'envole alors tout simplement pour le plaisir de la danse.

Cette tendance à appuyer la lisibilité du propos empêche aussi *Précipité* (une création de 1997) de... précipiter au sens chimique du terme. Tirant des bords entre rigueur militaire et joyeuse pagaille, de charmants petits soldats en Babygro multicolores tricotent des rangs pour envoyer soudain valdinguer leurs manières un peu raides. Sur des coulées d'accordéon, place alors aux gambades, puis à un duo vapoureux. On y retrouve alors la plénitude de corps enveloppés dans un mouvement caressant. Formés chez Dominique Bagouet, Hélène Cathala et Fabrice Ramalingom ont reçu cette grâce d'habiter la danse comme une maison. La Biennale du Val-de-Marne rendra d'ailleurs hommage les 16 et 17 mars à l'élégance vive du chorégraphe mort le 9 décembre 1992.

Rosita Boisseau

★ **Prochains spectacles :** *Polemo*, de Luc Petton, les 12 et 13 mars, à Villejuif. Hommage à Bagouet : *Bien fait, pour vous*, par les Carnets Bagouet, les 16 et 17 mars, à Vitry-sur-Seine ; *Jours étranges*, par le Dance Theatre of Ireland, les 18 et 19 mars, à Rungis. Tél. : 01-46-86-17-61. E-mail : biennal.danse@wanadoo.fr

SORTIR

PARIS

Quatuor Arpeggione
Schumann : *Quatuors à cordes op. 41, Quintette pour piano et cordes op. 44.* Jean-Philippe Collard (piano).
Ils sont curieux, créent de la musique d'aujourd'hui. Les archets du Quatuor Arpeggione fêtent leurs dix ans. On jugera de leur santé dans les *Quatuors* de Schumann et avec le *Quintette* du même, avec Jean-Philippe Collard.
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 300 F.

Manuel Rocheman

Le lendemain de son prix Django Reinhardt de l'Académie du jazz, Manuel Rocheman a joué au New Morning avec le trio de son disque (George Mraz à la basse, Al Foster à la batterie). Ce concert est d'assez loin le plus beau, le plus musical, le moins racoleur des trios de piano de l'année 1998. Autant dire que toute occasion de revoir Manuel Rocheman en petit comité est un événement.

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet.

Les 12 et 13, à 22 heures.

Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Carmen Linares

Une voix, profonde, expressive, dans le drame et la joie mêlés, celle de Carmen Linares, née dans

la province de Jaén, en Andalousie, l'une des personnalités les plus touchantes du flamenco. Elle a choisi un programme de chansons populaires ramenées par Federico Garcia Lorca. En sa compagnie, un orchestre de six musiciens (deux guitares, contrebasse, percussions, violon et flûte).
Trionan, 80, bd Rochechouart, 18^e. M^o Anvers. Les 12 et 13 mars, à 21 heures ; le 14, à 16 heures. Tél. : 01-44-92-78-04.

MAUBEUGE

Via 99

Théâtre, danse, concerts, performances et expositions, le festival Via 99 demeure fidèle à son exploration du contemporain sous les angles les plus divers.

Ouverture, le 12 mars de la treizième édition, avec *L'Opéra des gueux*, projeté dans les bas-fonds d'aujourd'hui et *Faust et Hélène*, création du jeune metteur en scène russe Ivan Popovskii. Suivront les marionnettes britanniques de Faulty Optic, le théâtre new-yorkais avec *Jet Lag*, ou les danseurs de Kubilai Khan Investigations. Sommet prévu les 19 et 20 mars avec la première française de *Donna del mare*, de Bob Wilson, avec Dominique Sanda et Philippine Leroy-Beaulieu.

Via 99, festival international, Maubeuge. Du 12 au 23 mars. Tél. : 03-27-65-65-40. 70 F à 150 F.

(Publicité)

THEATRE DU ROND-POINT
COMPAGNIE MARCEL MARECHAL

Pierre Arditi . Michel Aumont
Marcel Maréchal . Chantal Neuwirth

rêver peut-être

de Jean-Claude Grumberg
m.e.s. Jean-Michel Ribes

6 mars - 16 avril
pour 36
représentations
supplémentaires

Réservation 01 44 95 98 10

GUIDE

REPRISES

Allons donc, papa !
de Vincente Minnelli.
Américain, 1951, noir et blanc (1 h 21).
Reflète Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e.
Tél. : 01-43-54-42-34.

Lolita
de Stanley Kubrick. Britannique, 1962, noir et blanc (2 h 35).
Action Ecoles, 5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

Les Mains qui tuent
de Robert Siodmak. Américain, 1944, noir et blanc (1 h 27).
Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5^e.
Tél. : 01-43-54-51-60.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

SÉANCE SPÉCIALE

Les Enfants de cinéma
Le Forum des images (ex-Vidéo-thèque de Paris) reçoit, un après-midi par mois, l'association Les Enfants de cinéma. Elle organise ainsi, le samedi 13 mars, une projection destinée au jeune public (à partir de 8 ans) de *Gosses de Tokyo*, réalisé en 1932 par Yasujiro Ozu. Cette projection sera suivie d'un goûter-débat avec les enfants.

Forum des images (ex-Vidéo-thèque de Paris, Forum des Halles, porte Saint-Eustache. Tél. : 01-44-76-62-00. Le 13 mars, à 14 h 30. 50 F pour un enfant et un adulte, 15 F par enfant supplémentaire.

FESTIVALS CINÉMA

L'Enfant et le 7^e Art
La sixième édition du festival itinérant L'Enfant et le 7^e Art, parrainée par Jeanne Moreau, investit jusqu'au 9 avril dix villes de Seine-et-Marne. La thématique, cette année, s'articule autour des relations entre les générations à travers des films en provenance de Russie, de Chine, du Burkina-Faso, du Canada et d'ailleurs. De très beaux courts-métrages d'animation destinés aux plus petits (des 3 ans) figurent également dans la programmation du festival. L'Enfant et le 7^e Art se rendra dans l'Essonne du 7 au 16 avril et dans le Loiret du 19 avril au 19 juin, avec des cinémobiles.
Aux quatre coins de l'enfance, 81, avenue de Fontainebleau, 77 Saint-Fargeau-Ponthierry. Tél. : 01-60-65-70-50. Enfants : 18 F ; adultes : 28 F.
Festival international de films de femmes
L'accès, dans la programmation du 21^e Festival international de films de femmes de Créteil, est mis cette an-

née sur le cinéma océanien, avec quarante et un films australiens et néo-zélandais. Le festival organise également une rétrospective intégrale de l'œuvre de Jane Campion. Dans le cadre de la compétition internationale, cinquante films inédits, parmi lesquels six longs-métrages de fiction, seront projetés à Créteil. Le festival rend également hommage à Jeanne Moreau avec, entre autres, *Eva*, de Joseph Losey, *La Baie des anges*, de Jacques Demy, *Le Journal d'une femme de chambre*, de Luis Buñuel, et *Falstaff*, d'Orson Welles.
Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du 12 au 21 mars. Tél. : 01-49-80-38-98.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Casa de Bernarda Alba
de Federico Garcia Lorca, mise en scène de Jean-Luc Pallès, avec Nathalie Adam, Sarah Bensoussan, Laura Diez Del Corral, Claudine Fievet, Léonor Galindo-Frot, Christine Liérot, Axel Petersen, Mariana Araoz et Rosa Ruiz.

Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, 20^e. M^o Pelleport. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-43-64-80-80. Durée : 1 h 40. 90 F et 140 F.

Quatuor Mosaïques
Mozart : *Quatuors à cordes KV 387 et KV 464, Duo pour violon et alto KV 424.*

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 13, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.

Quatuor Prazak
Haydn : *Quatuor à cordes op. 76 n^o 2 « Les Quintes »*, Zemlinsky : *Quatuor à cordes op. 4*, Smetana : *Quatuor à cordes n^o 2 « Inachevé »*.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4^e. M^o Châtelet. Le 13, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Compagnie la Camionetta
Hélène Cathala, Fabrice Ramalingom : *Oui*.

Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, 9, avenue Youri-Gagarine. Les 12 et 13, à 21 heures. Tél. : 01-55-53-10-60. 40 F.
Magga Stina, Eszter Balint, Meira Asher

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 9^e. M^o Pigalle. Le 12, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. De 100 F à 120 F.
Bédouins d'Abu Dhabi

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5^e. M^o Jussieu. Les 12 et 13, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-72-30. 100 F.
Jusqu'au 11 avril.

DU 13 MARS AU 21 MARS 1999

57^E FOIRE NATIONALE
A LA BROCANTE
ET AUX JAMBONS
ILE DE CHATOU

TOUS LES JOURS DE 10H A 18H
PRÈS DE PARIS. ACCÈS DIRECT R.E.R. CHATOU

SYNDICAT NATIONAL DU COMMERCE DE L'ANTIQUITÉ
ET DE L'OCCASION. Tél. : 01 47 70 88 78

BOX
MAN

www.boxman.fr

Slatoslav RICHTER
Rachmaninov piano concerto 2 et
Tchaikovski piano concerto 1
prix TTC, hors frais d'expédition
79 F

Plus de musique, pour plus de monde

www.boxman.fr

La Commission de Bruxelles jugée par la presse

« L'Expansion » publie le « premier palmarès » des commissaires européens. Etabli par trente-deux journalistes spécialisés, ce tableau d'honneur décerne bonnes et mauvaises notes, commentaires flatteurs et critiques

LONGTEMPS, ces mystérieux hybrides, à la fois gouvernant et légiférant, que sont les membres de la Commission de l'Union européenne échappèrent à tous contrôles autres que ceux, il est vrai assez stricts, que leur impose l'institution elle-même. C'est fini. Le Parlement européen veut y regarder de plus près ; il n'entend plus se satisfaire des réponses à l'emporte-pièce qui lui furent trop souvent adressées par ces « permanents de l'Europe » ; les sommes en jeu et les enjeux tout courts

sont trop importants. Le 15 mars, un groupe des sages mandaté par le Parlement rendra son rapport sur la gestion de la Commission sous la présidence de Jacques Santer. Mais la presse porte à son tour jugement. Fondé sur les notes attribuées aux vingt commissaires par trente-deux correspondants permanents à Bruxelles, le bimensuel *L'Expansion* (3-17 mars) publie « Le premier palmarès des commissaires européens ».

Premier de la classe (avec une note de 32,5 sur 40), le Belge Karel



Van Miert, en charge de la concurrence, est jugé « brillant », « strict », « gros travailleur ». Il est plébiscité pour sa rigueur et son efficacité dans l'ingrate fonction qui est la sienne : « Mettre à mal toutes les tentatives d'entrave à l'économie de marché » dans une Europe de vieille tradition dirigiste. Avec 28,8,

le Français Yves Thibault de Silguy, patron du lancement sans accroc de l'euro, est gratifié d'une appréciation flatteuse : « Impeccable quoique trop soucieux de le faire savoir. » Quatrième, tout juste derrière l'italienne Emma Bonino, « belle image mais contenu très discuté », le britannique Leon Brittan, dit *L'Expansion*, « confirme qu'on peut être anglais et européen ».

En milieu de classe, mais en dessous de la moyenne, au douzième rang, le président Jacques Santer

est durement jugé par la presse accréditée : « Aucune séduction, mauvais orateur, pas de vision ; solide et courageux mais sans éclat ; pas l'allure d'un président. » De l'Espagnol Javier Solana, actuel secrétaire général de l'OTAN, à l'ex-président du conseil italien Romano Prodi, les noms de successeurs potentiels commencent à circuler.

Au dernier rang, avec la note la plus basse (11,8), la Française Edith Cresson, déjà dans le collimateur du Parlement européen, « accusée d'avoir favorisé certains de ses proches », écrit *L'Expansion*, est ainsi décrite au palmarès : « Arrogante mais de bons résultats ; son maintien à son poste nuit à l'ensemble de l'institution. » Au bas du tableau lui tiennent compagnie le Grec Christos Papoutsis, que peu des correspondants interrogés ont eu « la chance d'entendre » ces quatre dernières années, le Portugais Jao de Deus Pinheiro et l'Espagnol Manuel Marin, auditionné par le Parlement pour des affaires de fraude.

Pour le journal, « la Commission a pris de très haut les récriminations du Parlement, comme si elle pouvait travailler en toute impunité ». « Au pied du mur, trois mois avant les élections européennes, la Commission (...) paie aujourd'hui le prix d'une communication malhabile et de méthodes autocratiques. "Arrogance" est le terme le plus souvent retenu par les observateurs à propos des commissaires », écrit *L'Expansion*.

Alain Frachon

DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ Bravo Oskar ! Un spectre aura hanté les marchés européens : celui d'Oskar Lafontaine. Sa démission est un événement considérable pour la vie de la jeune monnaie unique européenne. M. Lafontaine était bien plus qu'un ministre allemand des finances « vieux jeu ». Il avait pris en otage la politique économique de Gerhard Schröder et semblait vouloir faire tourner l'horloge à l'envers. D'où ses pressions répétées sur la Banque centrale européenne pour qu'elle réduise ses taux, ses mesures fiscales contre les entreprises et ses projets de zones-cibles pour le système monétaire international. Son influence s'étendait bien au-delà de l'Allemagne ; tous les vieux socialistes des autres pays européens étaient encouragés dans leur activisme par sa présence. Heureusement, l'ère Lafontaine n'aura été qu'un interlude dans

l'inexorable modernisation des économies de la zone euro... La démission de M. Lafontaine est favorable pour les marchés boursiers de la région. Il en est de même pour l'euro. La monnaie unique a souffert depuis sa naissance des disputes entre le ministre allemand et la BCE. Paradoxalement, son départ va rendre plus facile une baisse des taux par la Banque.

LA TRIBUNE

Philippe Mudry

■ Il n'aura pas fallu six mois pour que l'euro impose sa loi à Oskar Lafontaine. Le départ du ministre allemand des finances, qui incarnait la gauche social-démocrate au gouvernement, montre que nul homme politique ne peut plus espérer s'affranchir de la logique libérale consacrée par le traité de Maastricht et le pacte de stabilité et de croissance signé par les Onze de l'euro. Fût-il président du parti dominant de la majorité au pouvoir dans la pre-

mière puissance économique de l'Union (...). En Europe, où le centre de gravité politique vient brutalement de se déplacer vers la droite, le départ du grand argentier sarrois devrait contribuer à une clarification très salutaire. (...) Les couplets d'Oskar Lafontaine sur la baisse des taux ont beaucoup nui à la recherche d'un indispensable consensus économique-monnaire, et affaibli du même coup la position de l'ancien continent face aux Etats-Unis.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ La double démission d'Oskar Lafontaine (...) n'est une bonne nouvelle ni pour les socialistes français, ni pour la majorité plurielle qu'ils ont constitué avec les Verts. Le départ du ministre des finances déstabilise le gouvernement allemand au moment où ce dernier assure la difficile présidence du Conseil européen ; l'événement ne peut que compliquer les délicates discussions

entre la France et l'Allemagne sur l'Agenda 2000, c'est-à-dire le financement communautaire. Il met fin au mythe ou aux velléités d'une Europe rose, volontiers néo-keynésienne, célébrée, hier encore, de concert à Paris et à Bonn. (...) La démission d'Oskar Lafontaine décriabilise d'autant les discours emphatiques sur le pacte européen pour l'emploi ou encore sur l'Europe sociale. Elle prive enfin les socialistes français d'un interlocuteur franco-philie, ami de longue date de nombreux responsables du PS. (...) Hier encore, les socialistes français pouvaient jouer des contradictions, parfois des conflits existant entre le chancelier allemand et son ministre des finances. (...) Désormais, il n'est plus qu'un patron pragmatique pour l'Allemagne : Gerhard Schröder. (...) Il n'est plus qu'une semi-exception entre le « libéralisme-travaillisme » de Blair et le « libéral-pragmatisme » de Schröder : l'exception française !

SUR LA TOILE

IMPÔTS

■ Selon le ministère des finances, le site web destiné à aider les contribuables français à faire leur déclaration d'impôt reçoit plusieurs milliers de visites par jour. Les internautes peuvent compléter un formulaire en ligne, puis calculer le montant de leur impôt. En revanche, il n'est pas possible d'envoyer directement sa déclaration via Internet. Par ailleurs, l'administration fiscale s'est engagée à répondre dans les quarante-huit heures aux questions envoyées dans la boîte aux lettres électronique du site. - (AFP). www.finances.gouv.fr

NOUVEAU NAVIGATEUR

■ Communicator 4 5 1, la nouvelle version du navigateur et éditeur de page web de Netscape, est disponible en téléchargement gratuit. home.netscape.com/download

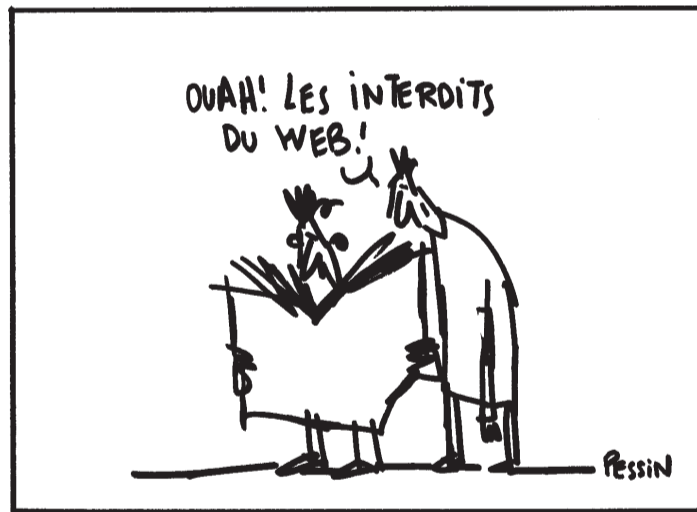
CONSULTATION

■ Dans le cadre de la préparation du prochain contrat de Plan avec l'Etat, la région Centre va lancer prochainement une consultation du public sur Internet, afin de « cerner les attentes et les propositions » des habitants. www.regioncentre.com

POUR son 37^e numéro, *Scorbut*, « le webdo qui donne des vitamines à l'actualité », consacre un dossier spécial à la Journée des femmes. On y découvre pêle-mêle Amélie Mauresmo en bûcheron, Lionel Jospin en robe à pois et hauts talons dans les bras d'un légionnaire qui ressemble beaucoup à Jacques Chirac, ou encore une élégante perverse avouant son attirance coupable pour Christine Boutin... Cabu, Kerleroux et Wozniak, les trois fondateurs de *Scorbut*, ont décidé que, sur le Web, tout était permis.

La naissance de ce webmagazine remonte au printemps 1998, alors que la France se prépare à accueillir le Mondial. Cabu, Kerleroux et Wozniak, connus pour leur mauvais esprit et leur mépris des vraies valeurs, veulent à tout prix trouver un lieu où afficher leurs dessins anti-foot, anti-sponsors, anti-supporteurs et anti-joueurs. Wozniak, le plus jeune de la bande et le plus versé dans les nouveaux médias, convainc ses deux complices de s'installer sur le Web : « Ça a bien marché. Alors, une fois le Mondial

www.scorbut.net
Cabu, Kerleroux et Wozniak en liberté sur Internet



terminé, nous avons décidé de continuer, en passant à d'autres sujets. »

Scorbut, site gratuit et sans publicité, ne rapporte pas grand-chose à ses fondateurs, si ce n'est le plaisir de publier chaque semaine des dessins originaux conçus hors de toute contrainte, et d'inviter dans cet es-

pace de liberté des amis comme Wolinski, Charb, Kiro, Gédé, Pancho, Cardon ou Tignous... Outre les rubriques liées à l'actualité, *Scorbut* publie des œuvres plus intemporelles, comme les portraits de chats de Kerleroux ou les musiciens de Wozniak. Les seuls profits viennent

de la vente d'un CD-ROM d'archives et d'interviews. Cette expérience a également permis aux trois complices de s'initier aux médias électroniques : Cabu se dit « obsédé par le fait que les jeunes ne lisent plus de journaux », et affirme que sa présence sur Internet répond à un « souci de toucher des gens qui n'ouvrent jamais un journal ». Par ailleurs, il apprécie l'apport esthétique du Web : « Quand les gens nous parlent de nos dessins, ils ne parlent jamais du trait. Peut-être que ça va changer avec le Web, parce que les dessins y sont quand même moins esquintés que dans un journal. »

De son côté, Wozniak cherche à adapter le travail de l'équipe à ce nouveau support. Il colorie les œuvres de ses amis, et a commencé à réaliser des mini-animations et des dessins panoramiques. Cela dit, pour Kerleroux, l'essentiel est désormais « de conserver à *Scorbut* sa légèreté, pour qu'il ne devienne jamais indigeste ».

Yves Eudes

Christian Colombani

Baby is money par Alain Rollat

L'AVENIR de l'homme est devenu une marchandise mondialisée depuis que le marché de l'assistance médicale à la procréation n'a plus de frontières. Tous les désirs de maternité sont désormais possibles, à condition qu'ils soient solvables. « Si vous voulez comprendre les dérives de la biomédecine, disait en 1994 le professeur Lucien Sève, membre actif du Comité consultatif national d'éthique, cherchez l'argent ! » Il n'y a plus à chercher. Les marchands de fécondation in vitro ou in utero prospèrent à visage découvert.

L'équipe d'« Envoyé spécial » en a filmé une paire américaine de renommée internationale pendant qu'elle tenait boutique dans le grand hôtel parisien où elle commerce, deux fois par an, à la demande des couples qui trouvent la loi française trop précautionneuse en la matière. Lui est gynécologue à Toronto, elle est businesswoman à Indianapolis. Ils sont

mari et femme. Il opère, elle encaisse. Ils sont champions dans la lutte contre la stérilité. Leur stock de mères porteuses ou donneuses, recrutées aux Etats-Unis par petites annonces, est incomparable. Leur tarif aussi. Ils fertilisent « en trois mois » toute femme en manque de maternité pour la bagatelle de « 110 000 francs payables, à l'avance, en une seule fois ». Les frais de transport et de logement au Canada sont en sus.

Jeu de nuit, ce reportage de France 2 consacré aux experts en procréation commerciale montrait, dans le hall de ce palace du quartier de l'Opéra, un magasinier et sa femme en train de choisir une donneuse d'ovocyte sur catalogue. Chaque photo était accompagnée d'une fiche signalétique garantissant la bonne santé physique de l'échantillon, son intégrité morale et sa virginité judiciaire. Ils n'avaient donc que l'embaras du choix de la couleur des yeux, des

cheveux, de la peau, etc. Il faut en effet prévoir un minimum de ressemblance entre le futur rejeton et ses faux parents biologiques. Ce couple en quête d'héritier venait d'opter pour une donneuse d'origine hispanique. La future maman était soulagée d'apprendre que les donneuses d'ovocytes agissent « par altruisme » : « elles ne touchent, pour chaque don, que 15 000 francs environ ». Le brillant gynécologue et sa charmante épouse n'intervenant que par philanthropie : « Nous ne gagnons que 5 000 francs par opération », a-t-il dit. Elle n'a pas confirmé.

Ne ratez pas l'inauguration de la prochaine vitrine de cette chaîne biomédicale, qui vous proposera sûrement des clones en vente libre. Et peut-être même des organes de rechange en provenance des trafics d'enfants. Rendez-vous donc à ces futures enseignes : « Chez Dolly » ou « Chez Barbie ».

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 901MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{HTC}/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

VENDREDI 12 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.20 La Vie des uns pour la vie des autres. Forum Planète
- 23.20 Le Statut de la femme dans le monde. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Coqueline Courrèges ; Benoît Meleard ; Roschdy Zem ; Vincent Colonna. Canal +
- 19.00 Tracks. Arte
- 19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Laurent Gerra. LCI
- 20.55 Thalassa. Les Milliards de Venise. France 3
- 21.05 Comment ça va ? Les troubles du sommeil. TV 5
- 22.00 Faut pas rêver. Laos ; Les déesses de Luang Prabang. France ; Les étangs du bonheur. Mexique ; La cathédrale du danzon. Avec Jean-Claude Grumberg. France 3
- 22.20 Le Journal du Monde. Taslima Nasreen. LCI
- 22.40 Bouillon de culture. L'insolence est-elle de droite ? Invités : Marc Fumaroli ; Guy Konopnicki ; Manicamp ; Christian Milieu ; Dominique Jamet ; Marc-Edouard Nabe. France 2

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Palettes, Toulouse-Lautrec. Arte
- 20.35 La Bataille du Chili. [2/3]. Le coup d'Etat. Planète

Le Monde
TELEVISION

ARTE

22.30 **Grand format : Nico Icon** Sorti en salles en 1995, sept ans après la mort de la chanteuse-mannequin allemande Nico, le documentaire de Susanne Ofteringer - plusieurs fois primé dans des festivals - a le mérite de ne jamais chercher à forcer la vérité. « *Mon seul regret, c'est d'être née femme, non homme* », a dit la « déesse lunaire » des années 60, qui se métamorphosera en sombre junkie.

- 20.45 Série noire au Crédit Lyonnais. [5/6]. L'heure des comptes. Arte
- 20.45 Les Celtes. [2/6]. Histoire
- 21.10 La Carte des Kerguelen. [1/2]. Odyssee
- 21.40 Voyage en Patagonie. [3/4]. La terre des glaciers. Odyssee
- 21.45 Conférences de presse. 16 mai 1967 [1/2]. Histoire
- 22.05 Ceaucescu, derrière le mythe. Odyssee
- 22.30 Grand format. Nico Icon. O. Arte
- 22.55 Portraits de gangsters. [6/10]. Dutch Schultz. Planete
- 23.10 Journal d'un voyage sur le Nil. Odyssee
- 23.25 Les Dossiers de l'Histoire. La Mort du maréchal et le Sacre du caporal. France 3
- 0.50 La Case de l'Oncle Doc. L'Ombre d'Angkor. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 et 21.00 Ski. Coupe du monde. Finale du Slalom nocturne dames. Eurosport
- 19.30 et 23.00 Tennis. Tournoi messieurs d'Indian Wells. En direct. Eurosport
- 21.30 Boxe. Jacob - Biggi. A Calais. AB Sport
- 21.45 Tennis. Tournoi féminin d'Indian Wells. Eurosport

DANSE

- 20.45 Coppélia. Musique de Delibes. Par les ballets du Kirov. Mezzo

MUSIQUE

- 22.00 4^e cérémonie des Djangos d'or. Les Trophées belges du jazz 98. Bruxelles, 1998. Muzzik
- 22.25 Otello. Covent Garden, 1992. Par l'Orchestre et le Choeur du Royal Opera House, dir. sir Georg Solti. Avec P. Domingo. Paris Première
- 22.45 Chostakovitch. Symphonie n° 5. Dir. Evgeni Svetlanov. Mezzo
- 23.45 Prokofiev. Symphonie n° 1 et Concerto pour violon. Par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, dir. E. Svetlanov. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.30 Jérónimos. Williams Crepin [1 et 2/2]. Festival
- 20.55 La Grande Course blanche. Harvey Hart. TMC
- 21.00 Le Dernier Parrain. Graeme Clifford. O. Canal +
- 23.40 Flairs ennemis. Robin Davis. Festival

SÉRIES

- 20.30 L'Homme de nulle part. Les portes du paradis. Canal Jimmy
- 23.00 X-Files. Métamorphoses. Quand vient la nuit. M 6
- 0.25 Star Trek, Deep Space Nine. Le retour (v.o.). Canal Jimmy
- 1.10 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. La descente aux enfers (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 18.05 Hellzapoppin ■■■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile
- 19.10 Marthe Richard au service de la France ■■■ Raymond Bernard (France, 1937, N., 80 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Le Masque arraché ■■■ David Miller (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 21.00 Smoking ■■■ Alain Resnais (France, 1993, 145 min) O. Cinéstar 2
- 21.00 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■■■ Sandrine Veysset (France, 1996, 90 min) O. Ciné Cinéma 2
- 21.00 Une étoile est née ■■■ George Cukor (Etats-Unis, 1954, v.o., 145 min) O. Ciné Cinéma 3
- 21.35 Le Fou de guerre ■■■ Dino Risì (France - Italie, 1985, 110 min) O. RTBF 1
- 22.50 Jude ■■■ Michael Winterbottom (GB, 1996, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 1
- 22.55 Manhattan ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile
- 23.25 Shining ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, v.o., 125 min) O. Ciné Cinéma 3
- 23.45 Un tramway nommé Désir ■■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics



- 0.20 La Rue de la honte ■■■ Kenji Mizoguchi. Avec Machiko Kyo, Aiko Mimasu (Japan, 1956, N., v.o., 80 min) O. France 2
- 0.45 Parrain d'un jour ■■■ David Mamet (Etats-Unis, 1988, v.o., 100 min) O. Cinéstar 2
- 1.10 Vidéo Blues ■■■ Harpad Sopsits (Hongrie, 1993, v.o., 100 min) O. Arte

SAMEDI 13 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Les enseignants. Invités : Stéphane Roy et Bertrand Tavernier. LCI
- 21.10 Castrats, la voix des anges. Forum Planète
- 23.30 De Staline à la «glasnost». Forum Planète

MAGAZINES

- 13.45 Savoir plus santé. Voyage au fond de l'océan. Invité : José Sahel. France 2
- 14.15 Bouillon de culture. L'insolence est-elle de droite ? TV 5
- 17.05 Reflets, images d'ailleurs. Les accoucheuses traditionnelles. Vraie et fausse coopérative. TV 5
- 17.30 Envoyé spécial. Les années 90. Né à Katowice. Jour vidéo. Histoire
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 13 mars 1949 : Le général Giraud, ou l'ambiguïté de Vichy. Arte
- 20.35 Planète animal. L'arche, 2 000 ans après [9/16]. TMC
- 20.40 Le Club. Anne Parillaud. Ciné Classics
- 21.05 Thalassa. Le Quai des oubliés. TV 5
- 21.40 Planète Terre. Les croisades [4/4] : La fin des croisades. TMC
- 21.55 Metropolis. Littérature au Québec. Vivre au paradis. Ouvert pendant les travaux : chronique du Centre Georges-Pompidou. Les cent ans du Théâtre d'art de Moscou. Arte
- 22.15 Envoyé spécial. Un bébé à trois. Maman sur le tard. P.-s. : Instits de campagne. TV 5
- 22.50 T'as pas une idée ? Patrick Timsit. Canal Jimmy
- 0.40 Saturnales. La Nuit celtique. Le Festival interceltique de Lorient 1998. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.55 Des ours dans la ville. TSR
- 17.55 Ceaucescu, derrière le mythe. Odyssee
- 18.45 Envoyé spécial en enfer. [3/4]. Mission à Lagos. Planete
- 19.00 Les Oubliés de la Libération. Ceux des barricades. Odyssee
- 19.40 Les Grandes Batailles du passé. [19/28]. Trafalgar 1805. Planete
- 19.50 Le Japon dans la crise asiatique. Odyssee
- 20.10 Le Feuilleton de la vie. Protection rapprochée. [7/8]. France 3
- 20.30 Les Castrats. Souvenirs d'un autre temps. Forum Planete

Le Monde
TELEVISION

CINÉ CLASSICS

16.00 **Un tramway nommé désir** ■■ Mise en scène au théâtre par Elia Kazan, fin 1947, la pièce de Tennessee Williams avait connu un triomphe et révéla Marlon Brando. A l'écran, en 1953, Kazan conserva la distribution d'origine, à l'exception de Jessica Tandy, remplacée par Vivien Leigh. Une adaptation fascinante par son atmosphère de moiteur, de décadence, son ambiguïté homosexuelle.

ARTE

20.45 **Série noire au Crédit Lyonnais** [6/6] Titré *Sauve qui peut !*, ce dernier volet clôt l'enquête réalisée par Fabrizio Calvi et Jean-Michel Meurice sur l'histoire d'un désastre financier sans précédent. Six épisodes, construits sur une quarantaine de témoignages inédits, pour lesquels les réalisateurs auront choisi de privilégier le sérieux et la pédagogie au détriment du sensationnel.

FRANCE 3

0.40 **La nuit celtique** Une plongée dans la richesse musicale et dans la fête qui ont fait la renommée du Festival interceltique de Lorient, réunion obligée des musiciens écossais, irlandais, asturiens, gallois et bretons, mais aussi australiens et américains. Un festival qui, en août 1998, fut une apothéose de cette « celtitude » qui a prouvé qu'elle pouvait unir langages, couleurs de peau et genres musicaux.

FILMS

- 13.05 Premier de cordée ■ Louis Daquin (France, 1943, N., 100 min) O. Ciné Classics
- 13.05 Bound ■ Larry et Andy Wachowski (EU, 1996, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 1
- 13.05 Rasta rockett ■ Jon Turteltaub (Etats-Unis, 1993, 100 min) O. Cinéstar 2
- 14.45 Roxie Hart ■ William Wellman (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 16.00 Un tramway nommé Désir ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., 120 min) O. Ciné Classics
- 17.30 Maxime ■■ Henri Verneuil (France, 1958, N., 120 min) O. Cinétoile
- 20.45 La Forêt d'émeraude ■■ John Boorman (Grande-Bretagne, 1984, 115 min) O. RTBF 1
- 23.00 Le Masque arraché ■■ David Miller (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 23.00 Le Temps de l'innocence ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, v.o., 135 min) O. Cinéstar 1



- 23.00 Seven ■■■ David Fincher. Avec Brad Pitt, Morgan Freeman (Etats-Unis, 1995, 125 min) O. Ciné Cinéma 2
- 0.25 Jésus de Montréal ■■ Denys Arcand (Canada, 1989, 120 min) O. Cinéstar 2



- 0.35 Les 400 coups ■■ Fran ois Truffaut. Avec Jean-Pierre L aud, Claire Maurier (France, 1959, N., 100 min) O. Cin toile
- 0.55 Le G n ral du diable ■■ Helmut K utner (Allemagne, 1955, N., v.o., 115 min) O. Cin  Classics
- 2.05 Jude ■■ Michael Winterbottom (GB, 1996, v.o., 120 min) O. Cin  Cin ma 3
- 2.05 Les R volt s du Bounty ■■ Lewis Milestone (Etats-Unis, 1962, v.o., 170 min) O. Cin  Cin ma 1
- 2.15 Cat Ballou ■■ Elliot Silverstein (Etats-Unis, 1965, 95 min) O. Cin toile
- 2.25 Smoking ■■ Alain Resnais (France, 1993, 140 min) O. Cin star 2
- 3.50 Manhattan ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.o., 100 min) O. Cin toile

PROGRAMMES

T L VISION

TF 1

- 18.30 Exclusif.
- 19.10 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, M t o.
- 20.50 Surprise sur prise.
- 22.55 Sans aucun doute.
- 0.45 Mode in France. Pr t- porterautomne-hiver 2000 [3/8].
- 1.50 TF 1 nuit, M t o.

FRANCE 2

- 18.45 Et un, et deux, et trois.
- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 20.00 Journal, M t o.
- 20.55 Boulevard du palais. Le Prix d'un enfant.
- 22.40 Bouillon de culture. L'insolence est-elle de droite ?
- 23.55 Journal, M t o.
- 0.15 Cin -club. Cycle Japon.
- 0.20 La Rue de la honte ■■■ Film. Kenji Mizoguchi (v.o.). O.
- 1.40 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, M t o.
- 20.05 Cosby. O.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Thalassa. Les Milliards de Venise.
- 22.00 Faut pas rêver.
- 23.00 M t o, Soir 3.
- 23.25 Les Dossiers de l'Histoire. La Mort du mar chal et le Sacre du caporal.
- 0.30 Libre court. Dans le meilleur des mondes. Fr d ric Sauzay. O.
- 0.50 La Case de l'Oncle Doc. L'Ombre d'Angkor.

CANAL +

- En clair jusqu'  21.00
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Allons au cin ma ce week-end.
- 21.00 Le Dernier Parrain. T l film. Graeme Clifford. O.
- 23.25 Le Cousin ■■ Film. Alain Corneau. O.
- 1.15 Le Journal du hard.
- 1.25 Exhibition 99. Film. John B. Root. O.

PROGRAMMES

T L VISION

TF 1

- 15.45 Flipper. O.
- 16.40 Dingue de toi. O.
- 17.15 X na, la guerri re. O.
- 18.05 Sous le soleil. O.
- 19.05 Melrose Place. O.
- 19.50 Bloc modes.
- 20.00 Journal, M t o.
- 20.50 La Fureur. Sp ciale ann es 80.
- 23.10 Hollywood Night. L'Ange du d sir. T l film. Gary Graver. O.
- 0.50 Certains Leeb jazz   Nice.

FRANCE 2

- 15.30 Samedi sport. 15.35 Tierc . 15.55 Cyclisme.
- 17.50 Les Dessous de Veronica. O.
- 18.15 et 18.50, 19.15 Samedi sur canap .
- 18.20 Sur la vie d'ma m re. O.
- 18.55 Friends. O.
- 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.25 Le monde est petit.
- 20.00 Journal, M t o.
- 20.55 Tapis rouge aux femmes d'exception.
- 23.30 Boxe. Championnat d'Europe. Philippe Cazeaux - Maxim Nesterenko.
- 0.45 Journal, M t o.
- 1.05 Friends. Celui qui a failli aller au bal. O.
- 1.30 Bouillon de culture. L'insolence est-elle de droite ?

FRANCE 3

- 15.10 Destination p che.
- 15.40 Couleur pays.
- 18.10 Expression directe.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, M t o.
- 20.10 Le Feuilleton de la vie. [7/8].
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Docteur Sylvestre. Entre quatre murs. O.
- 22.30 Fac, mode d'emploi.
- 23.30 M t o, L'Euro, Soir 3.
- 23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? 0.30 et 1.50 Saturnales. Journal des spectacles. 0.40 La Nuit celtique. Le Festival interceltique de Lorient et concert Alan Stivell.

CANAL +

- 14.00 Rugby.
- 16.05 Basket NBA.
- 17.05 Arlis. O.
- 17.30 Ned et Stacey. O.
- En clair jusqu'  20.35
- 17.55 D code pas Bunny.
- 18.30 Toonsylvania. O.
- 19.00 T.V. +.
- 20.04 Jean-Luc et Faipassa. O.
- 20.05 Daria. O.
- 20.30 Le Journal du cin ma.
- 20.35 Samedi com die. 20.35 H. Une histoire de lapin. O. 21.00 Une diff rence. O. 21.25 Spin City. Strip-tease. O. 21.45 South Park. Roger Ebert devrait manger moins gras. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- ⊙ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- ⊛ Public adulte
- ⊜ Interdit aux moins de 16 ans
- ⊝ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 M t o, Arte info.
- 20.15 Palettes. Henri de Toulouse-Lautrec.
- 20.45 S rie noire au Cr dit Lyonnais. [5/6]. L'heure des comptes.
- 22.25 Contre l'oubli. Micha Gaillard, Ha ti.
- 22.30 Grand format. Nico Icon. Documentaire S. Ofteringer (v.o.). O.
- 23.40 **Rainbow pour Rimbaud.** Film. Jean Teul . O.
- 1.00 Le Dessous des cartes. Chili.
- 1.10 Vid o Blues ■■ Film. Harpad Sopsits (v.o.). O.

M 6

- 19.20 Mari s, deux enfants. O.
- 19.54 Le Six Minutes, M t o.
- 20.00 Mode 6.
- 20.10 Notre belle famille. O.
- 20.45 Politiquement rock.
- 20.55 Graines de star. Graines de star junior, parrain  par Laurent Gerra.
- 23.00 X-Files, l'Int grale. M tamorphos s. O. Quand vient la nuit. O.
- 0.45 Booker. Une princesse dans la Mafia. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora. Fran ois Riv re.
- 21.00 Black And Blue.
- 22.10 Fiction. Des com diens  crivent : Œuvres de Ferry, Mentr , Val.
- 23.00 Nuits magn tiques (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.05 Concert franco-allemand. Œuvres de Debussy, Goubaudouline, Stravinsky.
- 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Teruggi, Hersant, Costello.
- 23.07 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soir es. Œuvres de Mozart. 20.40 Le Chef d'orchestre Bruno Walter. Œuvres de Bruckner, Beethoven, R. Schumann, Haydn.
- 23.00 Guntram. Op ra de Strauss. Solistes : Reiner, Goldberg (Guntram), Istvan G ti, baryton, etc.

T L VISION

- 22.10 Suppl ment d tachable. Sp cial court m trage africain.
- 23.00 R ducteur de t tes. T l film. Richard Elfman. O.
- 0.25 Partir avec National Geographic. Les Cobras souverains de l'Inde.
- 1.20 A la recherche du pass  ■■ Film. Jeroen Krabb . O.

LA CINQUI ME/ARTE

- 16.05 Sur les chemins du monde. Histoire de la Terre. 16.55 La pierre pour horizon. 17.25 Sur les toits du Bengale.
- 18.20 Va savoir.
- 19.00 Histoire parall le.
- 19.45 M t o, Arte info.
- 20.05 Le Dessous des cartes. Vers l'an 2000 : prospectives (n  1).
- 20.15 The Rutles. All You Need Is Cash. [1/3]. O.
- 20.45 S rie noire au Cr dit Lyonnais. [6/6]. Sauve qui peut !
- 21.55 Metropolis. [6/6]. L'envoitement. O.
- 23.50 Music Planet. Patti Smith. L'oc an des possibles.
- 0.40 Dalida, le grand voyage.

M 6

- 16.10 Raven. O.
- 17.10 Mission casse-cou. O.
- 18.10 Bugs. O.
- 19.10 Turbo.
- 19.45 Warning.
- 19.54 Le Six Minutes, M t o.
- 20.00 Mode 6.
- 20.10 Plus vite que la musique.
- 20.45 Cin  6.
- 20.55 La Trilogie du samedi. 20.56 Charmed. Au nom du p re. O. 21.50 The Sentinel. Meurtre en m moire. O. 22.45 Buffy contre les vampires. Acaltha. O.
- 23.40 **Peur l gitime.** T l film. Michael Toshiyuki Uno. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 18.35 Profession spectateur.
- 20.00 Fiction. Œuvres de Hofmannsthal.
- 22.55 Opus. Faudel : Irr sistible ascension.
- 0.05 Le Gai Savoir. Monique Sicard.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.30 La Khovantschina. Op ra de Moussorgski. Par le Choeur et l'Orchestre du Metropolitan Op ra de New York, dir. Valery Gergiev.
- 23.45 Pr sentez la facture.

RADIO CLASSIQUE

- 19.00 Intermezzo. Œuvres de Mercadante, Rossini, Respighi.
- 20.00 Les Soir es. Edouard Lalo. F delio (ouverture), de Beethoven, par la Symphonie de Bamberg, dir. E. Jochum ; Œuvres de Lalo, Debussy, Saint-Sa ns.
- 22.00 Da Capo. Œuvres de Beethoven, Mozart, Debussy, Griffes, Dvorak, Grieg, Dinah.

- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d' uvre ou classique
- Les symboles sp ciaux de Canal + DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage sp cial pour les sourds et les malentendants

L'association Act-Up Paris menace de dévoiler l'homosexualité d'un député

Elle veut sanctionner la présence de l'élu à une manifestation « homophobe »

L'HOMOSEXUALITÉ d'une personnalité publique sera-t-elle pour la première fois révélée en France contre l'avis de l'intéressé ? L'association de lutte contre le sida Act-Up Paris menace depuis quelques jours un député de l'opposition d'une action d'outing. Seules les associations homosexuelles anglaises et américaines avaient jusqu'à présent osé manier cette arme de la dénonciation publique, censée accroître la visibilité des homosexuels dans la société.

Premier acte le 10 février. Act-Up Paris expédie une lettre au député en question exigeant qu'il annonce publiquement son homosexualité : « Vous étiez présent à la manifestation anti-PACS du dimanche 31 janvier. Non seulement cette manifestation visait à empêcher que les couples gays et lesbiens bénéficient de droits, mais elle a été le théâtre d'une haine anti-homosexuelle d'une rare violence. (...) Depuis, vous n'avez pas jugé utile de condamner ces agissements. Votre silence est légitime. »

Deuxième acte le 8 mars. Un communiqué de presse envoyé dans les rédactions, reproduisant la lettre envoyée au député, avertit qu'« Act-Up Paris rendra bientôt publique l'homosexualité d'un député ». Le troisième acte se déroulera dans les tout prochains jours : les mêmes rédactions recevront un fax souhaitant, de la part d'Act-Up Paris, un bon anniversaire au député en question, cela afin que les derniers journalistes qui l'ignoraient encore apprennent le nom du député visé.

Pour l'acte final, la dénonciation publique en tant que telle, Act-Up Paris hésite encore. Car la ma-

nœuvre pourrait lui coûter cher, jusqu'à 300 000 francs (45 700 euros), selon l'avocat de l'association, si le député décidait de porter plainte pour atteinte à l'intimité de la vie privée. Act-Up Paris négocie actuellement avec une chaîne de télévision qui pourrait accueillir dans ses programmes le propos dénonciateur, quitte à en endosser les conséquences financières...

Avant même que l'outing ait eu lieu, les militants ont déjà partiellement atteint leur but : la simple menace d'y avoir recours a suffi à lancer le débat. Le sénateur Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, qui avait lui-même choisi, en novembre 1998, de faire état publiquement de son homosexualité, a demandé jeudi 11 mars à l'association Act-Up Paris de renoncer à son projet « au nom de la liberté ». Tout en « réprochant les manifestations discriminatoires au cours desquelles on promet le bâcher aux homosexuels », M. Delanoë a déclaré ne pas admettre que, « sous la pression, un individu puisse être contraint d'afficher publiquement sa nature, si tel n'est pas son choix ».

« CONTRE-PRODUCTIF »

Même condamnation sans appel du côté de Catherine Tasca, présidente de la commission des lois à l'Assemblée nationale, qui se dit « franchement scandalisée » : « L'homophobie, certes, renaît sur des territoires limités. Mais, avec ce type d'actions, elle renaîtra sur des territoires plus larges. Comment des gens stigmatisés depuis des générations, qui mènent un combat pour le respect de la personne, pourraient »

leur tour stigmatiser X ou Y ? » Daniel Bourillo, le juriste d'Aides, association de lutte contre le sida, estime que « c'est à l'Etat de condamner l'homophobie, et non aux individus d'exercer une vengeance personnelle ». Pour François Vauglin, président d'Homosexualités et socialisme, l'outing est contre-productif politiquement. Selon lui, la « seule chose que l'on peut reprocher à un député, c'est de ne pas respecter ses engagements de campagne. Pour le reste, seule importe sa propre conscience. »

Plus nuancé, le rédacteur en chef du magazine *Têtu*, Thomas Doustaly, reconnaît que « l'outing est une agression », mais poursuit : « On ne peut pas, d'un côté, tirer à boulets rouges sur Act-Up et, de l'autre, ne pas s'interroger ni sur la règle tacite qui veut que l'homosexualité des personnalités publiques soit indicible, ni sur le peu de réactions qu'a suscité la manifestation anti-PACS, qui fut pourtant d'une rare violence homophobe. »

Au Centre gay et lesbien (CGL), on juge que « la pratique n'est pas absurde ». « La frontière entre vie publique et vie privée n'existe pas en politique. Il n'y a qu'à voir comment certains exploitent, dans Paris Match, leur vie de famille... » Reste, selon le CGL, que le moment est mal choisi, en plein débat sur le PACS ; et que l'outing doit être utilisé en dernier recours, contre des personnalités qui agissent ouvertement contre les homosexuels. Or le député en question, souligne-t-on, n'a pas lui-même tenu de propos ouvertement homophobes.

Pascale Krémer

« On en a marre d'être agressés »

Act-Up Paris, « association activiste de lutte contre le sida » née en 1989 sur le modèle d'Act-Up New York, est coutumière de la provocation et des actions « coup de poing ». L'idée de pratiquer en France la « dénonciation » publique a pourtant suscité des débats houleux en son sein, avoue son président, Philippe Mangeot. « Depuis que l'on débat du PACS, nous assistons à des manifestations quotidiennes d'homophobie parfaitement assumées. Nous secouons le cocotier pour susciter le débat, quitte à nous mettre à dos nombre d'associations de gays et lesbiennes. »

M. Mangeot admet que l'outing est « indéfendable, mais il arrive que l'on fasse des choses indéfendables. On en a marre d'être agressés. L'homophobie persiste et n'est pas réprimée par la loi. Il faut casser cette honte qui pèse sur les homosexuels dans certains milieux. Où sont les pédés à l'Assemblée, où sont les lesbiennes ? »

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

HUBERT
VEDRINE

Ministre des Affaires étrangères

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

Les jetables

par Pierre Georges

IL Y EUT le briquet jetable. Puis le rasoir jetable. Puis l'emballage jetable. Puis le stylo jetable... A moins que ce ne fût dans un ordre différent. Enfin, bref, tout ce qu'on voulait bien imaginer de jetable, d'utilisation temporaire et de mort programmée. Notre société produit du précaire pour feindre de durer et du déchet pour feindre de le recycler.

Jetable. Le maître concept. Et qui gagne tout dans le souci d'un profit, lui toujours renouvelé, comme une vis sans fin entre la placard et la poubelle, entre la nécessité fonctionnelle et l'inutilité par réforme permanente. Jetable. Même les semences. Et, dans le fond, même les hommes.

Les semences, d'abord, comme il était expliqué, hier, dans *Le Monde*, avec ce programme expérimental, et déjà plus qu'expérimental : la stérilisation génétique des semis. Il suffisait d'y penser, de chercher et de trouver : la semence à une année, comme le fusil à un coup. Une semence modifiée génétiquement, autrement dit sérieusement manipulée, pour qu'elle ne passe pas l'hiver ou l'été, comme l'on voudra, qu'elle ne se survive pas et se reproduise encore moins, après avoir, la seule première année, rempli son office.

Le processus scientifique est très élaboré. Le résultat, lui, est simple et définitif : la semence mère se développera normalement. Mais, arrivée à maturité, elle libérera un gène stérilisateur, qui suicidera, stérilisera les graines filles. Tout cela, évidemment, dans le but non seulement de dominer le marché des semences, d'instaurer un monopole des ressources génétiques, mais aussi d'imposer à l'agriculteur,

fût-il démuné, le passage annuel et obligatoire dans les multinationales des semailles uniques.

Génétiquement et sexuellement modifiée, c'est la meilleure des plantes, dans le meilleur des mondes, qui nous attend désormais. Et c'est tout bonnement l'effrayante, l'orwellienne fin des haricots. Le génie, le mauvais génie, génétique dictera sa loi. Et l'on comprend bien que les adversaires, nombreux, de cette « avancée » scientifique aient baptisé ce programme « Terminator ». Avec cette arme fatale, la bombe génétique, qui tiendra la semence jetable, tiendra le monde. A merci. Et par l'alimentaire nécessité.

Ainsi le progrès fait-il rage – et, certes, tout n'y est pas à jeter –, implacable et implacablement mondialisé. Par exemple, cette folie des grandeurs et des OPA – cette nécessité aussi –, qui semble s'être emparée des grandes entreprises françaises et mondiales. Depuis des mois, chaque jour ou presque nous apporte, d'ici ou de là, des nouvelles fraîches et joyeuses des fusions-acquisitions-mutations-opérations, prises de contrôle, raids, etc. Comme l'état quotidien d'un immense et féroce jeu des sociétés, avec semis de drapeaux sur le planisphère.

A la guerre économique comme à la guerre ! Il n'empêche. On a parfois le sentiment, et plus que le sentiment, que, si nécessité fait guerre, les victimes peuvent s'identifier. Ce sont les salariés jetables et, précisément, jetés par dizaines de milliers. Au bénéfice d'un Marché économiquement et comme génétiquement modifié. Et, somme toute, aussi soucieux de sa progéniture humaine qu'une semence stérile.

Rencontre chaleureuse au Caire entre les délégués du CRIF et Yasser Arafat

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), en était encore tout remué : dix ans après avoir organisé une virulente manifestation contre la venue à Paris du « terroriste » Yasser Arafat, il a, au Caire, chaleureusement serré la main de celui qui, entretemps, était devenu le président élu de l'Autorité palestinienne. « *Zai gesint* » (« Portez-vous bien »), lui a-t-il glissé, en yiddish, avant de le quitter, touché par ses paroles et son état de santé défaillant.

Tirant le bilan d'un voyage qui, du 7 au 10 mars, pour la première fois, a mené une délégation du CRIF du Caire à Jérusalem, en passant par Amman et Gaza, Henri Hajdenberg a insisté sur le chemin que représentait cette amorce de dialogue des juifs de France avec ces Palestiniens autrefois diabolisés. Rappelant que le CRIF, depuis toujours, soutenait les accords d'Oslo et le processus « *aujourd'hui en crise* », M. Hajdenberg a expliqué que la délégation française était venue pour écouter, mais aussi pour apprécier si les Palestiniens étaient « sincèrement engagés » dans la recherche de la paix. Les mots ont été soigneusement pesés, mais le verdict est positif : « *Nous sommes persuadés que l'Autorité palestinienne manifeste de la bonne volonté* », a indiqué le président du CRIF.

Reçus au Caire par le président

Georges Marion

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN** : des pourparlers entre Talibans et opposition afghane se sont ouverts, jeudi 11 mars, à Achkhabad (Turkménistan) où une première rencontre avait eu lieu en février. Ils portent sur un cessez-le-feu et un échange de prisonniers. « *Le climat, après quatre heures et demi d'entretiens, était amical, avec des sourires et une impression de sincérité* » a indiqué Andrew Tesoriere, représentant de l'ONU. – (AFP)

■ **GRÈCE** : le parquet veut poursuivre trois ex-ministres pro-kurdes impliqués dans la venue clandestine en Grèce, fin janvier, du chef du PKK Abdullah Öcalan : il a demandé jeudi 11 mars au Parlement d'engager des poursuites pénales contre des responsables non désignés mais connus comme étant les ex-ministres Théodore Pangalos (affaires étrangères), Alekos Papadopoulos (intérieur) et Philippos Patsalnikos (ordre public), ainsi que l'ex-chef des services secrets, Halalambos Stavrakakis. – (AFP)

Laurence Folléa

BOX
MAN

www.boxman.fr

Savage Garden
Savage Garden
109 F
prix TTC, hors frais d'expédition

Plus de musique, pour plus de monde

www.boxman.fr